

LE JAPON DÉPOUVILLÉ DE SA PLUS RICHE CONQUÊTE

Famille doublée par la naissance de quadruplés



La naissance de quadruplés a doublé la famille de M. et Mme Hugh-A. Smith, de Caistor Centre, Ont., qui comprend déjà deux garçonnetts et une fillette. Un des quadruplés est mort; les trois survivants sont deux garçons et une fille.

Toute résistance va être domptée

SINGAPOUR 12. (P.A.) — L'amiral lord Louis Mountbatten a reçu, aujourd'hui, du général Seishiro Itagaki, représentant le maréchal comte Juichi Terauchi, alité, la capitulation de toutes les forces japonaises dans le sud-est de l'Asie, ainsi que dans les Indes néerlandaises. Immédiatement après la cérémonie de reddition, le haut commandement allié sur ce théâtre de guerre émit une proclamation.

Dans son ordre du jour, l'amiral Mountbatten déclare qu'il ne tolérera aucune arrogance de la part des Nippons, affirmant à ses soldats qu'ils pourraient compter sur son appui "dans l'application de toutes mesures destinées à mater l'obstination, l'impudence ou la non-coopération des vaincus". Cet ordre du jour confirme la déclaration préalable du haut commandement allié, à savoir: "Nous allons traiter nos ennemis avec justice et humanité; mais nous serons leurs maîtres".

La capitulation, signée dans l'édifice municipal de Singapour, (Suite à la page 4)

Il accompagnera M. Barrette à Paris

QUEBEC, 12. — M. Jean-Pierre Després, directeur des services au ministère provincial du Travail, accompagnera l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, qui se rendra, en fin de septembre, à Paris, à la Conférence internationale du travail. M. Després agira comme secrétaire de M. Barrette.

La «marche» à Ottawa

Ce soir aura lieu, à 2017 rue Papineau, une réunion des ouvriers des avionneries de la région de Montréal sous les auspices de la log 712 de l'Association internationale des machinistes. Les délégués de l'Association, qui ont pris part à la conférence des chefs ouvriers avec les membres du cabinet fédéral, dans la capitale canadienne, feront rapport de leurs démarches.

Un des délégués a déclaré, ce matin, que le voyage dans la capitale avait sûrement produit des fruits, «mais il va nous falloir faire encore bien du bruit avant qu'on nous accorde ce que nous demandons».

2 agents blessés

Deux membres de la police municipale, les agents Adélaïde Pigeon et Wilfrid Gingras, de la radio-police, No 23, ont été légèrement blessés hier soir en opérant l'arrestation de deux hommes accusés d'avoir troublé la paix.

Les deux agents avaient été appelés pour opérer l'arrestation des frères Henri et Jean-Paul Savard, 1361 est, rue Ste-Catherine, quand ces derniers résistèrent.

Ils furent cependant vite maîtrisés et écroués. Les deux agents se firent panser à l'hôpital St-Luc.

«Stimuler la construction pour éviter le chômage»

(M. GRATTON)

LAVAL-SUR-LE-LAC, 12. (De notre envoyé spécial). — Ce matin, s'est ouvert à Laval-sur-le-Lac, en présence de plus d'une centaine d'hommes d'affaires de la métropole appartenant au commerce, à l'industrie, à la finance, la «Journée industrielle» organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal.

La journée est placée sous la présidence de M. Valmore Gratton, président du service de coordination et d'information industrielle de la Chambre de Commerce et directeur de l'Office d'initiative économique et touristique.

Les délégués commencèrent à s'inscrire dès 9 h. et à 10 h. se réunissait la première séance table-ronde au cours de laquelle on entendit M. Huet Massue; cette première séance fut suivie d'une seconde à 11 h. au cours de laquelle MM. Aimé Cousineau et Valmore Gratton, furent les conférenciers. Chaque exposé était suivi d'une discussion à laquelle prenaient part tous les congressistes.

À 1 h., un déjeuner réunissait les congressistes. Le conférencier invité était l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie.

M. GRATTON

Voici un résumé de la causerie de M. Valmore Gratton:

«L'industrie canadienne s'apprête, dit-il, avec des lenteurs inévitables, à réaliser le plus vaste programme de production jamais entrepris jusqu'à présent, en temps de paix. Le rythme de l'expansion projetée est surtout accéléré dans les deux principales villes du pays: Montréal et Toronto. Le développement qui s'élabore n'est donc pas un phénomène local; c'est au contraire le résultat d'une impulsion observée à des degrés différents d'un bout à l'autre du pays.

«En dépit de l'essor prévu, il ne faut pas penser que l'industrie manufacturière est capable d'absorber la main-d'oeuvre qui deviendra disponible au fur et à mesure que les entreprises de guerre cesseront leurs activités. Toutefois, avant

d'aborder cet aspect du problème créé par la réfection économique en cours de préparation, il est bon d'examiner comment s'établissent les forces d'équilibre, dans notre région.

«Avant la guerre, la progression normale de l'entreprise n'offrait pas de fluctuations extrêmes, ni de heurts prononcés. Ainsi, en dix ans, les changements survenus dans la structure du capital n'ont pas dépassé une moyenne annuelle d'environ \$35,000,000 en moins ou en plus, soit approximativement 6% du total. Le nombre des employés engagés dans l'industriel variait également dans une proportion annuelle inférieure à 10% du total, dans l'ordre de huit milles. Or, le nombre des travailleurs de l'industrie a subi dans les trois premières années du conflit un bond de 130%, de 105,000 à la fin de 1939 à 231,000 en décembre 1943, le plus haut niveau enregistré durant le conflit.

«Il s'est produit subseqüemment une contraction de 30,000, à partir de cette période jusqu'à la fin des hostilités. L'embauchage atteignait ce volume élevé au moment où quelque 60,000 volontaires étaient en service dans les forces armées. Une partie considérable de la production durant les derniers cinq ans servait à alimenter des besoins exceptionnels, temporaires, donc artificiels.

«En principe, la reconstruction entraînera une suractivité d'une durée indéterminée. Reste à savoir quel sera l'effet de cette expansion sur le marché du travail. Il est certain que l'industrie, seule, ne pourra absorber la totalité des travailleurs libérés des usines li-

quidées parce que non convertibles. Il faudra avoir recours à des travaux publics et stimuler la construction pour éviter le chômage.»

LE PROGRES DE MONTREAL

Dans la causerie qu'il prononçait cet avant-midi, M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme de la Cité de Montréal, a signalé les possibilités de développement de la métropole et l'importance de maintenir ces progrès par la continuation de sa politique d'urbanisation mise en oeuvre il y a quatre ans.

M. Cousineau a signalé le rapport préliminaire sur l'urbanisation qui a été préparé il y a quelque temps, discutant les différents aspects d'un plan directeur à Montréal.

Pour résoudre le problème de la circulation, M. Cousineau a annoncé que son service étudie un projet d'autostrade sous la direction d'un spécialiste reconnu. Le conférencier a aussi signalé que son service étudie également des projets de grande envergure comme la construction d'un métro, l'érection d'un marché central, l'édification de salles d'exposition et de congrès, etc.

Au sujet de l'habitation, M. Cousineau a dit que la War Time Housing Ltd construira à Montréal 428 maisons, lesquelles seront mises à la disposition de vétérans. Par ailleurs, dix compagnies d'assurance projettent de construire 1,300 logements à loyer modique.

M. Cousineau a terminé sa conférence en signalant l'encouragement reçu de l'administration municipale et de l'élite des hommes d'affaires et des industriels et ceci lui permet de conclure que Montréal est à l'aurore d'une ère de progrès sans précédent.

Ajournement du procès J. Amery

LONDRES, 12. (P.C.) — Le procès pour trahison de John Amery, fils de L. S. Amery, ancien secrétaire d'Etat britannique aux Indes, a été ajourné, aujourd'hui, lorsque son conseiller a annoncé que la défense a été informée que l'accusé est sujet espagnol.

L'université

Reprise des cours

La reprise des cours dans la plupart des facultés et écoles de l'université de Montréal se fait au cours du mois de septembre.

CHIRURGIE DENTAIRE

Les cours théoriques, à la Faculté de chirurgie dentaire, reprendront lundi prochain, le 17 septembre, à 8 h. 30 du matin.

Le même jour à neuf heures du matin aura lieu la réouverture de la clinique.

La Faculté de chirurgie dentaire rappelle au public que la clinique est ouverte tous les jours de la semaine, sauf le samedi, de neuf heures à midi et de une heure trente à quatre heures trente de l'après-midi. Le samedi, la clinique est ouverte de neuf heures à midi seulement.

COURS DE PEDAGOGIE

Les cours de l'Institut pédagogique Saint-Georges s'ouvriront le 20 septembre, à 8 h. 30.

L'inscription pourra se faire le même jour.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse offre des heures d'étude aux instituteurs âgés de moins de trente-cinq ans.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur, au Mont-de-la-Salle, Laval-des-Rapides. Téléphone: D1000 4727.

COURS D'ESPAGNOL

En raison des nombreuses demandes qui ont été adressées à la Faculté des lettres, l'horaire des cours d'Espagnol, est fixé comme suit: Cours de M. Fabre Jamin le mercredi après-midi de 4 h. 30 à 5 h. 30 et le jeudi soir de 8 h. à 9 h. — Cours de M. de Nobili, le samedi après-midi de 3 h. à 5 h. Les inscriptions auront lieu jusqu'au 20 septembre inclusivement et le bureau de la Faculté sera ouvert, lundi soir 17 septembre, de 7 h. à 9 h. pour les personnes désireuses de s'inscrire aux cours du soir et qui se trouvent dans l'impossibilité de le faire aux heures ordinaires, durant le jour.

Critique des maisons de Wartime Housing

Dans un communiqué qu'elle a remis aux journaux, ce matin, pour protester contre les difficultés que les plombiers et les poseurs d'appareils de chauffage ont à se procurer les matériaux dont ils ont besoin pour faire leur travail, l'Association des maîtres-plombiers et poseurs d'appareils de chauffage critique ouvertement les maisons que la Wartime Housing Limited est en train d'ériger à Côte Saint-Paul, pour y loger les familles de vétérans canadiens.

Selon la déclaration de l'Association, signée par M. J.-L. Bourbonnière, secrétaire-gérant et organisateur général, la Wartime Housing utilise dans ces maisons, des tuyaux de fer noir au lieu de tuyaux en fer vulgariisé à l'épreuve de la rouille, et dans quelques années, ces tuyaux seront rongés par la rouille.

L'Association affirme qu'on ne fait pas non plus l'essai du système de plomberie, ce qui est essentiel pour avoir la certitude que les tuyaux ne coulent pas. On soutient aussi qu'on utilise en général des ajustements qui sont de nature à provoquer des obstructions d'égout, que les toilettes ne sont pas branchées comme il convient pour prévenir les odeurs d'entrer dans la maison, que les embranchements d'égout en grès ne sont permis aujourd'hui, qu'à cause de la rareté des matériaux de construction, et que ce sont ces tuyaux que l'on utilise aux maisons de la Wartime Housing.

* Les vétérans ont droit à des maisons, mais que le gouvernement devrait aussi permettre aux constructeurs et aux simples citoyens, d'avoir les matériaux de plomberie dont ils ont besoin pour la fabrication de leurs maisons, afin de soulager la crise du logement qui se fait sentir non seulement chez les vétérans, mais dans toutes les classes de la société canadienne.

Organisation des employés de la Shawinigan

Les employés de bureau de la Shawinigan Water & Power de toute la province, groupés en organisation professionnelle, viennent de s'affilier au Conseil Central des

Mise en garde de Rome contre le communisme

CITE VATICANE, 12. (P.A.)

—L'Osservatore Romano a publié, hier, des extraits d'une lettre pastorale recommandant aux catholiques romains de ne pas entrer dans le parti communiste. Publiée par les évêques de la région de Vento, dans le nord de l'Italie, la lettre dit que les catholiques romains qui deviennent communistes sont coupables de désertion de la Foi catholique et de collaboration dans un système opposé au catholicisme.

Spécialités Nationales de Trois-Rivières et à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Sous le nom de «Union des Employés de Bureau de The Shawinigan Water & Power Co.», et «Shawinigan W. & P. Office Employees Union», les employés de 25 classes différents formaient un syndicat et le faisaient incorporer le 6 mai 1944, groupant environ 80% des employés souverts par la construction.

La fin ultime de ce Syndicat est d'établir de véritables relations sociales et permanentes entre la Compagnie et ses employés. La collaboration entre le capital et le travail dans cette importante entreprise amènera comme conséquence heureuse la sécurité, la satisfaction, le bien-être, un rendement maximum et la stabilité.

Les traités de paix sur le tapis vert

LONDRES, 12. (P.A.) — Les ministres aux Affaires Etrangères des cinq grandes puissances tournent leur attention, aujourd'hui, vers la question d'un traité de paix avec l'Italie, une question ornée d'une complexité de problèmes européens qui tiennent la clef de l'avenir du continent.

* Il y a le problème des gouvernements des Balkans sous contrôle communiste. L'Union Soviétique cherche à obtenir la reconnaissance par les puissances occidentales des gouvernements actuels dans les anciens Etats satellites de Roumanie, de Bulgarie et de Hongrie.

La tâche des ministres aux Affaires Etrangères, telle qu'indiquée dans le premier communiqué hier soir, est «de continuer le travail préparatoire nécessaire pour les règlements de paix et d'étudier toutes les autres questions qui peuvent être référées à la conférence par une entente des gouvernements qui sont membres du Conseil».

Une question moins pressante que la situation des Balkans, mais importante encore, est l'insistance russe pour l'acceptation par les Alliés du gouvernement du Dr Karl Renner, en Autriche, qui fut établi provisoirement sous les conditions de l'occupation soviétique.

Une série de propositions françaises qui doivent être étudiées sont en préparation pour être présentées à la conférence. Les Français cherchent à obtenir l'internationalisation des industries de la Ruhr, la séparation de la Rhénanie de l'Allemagne, avec le Rhin comme ligne de défense, et l'établissement à cet endroit d'un Etat autonome, sous la protection occidentale.

Mme del Vayo chez les Polyglottes

Mme Manolita del Vayo continuera cette année à donner ses cours au Cercle des Polyglottes. Mme del Vayo est avantagusement connue dans tous les milieux linguistiques de la métropole et elle s'est acquise une renommée universelle pour l'enseignement de la langue espagnole. Elle donnera le cours en deuxième année; le cours aura lieu le mardi soir, à 8 h. M. J.-C. Legendre, président du Cercle des Polyglottes, diplômé des Hautes Etudes commerciales, enseignera comme par le passé la grammaire et les verbes aux élèves de première année.

Une enquête a prouvé que les femmes qui tâtent toutes sortes de produits alimentaires en parcourant les magasins, gaspillent en un an la quantité de denrée qui suffirait à approvisionner 143 divisions de troupes pendant une semaine.

\$300,000 d'obligations cachées à Chicoutimi par le couple Lauzon

Des obligations, de la Victoire et autres, au montant de \$300,000, volées depuis trois mois par le couple Ulysse Lauzon et ses complices, avaient été cachées à Chicoutimi par eux.



«(»)X(»»

Mme Denis Larivière, 28 ans, qui demande en vain les nouvelles de son fils qu'elle croit blessé.

(Photo la "Patrie").

«(»)X(»»

Ces obligations ont été retrouvées ce matin à Chicoutimi même par le sergent-détective Bond, de la Sûreté municipale de Montréal, aidé de plusieurs agents de la police provinciale de la région.

Le couple Lauzon d'autre part, est disparu depuis plusieurs jours et les autorités sont maintenant convaincues que les deux époux sont partis de la province et se sont dirigés vers les Etats-Unis en passant par les provinces maritimes.

On sait que le couple Lauzon, dès le début de ses opérations, a établi ses quartiers généraux près de Chicoutimi, à Laferrière.

Deux morts et quatre blessés à Iberville

Un homme voit mourir son fils et son père avant d'être transporté lui-même à l'hôpital en compagnie de son épouse inconsciente.

"A un mille d'Iberville, je vis venir un camion vers moi, je lui laisse le chemin, mais il est en face de moi: alors je me jette dans le fossé. Le camion vient frapper ma voiture".

Cette phrase, M. Denis Larivière, propriétaire de "Lacolle Auto de St-Grégoire le Grand de Monnoir, l'a prononcée d'une voix triste mais calme, malgré le double deuil qui le frappe. En effet, dans cet accident, son père, Narcisse Larivière, 70 ans, est mort instantanément.



«(»)X(»»

M. Léon Lamontagne, de Lacolle, qui fut blessé en se rendant sur les lieux de l'accident d'Iberville.

(Photo la "Patrie")

«(»)X(»»

ment ainsi que son jeune fils, Denis, âgé de 8 ans.

Laissons la parole à M. Larivière: "Lorsque je revins à moi, quelques secondes plus tard, je vis mon épouse la chevelure arrachée. Et inanimés à quelques pas d'elle, mon vieux père sans vie et mon fils. Mon pauvre petit André, je le pris dans mes bras, mais des gens qui venaient nous porter secours me dirent qu'il était mort."

A L'HOPITAL

On transporta M. et Mme Larivière à l'hôpital de St-Jean-d'Iberville dirigé par les RR. SS. Grises et ce matin, un de nos représentants interrogeait les RR. SS. Moquin et Cardinal qui ont pris soin des deux blessés. Elles nous ont déclaré que M. André Larivière, 30 ans, souffrait d'une fracture du nez, de contusions et d'un choc; son épouse, elle, souffre d'un choc très violent et de contusions ainsi que d'une large entaille au cuir chevelu. Cette dernière n'est pas au courant de la mort de son fils et de son beau-père.

DEUXIEME ACCIDENT

M. Léon Lamontagne, de Lacolle,

sur les lieux pour voir les dégâts que l'auto subit afin de fixer un prix pour les réparations et c'est en cours de route que son véhicule dérapa à cause de la chaussée et qu'il heurta un arbre puis glissa en sens contraire. Il vint donner sur un autre arbre. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital de St-Jean

(Suite à la page 22)



«(»)X(»»

M. Denis Larivière dans son lit d'hôpital, qui pleure la mort de son père et de son jeune fils.

(Photo la "Patrie").

«(»)X(»»

Huit villes protestent

Huit municipalités tombant sous la juridiction de la Commission métropolitaine de Montréal, ont déjà protesté officiellement contre la décision prise par le gouvernement provincial d'exempter des impôts municipaux, tous les biens de l'Hydro-Québec, à l'exemption toutefois des immeubles et des terrains, d'après un rapport qui a été soumis, ce matin, par M.

(Suite à la page 22)

Appréhendé sous une double accusation de tentative de meurtre

Un jeune homme, J-Noël Chalifour, 23 ans, a été appréhendé hier soir, vers 10 heures, à Val d'Or, Abitibi, sous une double accusation de tentative de meurtre.

Le détenu serait l'ancien fiancé d'une des victimes et le drame s'est déroulé lundi soir à Malartic alors que Mlle Aline Hamel, 19 ans, et Bennie Cleman, son employeur, furent atteints de balles de revolver.

Le jeune homme entra dans le magasin où travaillait Mlle Hamel, lundi soir et, sans aucun avertissement, la blessa d'une balle de re-

volver. M. Cleman, son patron, arriva et tenta d'arrêter le jeune homme qui le blessa à son tour pour ensuite prendre la fuite.

Un agent de police, attiré par les détonations, arriva comme le jeune homme disparaissait dans une rue et il fit feu dans sa direction sans l'atteindre.

Hier soir le lieutenant Mayer, de la Sûreté provinciale et une escouade d'agents qui le recherchaient l'appréhendèrent, à Val d'Or.

La jeune fille a été transportée à l'hôpital de Rouen où on considère son état comme assez grave.

Tué par un autobus

Albert Hebbard, 21 ans, 569, Sutton, a été tué instantanément ce matin par un autobus, peu après 8 heures à l'angle des rues Saint-Hubert et Dorchester.

(Suite à la page 22)

Bébé est précoce



Ce bébé précoce, âgé de 12 jours, fait l'étonnement de tout le personnel de l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal où il est né. En effet, MICHEL, quand il a souri à ses parents, M. et Mme Marcel Dubé, de la rue Delaroché, ceux-ci ont eu la surprise de leur vie en voyant luire deux dents à la mâchoire inférieure du jeune homme. Vous pouvez ici, les regarder vous aussi.

* * *

* * *

Un bébé naît avec 2 dents

"Dès l'âge de 12 jours Monsieur, j'avais déjà tous les reporters de la ville de Montréal à mes trousses!" Voilà ce dont pourra se vanter, plus tard, un tout petit bout d'homme qui pèse à peine 8 livres, aujourd'hui. Tout simplement, parce qu'il a surpris tout le monde, à sa naissance, en exhibant deux dents et un joli sourire.

* Michel Dubé, c'est son nom, est né le 30 août, à 6 h. 20 de l'après-midi. Et parce que c'était, sans doute, l'heure du souper, la nature lui avait planté deux dents dans

(Suite à la page 9)

Nous fabriquons

Nous réparons

Membres artificiels, bandes herniaires, corsets pour difformité, bas pour varices, ceintures abdominales.

Ouvrage garanti par un service d'experts depuis 1856.

C. MARTIN Enrg

Un seul studio. — Aucune succursale.

48 CRAIG E.

Mlle Corinne Martin, Seule et unique prop.

Dépt. 45, Montréal. H.A. 3727



Livraison

au détail

vendredi

8 a.m.

2.30 P.M.

est extra frais chez Gatehouse

Saumon rouge du printemps

FILETS D'AIGLEFIN — POISSON BLANC — TRUITE DE LAC — DORE — ESCALOPES — MORUE — MAQUE-REAU — CREVETTES DE MER.

Huitres à la mesure

HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS

Gatehouse

Toute résistance va être domptée

(Suite de la 1ère page)

affecte quelque 85,000 soldats japonais dans le secteur de cette grande base navale, ainsi que 500,000 hommes "dans les régions du sud", soit dans le sud-est de l'Asie et dans les Indes néerlandaises. Par cette reddition, les Nippons restituent également la plus riche et la plus étendue de leurs conquêtes, un territoire de 6,500 milles, comprenant 1,500,000 milles carrés et groupant 128,000,000 d'âmes.

Le lieutenant-général sir William-J. Slim, commandant des troupes terrestres dans le sud-est de l'Asie, et le lieutenant-général R.-A. Wheeler, commandant américain, ainsi que des représentants de la Hollande, de l'Australie, de la France et de la Chine, assistèrent à la cérémonie de reddition et regardèrent l'amiral lord Mountbatten apposer sa signature au bas des 11 copies de l'instrument de capitulation, à l'aide d'un nouveau stylo chaque fois.

La séance s'ouvrit à 11h. 15 a.m., heure d'Asie, soit 11h. 15 p.m., hier soir, heure du Canada. Elle ne dura que quelques minutes. Le général Itagaki signa au nom du maréchal Terauchi, qui, selon l'amiral Mountbatten, souffre, d'une hémorragie cérébrale à son grand quartier-général, à Saïgon. Te-



Le général SEISHIRO ITAGAKI

rauchi, toutefois, devra lui-même signer l'acte de reddition dès son retour à la santé. C'est ce qu'exige le haut commandement allié.

Au début de la cérémonie, l'amiral Mountbatten donna lecture d'un télégramme du maréchal Terauchi, dans lequel ce dernier exprimait son "regret" de ne pouvoir assister à la capitulation et autorisait le général Itagaki à agir en son nom. Il révéla ensuite que 100,000 soldats alliés étaient arrivés à Singapour. Après avoir donné lecture, à haute voix, des termes de la reddition, on procéda aux signatures. A l'issue de la séance, des officiers alliés escortèrent les émissaires japonais à l'extérieur. Les sept Nippons gardèrent le silence pendant toute la cérémonie.

COLLABORATEURS ARRETES

YOKOHAMA, 12. (P.A.) — Les quartiers-généraux du général MacArthur ont annoncé que Jorge Vergas, premier ministre fantôme des Philippines, du temps de l'occupation japonaise, ainsi que ses deux fils et un Américain nommé Mark Streeter, ont été arrêtés sur ordre personnel de MacArthur pour interrogatoire.

Streeter, prisonnier des Japonais, aurait fait de la propagande pour le Japon dans un camp de prisonnier.

"COUPABLE"

SAN-FRANCISCO, 12. (P.A.) — L'amiral Shigetaro Shimada a changé d'idée au sujet de son suicide.

"J'aurais voulu, dit-il, m'excuser par un suicide, mais j'ai changé d'idée et j'ai attendu calmement jusqu'à ce jour pour obéir aux ordres de l'Empereur et accepter la paix de Potsdam. Il n'est que naturel que je sois détenu comme prisonnier de guerre et que je sois traité comme criminel de guerre. Je n'ai rien à dire et je n'ai pas non plus à excuser l'empereur ou la nation japonaise".

PLUTOT MOURIR

TOKYO, 12. (BUP) — Le colonel Oydodoro, du personnel des relations publiques aux quartiers-généraux impériaux, s'est suicidé après avoir empoisonné sa femme, son fils et sa fille.

DISSOLUTION DU DRAGON NOIR

SAN-FRANCISCO, 12. (BUP) — Le général MacArthur vient d'ordonner la dissolution immédiate de la fameuse Société du Dragon Noir et l'arrestation de ses membres.

Le général affirme que le Japon ne pourra recommencer une autre guerre et que les industries du pays ont été tellement ruinées que le Japon n'est plus qu'une nation de quatrième importance.

OSAKA A BEAUCOUP SOUFFERT

OSAKA, 12. (P.A.) — La deuxième grande ville du Japon, Osaka, dont la population est de trois millions d'habitants, l'une des villes les plus industrielles de l'Empire japonais, a souffert énormément des bombardements alliés. La moitié de la ville est presque en ruines. Les gares, les banques et les hôtels, qui sont à l'épreuve des tremblements de terre, n'ont pas été endommagés. Le tiers de la population est sans abri. Le nombre des morts et des blessés s'élève à 100,000.

10,000 employés en grève aux usines Ford

WINDSOR, Ont., 12. (P.C.) — Quelque 10,000 employés de la "Ford Motor Company of Canada, Limited", à Windsor, ont quitté leur travail, cet avant-midi, à dix heures. La décision de faire la grève a été prise hier soir, au cours d'une réunion d'un comité conjoint des locaux 200 et 195 des "United Automobile Workers (C.I.O.)" et des "Sewards of Local 200".

Une réunion générale de tous les employés se tiendra ce soir, à 7 h. dans la salle du marché local, pour y entendre le rapport des chefs unionistes. Ni la compagnie, ni l'union n'a voulu faire de commentaires immédiats au sujet de cette grève, la quatrième à cet endroit en autant d'années.

Un vote de grève a été approuvé par les membres du local 200 au cours d'un scrutin secret tenu du 29 août au 1er septembre. Pendant que le vote se prenait, le ministre du Travail fédéral, l'hon. Humphrey Mitchell, nomma une commission d'arbitrage de trois membres pour faire enquête sur le différend. Présidée par le juge G.-B. O'Connor, d'Edmonton, cette commission siège, la semaine dernière, à Windsor.

On n'a pas fait connaître les résultats de cette enquête, mais un porte-parole des membres de l'union des travailleurs de l'industrie de l'automobile, Harold Rowe, a révélé, hier soir, que l'union avait reçu un sommaire des recommandations faites au ministère fédéral du Travail par la commission de conciliation et que 2 seulement des sujets de litige avaient été pris en considération.

Il se tue



Le général SEICHI TANAKA, un des amis de Tojo, qui, a-t-on annoncé, aujourd'hui, s'est suicidé. On n'a pas divulgué, toutefois, quand le général nippon s'est tiré une balle, mais on présume que ce fut avant lundi. Avant de mourir, Tanaka laissa une note à Tojo dans laquelle il lui dit que se tirer une balle était la meilleure façon de mourir pour un soldat.

Pensions de guerre

OTTAWA, 12. (C.P.) — A la fin de juillet, 33,001 vétérans de la seconde grande guerre ou leurs dépendants, recevaient en pensions, \$17,000,000 par année.

A la fin de juillet, il y avait 73,310 vétérans de la première grande guerre et 17,132 dépendants de soldats de cette guerre qui recevaient des pensions, annuellement, \$37,147,677.

A Ottawa, le ministre du Travail, M. Mitchell, et M. M.-M. Maclean, chef du département des relations industrielles, étaient en conférence, aujourd'hui, et n'ont pu être rejoints en rapport avec cette grève, à Windsor. On ne sait pas encore quelles mesures seront prises par les autorités.

GRÈVE DANS LA SACOCHE

La grève des trois cents employés de quatre manufacturiers de sacoches qui a débuté il y a quelques jours se continue. L'agent d'affaires, M. Charles Montmorency, leur a demandé de tenir bon et de continuer à faire du pliquetage aux portes des quatre fabriques.

La convention collective de travail qui existait entre patrons et employés est expirée depuis le 1er août et les patrons ont refusé de continuer à accorder à leurs employés le privilège de percevoir pour eux les cotisations syndicales.

Grades et prix à la Faculté de Médecine

Ce matin, à 11 h. eut lieu, à l'Université de Montréal, la collation des grades et des diplômes, ainsi que la distribution des prix à la Faculté de Médecine. La cérémonie s'est déroulée à la salle H-404, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université, ainsi que sous la présidence d'honneur du doyen de la Faculté, le Dr Edmond Dubé.

Voici la liste de ceux auxquels les honneurs furent décernés; Docteur avec "Très Grande Distinction": M. Jean-Marie Beauregard, qui a aussi obtenu les médailles "Sir William Hingston", du Lieutenant-Gouverneur, de Mgr Deschamps, de l'Hôpital Sainte-Justine, de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

DOCTEURS AVEC "GRANDE DISTINCTION": MM. Huard, Gilles; Hymovitch, Victor-Isidore; LeSage, Jean-Bernard; Paré, Hubert.

M. Paré a aussi obtenu le prix "Rodolphe Boulet" et le prix d'Internat.

RELLANT, JEAN — M. Rellant a aussi obtenu le prix "E. P. Lachapelle" et de la Banque d'Epargne.

M. ROCHON, MARCEL — M. Rochon a aussi obtenu le 2e prix d'Internat, MM. Sansregret, Dollard; Frotier, Eliot.

DOCTEURS AVEC "DISTINCTION": MM. Hélie, Maurice; Bernard, Pierre-Louis; Boutet, Lau-

rier; Caron, Richard; Champagne, Jacques; Dagenais, Maurice; Dessureault, Marcel; Caron, Jean; Grignon, Gilles; Lambert, Jacques; Lévesque, Louis-Philippe; Long, Léopold; Lussier, Jean-Jacques; Mayer, Jean-Louis; Merendo de la Torre, Lorenzo; Mireault, Jean-Paul; Montour, Jean; Saint-Louis, Henri; Villemaire, Bernard; Viroile, Pierre.

DOCTEURS — MM. Beauchamp, Marcel; Beaupré, Jacques; Bourgois, Louis; Brisebois, Roland; Campbell, Maurice; Clairmont, Germain; Desmarais, Roland; Desrosiers, Bernard; Dumas, Charles; Durand, Laurier, Mlle Giroux, Yvette, MM. Lagacé, Paul; Lalonde, Eugène; Lapierre, Jean-Louis; Métivier, Henri-Paul; Métivier, Henri-Paul; Meunier, Robert-C.; Nadeau, Jean-Paul; Noël, Maurice; Oulmet, Charles; Paquin, Jean-Louis; Richard, Maurice; Robitaille, Roger-Gilbert; Roy, Paul-Emile; Saint-Pierre, Louis-Jacques; Cagné, Rigaud.

M. Paul-Henri Crevier a obtenu le prix offert par les Laboratoires Nadeau, Limitée.

M. Luc Lafortune a obtenu le prix Lacenne.

La G.-B. fait face à de graves problèmes (ATTLEE)

BLACKPOOL, Angleterre, 12. (B.U.P.) — En adressant la parole aux congressistes des "Trades Unions", réunis à Blackpool, le premier ministre de Grande-Bretagne s'est adressé à toute la nation anglaise et au monde entier. "En travaillant à résoudre les durs problèmes auxquels l'Angleterre fait face à l'heure actuelle, il faut parler de patience et de projets à longue portée. L'Angleterre est actuellement dans une situation fort difficile".

"Nous savons que les stocks de provisions sont très bas", a-t-il ajouté, "que les réserves de vêtements sont presque épuisées, et que les habitations détruites par les bombardements ne sont pas reconstruites. Il faudra des mois et des années pour reconstruire nos régions dévastées. Il faut que le peuple fasse preuve de la même patience que celle qui a précédé les jours de l'invasion".

Parlant de questions Internationales, le premier ministre a aussi ajouté quelques mots concernant le parti qu'il représente au parlement. "Nous voulons bâtir une société des nations libres et coopérant aux intérêts de tous, particulièrement à l'établissement d'une paix solide pour l'Europe".

Le premier ministre de Grande-Bretagne a assuré les congressistes des Trades Unions que le Canada continuera à alimenter l'Angleterre sans interruption. "Nous sommes reconnaissants au Canada et à son gouvernement avec qui nous avons fait certaines ententes qui assureront, en attendant de nouvelles ententes avec les Etats-Unis, une alimentation régulière à la population de Grande-Bretagne", dit en terminant son discours le premier ministre anglais.

Évaluation majorée

GATINEAU, 12—(D.N.C.) — Le conseil de ville de Gatineau annonce qu'il a décidé d'élever l'évaluation municipale de la Canadian International Paper Co., de \$350,000 à \$4,000,000, à partir du 1er juillet 1946.

L'évaluation n'avait pas été relevée depuis vingt ans. La compagnie a trente jours pour en appeler de cette décision.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Tué par une CWAC

Un citoyen de St-Barthélemy, M. Réal Lebeau, âgé de 21 ans, a été tué instantanément ce matin, à 2 heures, au cours d'un accident de la route survenu entre Berthier et Maskinongé.

La victime fut frappée par un camion de l'armée conduit par une CWAC, qu'il fut impossible d'identifier. La Sûreté provinciale et l'armée font enquête. Le cadavre a été transporté à la morgue de Berthier.

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter tous les deux jours. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans tous les pharmacies — 25¢. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

Le congrès des H.E.C. les 4, 5 et 6 octobre



Photo prise hier après-midi au Cercle universitaire à l'occasion de la réunion du comité de préparation du congrès des Anciens de l'École des Hautes Etudes commerciales les 4, 5 et 6 octobre prochain à Montréal. Ci-dessus, 1ère rangée, de gauche à droite: MM. Roger Messier, Léopold Lachance, Pierre Ste-Marie, professeur à l'école des Hautes Etudes et président du comité d'organisation du congrès; Arsène Morin, président de l'association des H.E.C. et Roland Philie, vice-président; 2e rangée, dans le même ordre: M. Jean-C. Aubry, Henri Touchette, Lionel Gauthier, Vianney Pineault, secrétaire, Guy Pinsonneault et Philippe Hurteau. (Photo la "Patrie").

Le directeur Paré quitte l'Association des chefs

DRUMMONDVILLE, 12. — M. Raymond Paré, directeur du service des Incendies de Montréal, et premier vice-président de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province qui tient actuellement son congrès annuel ici, vient de démissionner comme vice-président au moment où il allait être élu président de l'Association demain.

Aucune raison officielle n'a été donnée pour cette démission du chef du service des incendies de Montréal, mais il est compris qu'elle a été donnée à la suite de différends survenus dans l'administration interne de l'Association.

De plus un autre fait qui souève maints commentaires depuis le début du congrès est l'absence de toute délégation de la police de Montréal qui, d'habitude envoie toujours plusieurs de ses membres au congrès de l'Association. Aucune explication n'a été donnée au sujet de cette absence; elle serait causée par une vive dissension qui existerait depuis assez longtemps entre deux groupes de membres de l'Association.

Au cours de la journée d'hier le comité exécutif de l'Association a tenu une longue séance secrète à la suite de laquelle aucun communiqué n'a été émis, mais il semble qu'on y ait surtout discuté de la publication du Bulletin de l'Association. A ce sujet également il existe un différend entre les membres.

Au cours de la séance d'hier après-midi les délégués ont entendu le chef de police Pierre Gatineau, de Verdun qui a souligné l'importance de l'entraînement des candidats qui désirent faire partie des divers corps de police de la province. Il a suggéré que les candidats aient à subir un long entraînement avant d'être acceptés et qu'ils suivent des cours spéciaux une fois leur demande acceptée. Il a dit que l'entraînement du policier devrait être au moins l'égal de celui du soldat.

Le directeur Gatineau a également suggéré que les candidats subissent un certain entraînement légal, soulignant surtout l'importance que prend en Cour le témoignage d'un agent de police à la suite d'une arrestation. Il a de plus fortement insisté auprès des

jeunes policiers pour qu'ils ne prennent aucune part à la politique disant que de telles affiliations étaient souvent nuisibles à leurs devoirs.

Hier soir les délégués étaient les invités du chef de police Maurice Vincent, de cette ville. Ce soir, ils seront les invités de la ville de Drummondville, à un grand dîner.

Congrès des H.E.C. les 4, 5 et 6 octobre

L'Association des anciens des Hautes Etudes commerciales (H.E.C.) tiendra les 4, 5 et 6 octobre un congrès au cours duquel elle s'efforcera de réunir tous les anciens pour aborder avec eux l'étude des problèmes que posera l'après-guerre aux étudiants sortis de notre faculté de Commerce.

Comme le déclaraient hier MM. Arsène Morin, président des H. E. C. et Pierre Ste-Marie, président de l'organisation du congrès, une telle union est nécessaire pour permettre aux diplômés de l'École des Hautes Etudes commerciales de se serrer les coudes et d'étudier ensemble des questions qui touchent particulièrement les hommes lancés dans la carrière du commerce et de l'industrie.

On avait, dès 1943, étudié l'éventualité d'un tel congrès, mais la guerre et d'autres problèmes avaient empêché les H.E.C. de le tenir à cette époque.

Avant de clore la réunion, M. René Guenette, secrétaire du Cercle et grand ami des journalistes, ajouta quelques mots pour souligner la nécessité de la collaboration de tous.

PROGRAMME

Il est peut-être encore trop tôt pour donner en détail le programme de ce congrès. On peut néanmoins en indiquer les grandes lignes. Le congrès s'ouvrira le jeudi 4 octobre par une grand'messe que célébrera à l'église Notre-Dame, le recteur de l'université, Mgr Olivier Maurault, qui est en même temps aumônier des H.E.C. Au cours de cette première journée, il y aura un déjeuner au Cercle universitaire, des visites industrielles, etc.

Le lendemain sera marqué par des séances d'études des divers comités du congrès: assurance, industrie, ex-

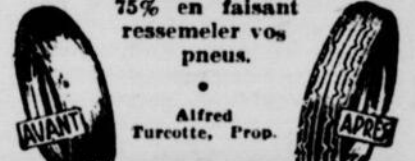
perts-comptables, commerce, finance, etc.

La troisième journée enfin il y aura une assemblée générale de tous les congressistes dans la salle des promotions de l'université de Montréal et un dîner-causerie, à l'issue duquel M. Edouard Montpetit prononcera une conférence et clôturera ces assises. Ajoutons qu'un programme a été spécialement préparé pour les dames des congressistes.

Les Windsor à Paris

PARIS, 12. — (P.A.) — Le duc et la duchesse de Windsor arriveront au Havre, le 22 septembre, à bord du navire américain "Argentina". Ils se rendront à Paris, où ils possèdent une maison. Le duc et la duchesse resteront à Paris quelque temps avant de visiter leur domaine dans le sud de la France.

Épargnez de 50 à 75% en faisant ressembler vos pneus.



Alfred Turcotte, Prop.

STADIUM TIRE SERVICE
1871 DELORIMIER, CH. 8966
ALF. TURCOTTE Prop.

CHRONIQUE Ouvrière

La menace de grève dans les filatures

Mlle Madeleine Parent, organisatrice de l'Union des tisserands d'Amérique, affiliée à la Fédération américaine du travail, a brandi la menace de grève des 2,500 employés des filatures de Dominion Textile, à Montréal, au cours d'une réunion qui avait lieu, hier après-midi, aux quartiers généraux de l'union, à Hochelaga.

Après avoir exprimé peu de satisfaction sur la récente entrevue que les chefs ouvriers canadiens ont eue à Ottawa, avec les membres du cabinet fédéral, Mlle Parent a protesté contre la décision de Dominion Textile de réduire les heures de travail de 55 à 48 heures par semaine, sans augmenter les salaires.

Mlle Parent a déclaré qu'à moins de changement dans l'attitude de la compagnie à l'égard des travailleurs, un vote de grève serait pris prochainement chez les tisserands.

Le Syndicat de l'auto-voiture tiendra son assemblée régulière à 1231 est, rue Demontigny.

NOUVEAUX OFFICERS CHEZ LES TISSERANDS

Officiers élus par l'Union des ouvriers du coton et lin pour 1945-46: Phyllis Dionne, président; Louis-Ph. Croteau, vice-président; André Masse, sec.-arch.; Marcel Desfossés, sec.-corr.; Albert Cloutier, sec.-trés.; Joseph Benoit, sec.-financier; Edgar Hevey, ass.-sec.-arch.; Léopold Martineau, ass.-sec.-corr.; Mlle Rita Côté, ass.-sec.-trés.; Hérmas Sylvain, sentinelle; Gérard Jutras, ass.-sentinelle.

M. H. D'Amour, président de la Fédération N. C. du textile, agissait comme président d'élection.

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Répondez avec générosité à l'appel des enfants malades qui vous implornt



Si vous n'avez pas la visite de l'auxiliaire, adressez votre obole à l'hôpital, 6055, St-Denis

Donnons

pour nos petits!

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 1945

DU 10 AU 20 SEPTEMBRE

OBJECTIF: \$105,000

"Québec fidèle à sa tradition"

Maintien de la Confédération

OTTAWA, 12. (D.N.C.) — Encore une fois la province de Québec a démontré qu'au lieu d'être un foyer d'extrémistes comme on l'a représentée par tout le pays durant la dernière campagne électorale, elle est restée fidèle au parti libéral qui lui assurait des garanties de sécurité morale et sociale et dont la politique répondait le mieux à la "formule du bon sens".

Voilà en quels termes M. Maurice Lalonde, député libéral de Labelle, qui a repris, hier, le débat sur l'Adresse, après que la Chambre eut adopté le douzième des crédits pour le service civil, s'est exprimé afin de faire bien comprendre que le moment est arrivé de traiter la vieille province française, selon toutes les lois de l'équité, de la franchise et de la justice.

Le député de Labelle signale la victoire de M. King et St-Laurent aux élections et les félicite d'avoir accepté la langue française et d'avoir défendu les droits des nations mineures à San-Francisco.

PARTI LIBERAL

Parlant en anglais, M. Lalonde dit qu'en certains milieux on fut surpris du vote dans Québec. On avait représenté Québec comme un foyer d'extrémistes. La province a démontré une fois de plus qu'elle est fidèle à sa tradition de paix et d'équilibre. Elle a voté pour le parti libéral parce que c'est le parti qui lui donnait des garanties de sécurité morale et sociale et que sa politique était la "formule du bon sens". Québec demeura la forteresse de la tradition politique et de la stabilité.

LA CONSTITUTION

M. Lalonde dit qu'il n'est pas question de séparatisme dans Québec: On veut le maintien de la Confédération sous "une constitution revivifiée". Il parle ensuite de l'harmonie et de l'entente nécessaire entre les races. "Les exigences injustes et l'arrogance de la majorité ainsi que les violentes dénégations de la minorité ne peuvent produire cette harmonie nécessaire. C'est ce que Québec a comprise en reportant au pouvoir le gouvernement King-St-Laurent."

M. Lalonde parle ensuite de la Conférence interprovinciale, qui est à son avis "les assises d'un nouveau confédératif". Les parties intéressées semblent s'entendre sur une refonte de l'Acte confédératif. Je ne suis pas centralisateur, mais la constitution comme toutes les lois subit l'effet inéluctable du temps et du progrès. Il faut modifier l'Ac-

te de l'Amérique Britannique du Nord.

LE BLOC

Certains prétendent que c'est une hérésie de toucher à la Constitution, comme les membres du "Bloc Populaire". Mais je leur dirai que ce n'est pas le "Bloc" qui a sauvé la Constitution dans le passé, mais les partis traditionnels. J'ai confiance que si l'on apporte des modifications à la Constitution sous le gouvernement actuel, les droits des minorités seront respectés.

LE GENERAL PEARKES

Le général G.R. Pearkes, V.G., député conservateur de Nanaimo, qui suit M. Lalonde, en est demeuré à la période de la conscription et tout son discours porte sur le sujet.

Il parle d'abord de son comté et affirme, avec une grande violence, que jamais la Colombie ne permettra que les Japonais retournent prendre l'industrie des pêcheries dans cette province.

L'ancien commandant de la Côte du Pacifique qui fut relevé de son commandement par le Général McNaughton à la suite de la crise de la conscription limite le reste de son discours à la critique de l'armée. Il soutient que la démobilisation favorise les recrues qui n'ont pas voulu s'engager pour outre-mer aux dépens des soldats qui ont combattu.

LANGUE ANGLAISE

"Tout homme qui ne veut pas servir dans l'armée, dit-il, obtient sa démobilisation. Il suffit qu'il dise à son sergent: "I dont speak english" pour qu'il soit jugé inapte et libéré." Il dit que le projet du gouvernement de conserver une armée temporaire ne recrutant que les soldats du service actif maintiendra le système des deux armées au Canada. Il ajoute qu'il faut abolir ce système d'une armée prête à servir partout et d'une autre qui voudrait bien rester dans l'armée à la condition de ne pas aller combattre. A son avis, il y a encore 16,000 recrues sous les armes et il se plaint qu'on les fait voyager pour les instruire

et qu'ils jouissent d'un grand luxe dans les camps.

D.-M. FLEMING

Aux applaudissements nourris des députés conservateurs, M. D.-M. Fleming, (Toronto-Eglinton) a reproché au gouvernement d'avoir hissé, au mât du parlement, l'enseigne de la Marine canadienne à la place de l'Union Jack, sous prétexte que c'était là un geste arbitraire que le Parlement n'avait pas eu l'occasion de sanctionner. Du même souffle, M. Fleming a ajouté que la province de Québec se tournerait un jour vers M. John Bracken, lorsqu'elle saura combien le chef conservateur est "sincère".

M. Fleming, qui est un nouveau venu à la Chambre des Communes, avait auparavant pris la peine d'avouer, si l'on peut dire, qu'il n'est pas un "sectaire". Parmi les conservateurs, ce n'est pas le seul nouveau venu à émettre d'aussi singuliers propos pour se concilier la Province de Québec.

L'HON. ILSLEY

Avant que ne reprenne le débat sur l'Adresse, le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Ilsley a présenté une mesure pour obtenir des crédits provisoires de \$100,000,000, pour subvenir aux dépenses du gouvernement soit \$1,356,000,000, que la Chambre sera priée d'adopter prochainement pour financer l'année se terminant le 31 mars 1946. La Chambre a aussi adopté, outre cette mesure, un bill octroyant au gouvernement \$29,000,000, pour subvenir aux dépenses ordinaires durant un mois.

LE CAPITAINE VIAU

Le capitaine Fernand Viau, premier député de langue française de Saint-Boniface, a déclaré dans son "maiden-speech", qu'à son sens le Canada devrait maintenir une armée permanente en temps de paix et que l'entraînement militaire d'un an ou deux était une excellente chose pour les jeunes gens. Il a en outre affirmé que l'attitude des nationalistes forcés de la province de Québec à la Chambre des Communes, qui ont consacré les énergies à empêcher le Canada de participer à la guerre, constitue

Il retrouve sa femme paralysée

A son arrivée d'outre-mer à Montréal, lundi soir, l'artilleur M. Jones, de Verdun, fut accueilli par son épouse que la paralysie force maintenant à se mouvoir dans une chaise roulante. C'est après le départ de son époux que Mme Jones fut ainsi frappée de paralysie. Elle ne manifeste pas moins le bonheur qu'elle ressent du retour de celui qui comme tant d'autres a vaillamment accompli son devoir. (Photo Armée canadienne).



une tache indélébile sur la Chambre. A titre de Canadien français de l'Ouest, il peut affirmer que ses compatriotes des autres provinces ont vigoureusement désapprouvé l'attitude de ces extrémistes. M. Viau a fondé son plaidoyer en faveur d'une armée de métier sur le fait qu'un tel système contribuera puissamment à former de meilleurs citoyens, tout en évitant la répétition de certains incidents qui se sont produits durant la guerre.

AUG. MARQUIS

M. Marquis a tout d'abord parlé de son comté de Kamouraska, puis il a reproché à ceux qui réclamaient durant la guerre la mobilisation forcée de réclamer aujourd'hui les premiers, et avec autant de véhémence, la démobilisation immédiate des forces armées. M. Marquis a en outre affirmé sa confiance dans le premier ministre et dans son gouvernement pour résoudre les problèmes de la paix. Il a enfin prononcé un bref plaidoyer en faveur d'un hymne et d'un drapeau national, symboles de la nationalité canadienne.

LES CONSERVATEURS

La plupart des députés conservateurs ont surtout fait porter leurs critiques sur les lenteurs, ou prétendues telles, de la démobilisation, tels le général Pearkes, le colonel Cecil Merritt, Croix Victoria, qui a incidemment félicité le gouvernement de disposer d'administrateurs compétents parce que, a-t-il dit, "pour occuper d'aussi hauts postes ils doivent être compétents".

L'HON. ABBOTT

Répondant à ces critiques, l'hon. Douglas Abbott, ministre de la Défense nationale, a défié les députés conservateurs, de suggérer des changements précis à opérer dans le programme de démobilisation de nos troupes. Et cela après que les parlementaires de l'opposition eurent passé presque toute la journée à dénoncer le mode de rapatriement d'outre-mer des soldats canadiens. A quoi le lieutenant-colonel Cecil Merritt, député conservateur de Vancouver-Burrard, a répondu qu'il n'appartenait pas à l'opposition de déterminer la politique du gouvernement.

LA SEULE FEMME

On a aussi entendu aujourd'hui la seule femme de la Chambre des Communes prononcer son "maiden-speech" avec du reste beaucoup d'aisance et de grâce. Il s'agit de Mme Gladys Strum, CCF, de Qu'Appelle, qui a déclaré que la guerre ayant démontré combien le Canada disposait d'une puissance de production quasi-illimitée, le chômage et la sous-production ne devraient pas se produire au pays. Mme Strum a attiré l'attention de la Chambre sur le nouveau gouvernement travailliste de Westminster, qui écrira, à son sens, une nouvelle page d'histoire politique en Grande-Bretagne.

ON N'A PAS LE DROIT DE LIRE SON DISCOURS
OTTAWA, 12. (D.N.C.)—L'hon.

Gaspard Fauteux, président de la Chambre des Communes, critiqué déjà pour avoir lu un discours aux Communes, a lu, hier, un avertissement aux députés leur rappelant que les règlements parlementaires défendaient la lecture des discours. Peu de temps après avoir été élu député fédéral, le Dr Fauteux commença à lire son discours en Chambre. Un député progressiste-conservateur s'objecta à la chose et cita à cette fin les règlements parlementaires, le Dr Fauteux répondit qu'il s'était servi d'un texte pour lui faciliter la tâche de parler en anglais. Puis il abandonna son texte sur son pupitre et continua ses remarques en français.

Puis, comme président, le Dr Fauteux a lu l'avertissement rappelant aux députés la défense de lire leurs discours. "Je ne pense pas qu'il soit très encourageant pour les nouveaux députés", dit-il, "de constater que le président leur lit cet avertissement. Mais c'est mon devoir d'attirer leur attention sur le fait que les règlements de la Chambre défendent la lecture des discours".

HÉON PROTESTE

M. Georges Héon, député progressiste-conservateur indépendant d'Argenteuil, a déclaré que c'est lui-même qui a demandé au greffier, M. Arthur Beauchesne, de le placer au siège qu'il occupe actuellement à l'arrière de la Chambre. Et cela bien que, par séniorité il aurait pu occuper un siège plus en avant. M. Héon est assis à la dernière rangée des banquettes progressistes-conservatrices, sur une question de privilège, M. Héon a protesté contre un article paru dans un quotidien de Montréal, où M. Héon était décrit comme un homme sans parti siégeant au dernier fauteuil de la dernière rangée à la frontière des banquettes C. C. F.

M. Héon explique que les progressistes-conservateurs l'ont toujours traité avec la plus grande courtoisie. C'est lui-même et non pas le chef du parti progressiste-conservateur qui a fait le choix de son siège.

MUTATIONS

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, vient d'annoncer dans son diocèse les changements ecclésiastiques ci-après:

M. l'abbé Ferdinand Jodoin, curé d'Upton, est nommé curé à Saint-Hugues (Bagot);

M. l'abbé Richard Lecomte, curé de St-Charles-sur-Richelieu, nommé à Upton;

M. l'abbé Raoul Péloquin, curé de Philipsburg nommé à St-Charles;

M. l'abbé Nazaire Benoit, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, nommé curé à Philipsburg;

M. l'abbé Louis-de-Gonzague Chouinard, nommé aumônier de l'Hôtel St-Joseph, à Granby.

En route pour l'Angleterre



Le transport de troupes "Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, a levé l'ancre mardi soir, avec à bord le gouverneur général du Canada, la princesse Alice, le général G.-P. Vanier, ambassadeur du Canada en France et plusieurs centaines de passagers, dont 34 infirmières de la brigade ambulancière St-Jean. On en voit ici un groupe photographié dans la cabine du gouverneur général. Ce sont, de gauche à droite, Mme R.-A. JAMIESON, surintendante divisionnaire, de la ville de Québec; Mlle B.-K. MANDRELL, assistante surintendante provinciale, Vancouver, C.-B.; la princesse ALICE, patronne de l'Ordre Vénérable de St-Jean de Jérusalem; Mlle R.-M. ALLEN, surintendante provinciale, Calgary, Alberta; le gouverneur général, chevalier commandant de l'Ordre Vénérable de St-Jean de Jérusalem; Mlle A. LANDRIault, officier provincial de la brigade ambulancière St-Jean, de Montréal; et Mlle H.-S. KANE, surintendante provinciale, Québec. De ce groupe, seules Mlles Mandell et Allen vont en Europe. (Photo C.P.R.)

LE SÉNAT

«Si le Canada veut survivre, il lui faut un drapeau bien à lui»

(L'HON. DUPUIS)

OTTAWA, 12. (D.N.C.) — "Nous sommes justifiables d'avoir une foi inébranlable dans l'avenir du Canada. Et si le Canada doit survivre, il lui faut un drapeau bien à lui". C'est en ces termes que l'hon. Vincent Dupuis, sénateur de la division de Rigaud, exprima, hier soir, son approbation de la décision qu'a prise le gouvernement King de doter le Canada d'un emblème national bien distinctif de notre pays.

M. Dupuis appuyait l'adresse en réponse au discours du Trône, et secondait l'hon. Brewer Robinson, sénateur libéral de l'Île du Prince-Edouard, qui avait inauguré le débat, en proposant l'adoption de l'adresse.

Au début de sa séance d'hier (la première réunion régulière du sénat, depuis l'ouverture de la session) plusieurs sénateurs se sont joints au leader de la Chambre Haute, l'hon. Wishart M. L. Robertson, pour faire l'éloge de leur collègue disparu, l'hon. John Alexander MacDonal, conservateur de la Nouvelle-Ecosse, décédé depuis la dernière session. L'hon. C. C. Ballantyne, leader de l'Opposition, et l'hon. Dan MacLennan, libéral de la Nouvelle-Ecosse, prirent la parole pour exprimer leurs regrets de la disparition de leur collègue défunt. Le sénateur MacDonal est décédé à Glace-Bay le jour même des dernières élections fédérales, le 11 juin.

NOUVEAU LEADER

Avant le débat sur l'adresse, le leader de l'Opposition, l'hon. C. C. Ballantyne, a félicité chaleureusement l'hon. W. Noël Robertson de sa nomination comme ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au Sénat. Le sénateur Robertson s'est montré sensible à cet éloge et a remercié le chef de l'Opposition de ses offres de collaboration, l'assurant de dispositions identiques de sa part et de celle de ses collègues libéraux.

18 NOUVEAUX

Depuis l'assèmblement de 18 nouveaux libéraux, le jour de l'ouverture de la session, la Chambre Haute donne un peu le spectacle qu'on voyait aux Communes aux sessions précédentes. La majorité libérale est telle qu'elle déborde du côté de l'Opposition. Une douzaine des nouveaux sénateurs siègent à la gauche du président, mais à l'extrémité opposée de la Chambre Rouge au lieu d'être près du fauteuil de l'Orateur, comme c'était le cas aux Communes.

L'HON. ROBINSON

En proposant l'Adresse en réponse au discours du Trône, le sénateur Robinson, un ancien

combattant de deux guerres, a déclaré que les problèmes auxquels le Parlement a aujourd'hui à résoudre sont aussi graves et importants que ceux qui le confrontaient il y a six ans, lors de la session spéciale convoquée pour la déclaration de la guerre. Si le Canada et les autres nations unies appliquent toutes leurs énergies à la solution de ces problèmes, dit-il, il ne failliront pas à la tâche d'établir une paix durable.

Le sénateur de l'Île du Prince-Edouard voit dans le discours du Trône plusieurs points dont l'ensemble forme un programme qui permettra au Canada de faire sa grande part dans l'établissement d'une paix juste et durable. Il a insisté sur l'importance des projets d'embellissement de la Capitale, ajoutant que beaucoup de villes canadiennes y gagneraient à avoir plus de parcs et de monuments commémoratifs comme on se propose d'en ériger un à Ottawa.

UN DRAPEAU

Le sénateur Robinson s'est déclaré entièrement favorable à l'idée d'un drapeau purement canadien, rappelant qu'il en avait constaté le besoin en voyant durant la guerre les étendards des autres nations du Commonwealth flotter fièrement à l'étranger. Il en va de même de la nationalité canadienne, dit-il, surtout après le rôle que le premier ministre Mackenzie King a joué, à San-Francisco, comme chef des puissances moyennes.

Il a indiqué comme rôle d'urgence du gouvernement de rétablir au plus tôt les combattants dans la vie civile.

L'HON. V. DUPUIS

L'hon. Vincent Dupuis, se levant pour appuyer l'Adresse, évoque tout d'abord quelques souvenirs personnels sur les débuts de la carrière, qui l'a conduit à la plus haute Assemblée du pays.

Il félicite l'hon. sénateur J. H. King de son élévation à la présidence et l'hon. W. M. Robertson, de sa nomination au poste de leader de la Chambre Haute. Il fait l'éloge de l'un et de l'autre, ainsi que de son prédécesseur comme repré-

sentant de la division québécoise de Rigaud, feu l'hon. Arthur Sauvé.

AIDE CHARITABLE

Passant au discours du Trône M. Dupuis se réjouit de la fin "du conflit le plus horrible que l'humanité ait connu". Malheureusement la famine et la misère règnent dans les pays dévastés par la guerre, et l'Europe a besoin de l'aide charitable des Amériques. Nous devons ce secours, comme nous devons une reconnaissance impérissable à ceux dont les sacrifices nous ont permis de continuer notre vie dans la liberté, la tranquillité et la paix.

SAN-FRANCISCO

M. Dupuis signale la participation du Canada à la conférence de San-Francisco, et la convocation de la Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction, où le gouvernement a soumis des projets aux fins d'organiser l'embouchage et de pourvoir à la perception d'un revenu national équitable ainsi qu'à l'établissement d'un programme de sécurité sociale. Il se dit convaincu que "dans leurs efforts pour réaliser cet article de leur programme, les membres du cabinet fédéral auront constamment à l'esprit le respect des droits des provinces et des minorités".

L'orateur constate avec plaisir que le "gouvernement se propose d'abolir graduellement les restrictions de guerre sans causer l'inflation", et de restaurer le plus tôt possible le libre exercice des droits.

SIGNE SENSIBLE

M. Dupuis insiste tout particulièrement sur le projet d'adopter un drapeau distinctif pour le Canada. "Le drapeau distinctif c'est un signe sensible qui symbolise l'âme et les aspirations d'un peuple". Et "nonobstant la diversité de nos origines, nos aspirations convergent toutes vers un idéal commun de l'Île du Prince-Edouard à l'Île de Vancouver. C'est pourquoi le sénateur Dupuis trouve impérieux que ces aspirations s'extériorisent par un signe, non par un oriflamme qui ne représenterait qu'une section du pays et aurait pour effet de nous diviser mais par un emblème qui symbolise l'idéal commun à tous les Canadiens. Et il ajoute que "si le Canada doit survivre, il lui faut un drapeau bien à lui".

UNE EMULATION

Puis le sénateur Dupuis cherche à convaincre ses collègues de la Chambre Haute "que le peuple du Québec ne se laisse pas guider par un égoïsme jaloux et tracassier, mais, bien plutôt par une émulation de bon aloi". Québec, dit-il, "n'ambitionne rien autre chose que de mériter sa juste part de soleil et de liberté sur cette terre du Canada. Ne commettez pas l'imprudence de le juger par les apparences". Il demande à ses collègues de se rendre compte "que s'il n'y a pas plus de citoyens de ma province qui occupent des positions importantes dans les services publics et dans l'industrie, nous devons en chercher la cause ailleurs que dans leur incompétence".

Il leur demande d'enlever la poutre de l'œil avant de chercher la paille dans l'œil des Canadiens de langue française. Québec, dit-il, est patiente,

Le colonel Dollard Ménard accueille son frère

A bord du transport de troupes "Cameronia" qui d'outre-mer atteignit Québec dimanche dernier, se trouvait le capitaine Vincent Ménard, de Montréal, frère du colonel Dollard Ménard, D.S.O., qui commanda les Fusiliers Mont-Royal, lors du raid sur Dieppe. On voit ici le colonel, à gauche, accueillant son frère Vincent à son arrivée dans la vieille capitale après avoir vaillamment servi, comme le héros de Dieppe.



(Photo Armée canadienne)

Laflamme invulnérable

Il y a un homme qui croit aux miracles, ce matin à Montréal et c'est M. Joseph Laflamme, 54 ans, 1100 rue S.-Georges. La raison: Vers les huit heures, hier soir, M. Laflamme traversait la chaussée de la rue Craig vers le nord vis à vis l'extrémité nord de la rue S.-Gabriel, lorsqu'il fut heurté par une auto conduite par M. Paul DeSève, 715 rue Du Couvent à ville S.-Laurent.

L'aile gauche de l'auto frappa M. Laflamme qui fut projeté sous un tram du circuit Amherst qui filait vers l'est rue Craig. Le conducteur du tram bloqua les freins et son véhicule stoppa en quelques pieds. Malgré tout M. Laflamme se trouvait sous le tram et on demanda d'urgence le camion spécial de la compagnie de tramway afin de soulever le tram pour permettre de sortir le blessé ou le mort. En même temps les policiers Drolet et Robillard de la radio-police demandèrent l'ambulance de St-Luc.

Des centaines de piétons s'étaient rassemblés et plusieurs s'attendaient de voir surgir un corps déchiqueté ou broyé lorsqu'on souleva le lourd tramway, mais il n'en fut rien. Car la victime gisait sur la chaussée à l'arrière des roues d'avant du tramway. On le transporta cependant à St-Luc où les autorités médicales nous ont déclaré que M. Laflamme n'avait qu'une légère blessure qui ne nécessita que deux points de suture.

Par la verdeur de sa répartition, le blessé a prouvé d'ailleurs ce matin au reporter qui lui demandait sa photo, qu'il avait bonne envie de vivre.

HEURTEE PAR UN TRAM

Pierrette Vaudreuil, 6 ans, fille de M. et Mme Marcel Vaudreuil, 1306a rue Laurier, souffre de contusions multiples à la suite d'un accident survenu à l'intersection des rues Laurier et Chambord, hier soir, lorsqu'elle fut heurtée par un tramway. On la transporta d'urgence à Ste-Justine où les autorités médicales déclarent que son état est bon.

TROIS BLESSES AU TRAVAIL

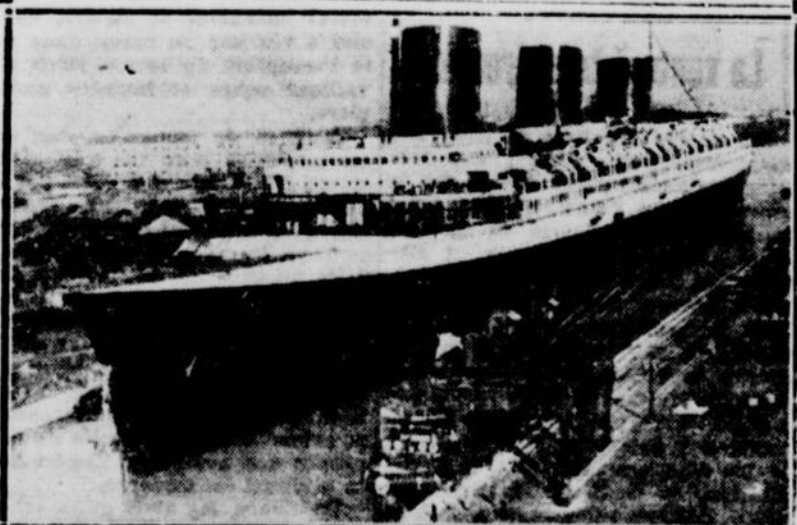
Trois hommes ont été blessés vers midi trente, hier, dans un accident qui se produisit rue McGregor, à une trentaine de pieds à l'ouest de la rue Atwater. Il s'agit de manoeuvres qui travaillent sur le rail de la

tolérante et tenace, parfaitement consciente de l'importance des autres provinces sœurs, avec lesquelles elle forme "un tout indivisible dont le nouveau drapeau sera le sublime emblème".

En terminant, le sénateur Dupuis remercie la divine Providence de nous avoir fait triompher des forces du mal et d'avoir placé et maintenu à la tête de notre pays un véritable homme d'état, le Très Hon. Mackenzie King, dont il fait un vibrant éloge.

L'hon. John-T. Haig, progressiste-conservateur, de Winnipeg, a ajourné le débat, qui reprendra à 3 heures cet après-midi.

Que lui réserve l'avenir?



Le paquebot géant "Normandie" disparaît sous la rouille, dans le port de New-York, et bien qu'il ait coûté \$60,000,000, et que les Etats-Unis aient dépensé \$11,000,000 afin de le convertir en transport de troupes, on ne sait quel sort lui est réservé. Le gouvernement français s'en désintéresse, la Ligne Française et les Etats-Unis aussi. Depuis que la négligence inexcusable d'un garçon soudeur a causé l'incendie du magnifique paquebot, la guigne s'est acharnée sur le "Normandie". Aux dernières nouvelles, le département de la marine des Etats-Unis faisait savoir qu'il avait une nouvelle à communiquer, sous peu, au sujet du navire qui fut, autrefois, l'orgueil de la marine marchande de France.

NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON

LE
WASHINGTONIAN

Départ
GARE CENTRALE
MONTRÉAL
8 h.50
TOUS LES SOIRS

CANADIEN NATIONAL

LA PATRIE

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations.
J.-N. A. Perrault Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 150 est. rue Sainte-
Catherine, Montréal. Téléphone: L.A.-
caster 3:21—Echange correspondant
avec les différents services.

REPRESENTANTS
Toronto Ont.: Hugh Rose, chambre
201 Edifice McKinnon 19 rue Me-
linda, Toronto Ont. Téléphone:
EL:cin 1016

Etats-Unis: Ralph R. Mulligan, 441,
Lexington Ave New-York.

ABONNEMENTS
Edition quotidienne Canada,
un an \$5.00
Edition quotidienne Canada,
six mois 2.75
Edition quotidienne États-
Unis, un an 6.00
Edition quotidienne États-
Unis six mois 3.00
Edition du dimanche Canada,
un an 3.50
Edition du dimanche États-
Unis un an 3.50

MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1945

Vive la pensée française!

* * *

Heureux quiconque peut contri-
buer à la faire rayonner.

* * *

Les éditeurs canadiens en ont
porté fièrement le flambeau dans
le monde libre durant la nuit de
l'occupation du sol français.

* * *

Est-il désirable de voir éteindre
le nouveau foyer de rayonnement
du livre français qu'ont si opportu-
nément allumé les éditeurs de notre
jeune pays? Assurément NON.

* * *

Redevenus libres, les éditeurs de
France reprennent leurs activités
et le monde intellectuel s'en réjouit,
mais il convient d'encourager les
éditeurs étrangers à poursuivre
l'œuvre bienfaisante qu'ils ont en-
treprise au cours de la récente
captivité de la France.

* * *

N'oublions pas de souscrire le
plus tôt possible à la campagne
bienfaisante entreprise par l'Hôpital
Sainte-Justine pour le soutien
des enfants malades. Que chacun
donne généreusement selon ses
moyens, car les besoins sont grands
et urgents. Il ne faut pas que les
petits qu'abrite l'Hôpital Sainte-
Justine manquent du nécessaire.
Donnons.

Les premiers coupables

Tojo, criminel de guerre

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le coup de revolver que l'ancien
premier-ministre du Japon s'est
tiré dans la poitrine, avec combien
de maladresse, d'ailleurs, est un
incident tout à fait insignifiant en
regard de l'événement formidable
qu'est la défaite du Japon. Si ce
militariste fieffé avait mieux visé
il aurait pu de la sorte se donner
une fin qu'il n'avait pas méritée et
échapper à son juste sort, mais tout
indique que la justice pourra suivre
son cours et que l'homme qui, de
son propre aveu, a plongé le peuple
japonais dans la guerre et l'a con-
duit au désastre, sera jugé et con-
damné suivant le nouveau critère
que les Nations Unies veulent don-
ner aux relations internationales.

L'arrestation de M. Tojo s'est
faite en vertu du principe que les
auteurs d'une guerre d'agression
sont des criminels et qu'ils doivent
être châtiés. C'est là un principe
nouveau, que les Nations Unies ont
proclamé lorsqu'elles ont annoncé
que les dirigeants de l'Allemagne
nazi seraient arrêtés et traduits en
justice. Le procès qui s'instruira
bientôt à Nuremberg ne verra pas
les hommes politiques et les géné-
raux allemands accusés d'avoir
commis ou laissé commettre des
actes d'atrocité ou de terrorisme,
mais d'avoir complété pour déclen-

cher une guerre d'agression. Tel
est leur crime, que le droit inter-
national n'avait pas jusque là co-
difié et qui, dans le passé, était
demeuré impuni.

Il y a d'autres crimes de guerre
que celui-là, pour lesquels des cen-
taines de coupables, en Allemagne,
ont déjà été exécutés ou condam-
nés à la prison, mais ces crimes
découlent tous de celui qui a été
commis par les hommes qui ont
voulu la guerre, qui l'ont préparée
et déclenchée et qui, de la sorte,
ont ouvert sur l'Europe le flot de
meurtres, de tortures, de vols qui
devait inévitablement accompagner
la guerre. Comme le fait observer
le juge Robert H. Jackson, de la
Cour Suprême des Etats-Unis: "Si
ce n'était pas un crime que de dé-
clencher une guerre d'agression, on
pourrait douter de l'existence même
d'autres crimes de guerre. Insti-
tuer la guerre, c'est mettre en mou-
vement les forces du meurtre et de
la destruction. Envahir un pays,
c'est s'engager dans une voie où les
tueries, la destruction et la bru-
talité deviennent des objectifs. S'il
ne doit pas y avoir de sanctions
contre ceux qui forgent cette chaî-
ne de maux, il semble inéquitable
de punir ceux qui commettent en-
suite des offenses isolées".

Croyant évidemment qu'il allait
mourir, l'ancien premier-ministre
du Japon a dicté, devant témoins,
une déclaration où il reconnaît
avoir voulu et préparé la guerre
que son pays a perdue; il dit en
assumer toute la responsabilité. Il
a ainsi fourni à ses accusateurs
une pièce à conviction qui hâtera
sa condamnation à mort et qui
incriminera avec lui tous les hom-
mes politiques et les généraux qui
ont lancé le Japon dans la voie du
militarisme agresseur.

Le drapeau canadien

Initiative officielle

(Par Alonzo CINQ-MARS)

Tous les vrais patriotes de notre
pays doivent se réjouir d'apprendre
officiellement, par la lecture du
discours du trône au Parlement
fédéral, que le Canada aura enfin
son drapeau national distinct. L'une
des mesures ministérielles qui se-
ront proposées au cours de la pré-
sente session, et qui seront sûre-
ment adoptées, concerne la forma-
tion d'un comité parlementaire qui
sera chargé d'étudier le dessin à
choisir pour un drapeau canadien.

La question de doter le Canada
d'un drapeau distinct a souvent
fait, à la Chambre des Communes,
le sujet de débats académiques qui
n'ont abouti à rien. Cette fois le
projet est plus sérieux, puisque
c'est le gouvernement lui-même qui
en prend l'initiative. Si l'on veut
que le comité qui étudiera cette
question arrive à un résultat prati-
que, il faudra lui imposer l'obliga-
tion de présenter son rapport à une
date assez rapprochée pour que la
Chambre ait le temps de la discuter
et de l'adopter avant la fin de la
présente session.

Quels que soient les députés
qui seront appelés à faire partie de
ce comité, ces hommes n'auront
évidemment pas tous la compéten-
ce requise pour régler seuls une
question aussi délicate. Pour l'étu-
de de ce problème, qui devra avoir
toute la publicité possible, ils au-
ront sans doute recours aux lumières
de nos meilleurs historiens et
de nos meilleurs artistes et s'en
rapporteront à eux pour le choix du
dessin et des couleurs à adopter. Il
faut en effet non seulement faire
vrai, il faut aussi faire beau.

Aucune de nos compétences en
histoire et en art ne devrait hésiter

à présenter son avis sur la création
d'un drapeau capable de remporter
les suffrages de la grande majorité
des Canadiens. Il ne faut pas que
ces gens attendent que le choix ait
été fait et approuvé par les deux
Chambres pour faire entendre leurs
critiques.

Dans son impatience de voir un
drapeau vraiment canadien flotter
sur nos édifices publics lors des
réjouissances qui ont marqué la
victoire de notre cause, le gouver-
nement canadien a accepté d'utili-
ser temporairement ce qu'on est
convenu d'appeler le pavillon de la
marine canadienne, pavillon rouge
contenant l'Union Jack à la partie
supérieure près de la hampe et,
vers le milieu, les armes des diver-
ses provinces canadiennes. Nous
aimons à croire que personne ne
voudra prôner l'adoption définitive
de cet expédient temporaire, l'une
des raisons étant que l'addition
probable de nouvelles provinces de-
vra tôt ou tard nécessiter le chan-
gement du dessin de cet écusson. Il
devrait y avoir moyen de trouver
autre chose.

La réalisation de ce louable pro-
jet ne se fera pas toute seule. On
peut s'attendre à ce que ceux qui
s'y sont opposés jusqu'ici recom-
mencent à faire leur possible pour
mettre des bâtons dans les roues.
Déjà l'attitude de certaine presse
le fait prévoir, soit par des articles
franchement hostiles, soit par son
silence significatif sur le sujet. Les
adversaires de l'adoption d'un dra-
peau national sont faciles à recon-
naître. Ce sont les mêmes qui se
sont toujours opposés à ce que le
Canada adopte comme chant na-
tional l'O Canada de Lavallée et à
ce que les Canadiens s'appellent
citoyens canadiens.

Faisons confiance au comité par-
lementaire qui entreprendra de ré-
gler ce problème aussi difficile
qu'important. Espérons qu'il saura
trouver la formule qu'il faut pour
donner à tous les Canadiens un
drapeau bien à eux, un drapeau
national qui leur sera un nouveau
motif d'aimer leur pays et de le
servir.

Pour aider nos entreprises

La Banque industrielle

La Banque d'expansion indus-
trielle, qui fonctionne depuis à
peine un an, est susceptible de
compléter les services déjà rendus
aux entreprises par les banques à
charte et les maisons d'émissions,
sans toutefois entrer en concurren-
ce avec elles. Son caractère dis-
tinctif, c'est de prêter à long terme,
une fois que ses officiers se sont
rendus compte, après une enquête
minutieuse, du sérieux des em-
prunteurs.

C'est ce mécanisme qu'expliquait
à ses auditeurs du Saint-Laurent-
Kiwaniis, hier midi, M. Lucien
Viau, nommé récemment directeur-
adjoint de cette Banque. Depuis le
début de ses opérations, elle a déjà
eu l'occasion de venir en aide à 47
industries manufacturières diffé-
rentes. Elle devra dans l'avenir
poursuivre et étendre les services
à de nombreuses entreprises qui,
sans elle, éprouveraient de graves
difficultés à se maintenir à flot.

La complexité de notre vie éco-
nomique nous oblige à multiplier
les organes dont l'action peut favo-
riser le progrès de notre industrie,
comme de notre commerce. Les
banques à charte et les maisons
d'émissions correspondent à des
exigences précises, mais leur struc-
ture et la nature de leurs opéra-
tions ne leur permettent guère de
prêter à longue échéance. Or, c'est
un fait connu que certaines entre-

prises solides ne peuvent toutefois
s'acquitter assez rapidement des
emprunts qu'elles ont dû contrac-
ter. C'est ici qu'intervient la Ban-
que d'expansion industrielle dont
les mérites devront augmenter,
maintenant que nous sommes en-
trés dans la période d'après-guerre.

On sait gré à M. Viau d'avoir
démonté le mécanisme de cette
nouvelle institution pour le béné-
fice de ses auditeurs. Ses explica-
tions lucides et claires ne seront
sûrement pas perdues.

Miettes historiques

Comment mourut Charles Le Moyne, père

Après M. de Maisonneuve, fonda-
teur de Montréal, il n'est personne
qui se soit dévoué et qui ait défendu
la métropole naissante, autant que
Charles Le Moyne, père des Macha-
bées de la Nouvelle-France. Il avait
été envoyé à Ville-Marie comme in-
terprète; mais il eut bien plus d'oc-
casions de la défendre avec son
épée et ses pistolets, qu'avec ses dis-
cours en iroquois. S'il fut tout zèle
pour garder sa ville et qu'on l'a
surnommé le "Père de Ville-Marie",
il ne fut pas moins ardent pour
aller porter le fer et le feu
dans les lointains cantons iroquois.
Il le fit tellement souvent, et jus-
qu'à un âge si avancé, que son fils,
Jean-Baptiste Le Moyne de Bien-
ville, va jusqu'à dire que ce sont
les Sauvages qui l'ont tué. Il faut
voir jusqu'à quel point cette expres-
sion peut être prise à la lettre.

Les Iroquois de l'Ouest ne tardè-
rent pas à savoir que le gouver-
neur, de la Barre, s'il succédait à
Frontenac, ne le remplaçait pas
pour parler comme lui "avec la bou-
cree de ses canons". Ils se ruèrent
sur les Illinois, amis des canadiens.
De la Barre se crut obligé d'agir
et partit en guerre contre eux, en
1684. L'expédition ne procéda qu'a-
vec une lenteur désespérante qui
donna aux Iroquois tout le loisir
voulu pour préparer aux canadiens
une réception sauvage.

Les vivres de l'expédition ne fu-
rent que de mauvaise qualité. Les
difficultés, les longueurs et les len-
teurs du voyage, épuisèrent et ren-
dèrent malades un très grand nom-
bre des soldats les plus robustes.
Le Moyne avait alors 69 ans. Quand
les Iroquois eurent imposé leurs
conditions aux Canadiens, ceux-ci
revinrent à Montréal. Le "Père de
Ville-Marie" ne fut pas assommé
par les Iroquois, mais il revint tel-
lement malade et épuisé qu'il suc-
comba le 30 janvier suivant, en
1685.

Eugène STUCKER

Tribune libre

La vente à tempérament

La guerre est finie et avec elle
disparaîtront la plupart des me-
sures extraordinaires prises par le
gouvernement fédéral pour nous
garantir de l'inflation et assurer
ainsi une juste répartition et dis-
tribution des biens.

Au nombre des prérogatives cé-
dées temporairement par les pro-
vinces au gouvernement central, se
trouve le crédit au consommateur,
dont la forme la plus populaire
est la vente à tempérament ou
vente par paiements différés. Et à
moins d'un amendement à la Con-
stitution, le droit de légiférer sur
cette matière retournera aux pro-
vinces, aussitôt la rescision de la
loi des mesures de guerre. Dans
cette expectative, il est à prévoir
que les gouvernements provin-
ciaux, maintenant que l'exemple
leur a été donné par le fédéral,
chercheront à modifier certaines
de leurs anciennes législations, no-
tamment en ce qui concerne la
vente à tempérament.

Cette modalité de la vente à cré-

PRONOSTICS

Région de l'Ou-
taouais et du haut
Saint-Laurent:
vents frais et mo-
dérés; averses en
certains endroits.

Région des
Grands Lacs, du
nord-ouest de la
province, de la
Baie Georgienne:
nuageux et frais;
averses en certains endroits.



dit, à tort ou à raison, a mauvaise
presse dans certains milieux.
D'abord parce que ses adversaires
se sont montrés très actifs à en
exposer les abus tandis que ses
partisans ont négligé de riposter
et ont laissé à ce système d'achat
le soin de conquérir ses propres
adeptes.

Cette mauvaise presse, au juge-
ment un peu trop sommaire, vient
de ce que seulement les défauts de
ce procédé ont été exposés, et cop-
pieusement, sans qu'un seul de ses
avantages le soit.

Que des marchands malhonnêtes
aient profité de ce moyen pour
exploiter les naïfs, que des agents
peu scrupuleux n'aient pensé qu'à
faire une vente sans s'inquiéter
d'avoir abusé de la bonne foi de
leur client, ne suffit pas à con-
damner sans appel un système
commercial, lequel, comme tout
système, a ses avantages et ses
désavantages.

Plutôt que de chercher à corri-
ger les imperfections du système,
certains vont jusqu'à en proposer
tout simplement l'abolition, ne te-
nant aucun compte des immenses
progrès qu'il a permis de réaliser,
tant au point de vue social qu'au
point de vue économique.

Des industries comme celle de
l'automobile n'auraient jamais con-
nu leurs chiffres astronomiques de
production, sans la possibilité
d'écouler la marchandise auprès
d'un public dont les revenus ne
permettent pas de disposer, d'un
coup, d'une forte somme. Mais,
grâce aux paiements échelonnés
sur une période de temps raison-
nable, le petit employé, l'agricul-
teur, l'ouvrier peuvent se procurer
des articles qui autrement seraient
restés le lot de la classe fortunée.

Cette clientèle illimitée, à la-
quelle donnait accès la vente à
tempérament, incita les industriels
à développer leurs moyens de pro-
duction, et du même coup une
main-d'œuvre nombreuse devenait
nécessaire. Ce que la classe ou-
vrière ou moyenne donnait à l'in-
dustrie pour sa marchandise, l'in-
dustrie le lui remettait, en partie,
en salaires.

D'autre part, la demande se fai-
sant sans cesse grandissante a me-
né la standardisation dans la pro-
duction, d'où baisse du prix de re-
vient et nouvelles couches d'ache-
teurs devenus accessibles par le
fait même.

Au point de vue social, la vente
à tempérament a eu des effets non
moins appréciables. Les familles
modestes, mais économes, en ne
distrayant du revenu hebdomadaire
ou mensuel qu'une petite somme,
réussissent à pourvoir la demeure
du confort le plus moderne, à l'em-
bellir d'articles, sinon luxueux, du
moins agréables et solides, en un
mot à réaliser un foyer, dans toute
l'acceptation du terme, où le tra-
vailleuse sobre et honnête aime à
vivre.

Combien de jeunes couples, sans
ce moyen à leur disposition, au-
raient été obligés d'attendre des an-
nées pour fonder un foyer. Ces jeu-
nes gens auraient-ils eu le même
courage, la même ambition pour se
faire un chez-soi, s'il leur eût fallu
attendre, pour s'établir, d'avoir
économisé une somme rondelette?

La vente à tempérament est un
élément utile, voire indispensable,
de notre vie économique. Vouloir
le faire disparaître sera rétrograder
et priver toute une partie de notre
peuple des avantages matériels de
la civilisation moderne.

D'ailleurs, les abus qu'on lui im-
pute sont facilement corrigibles.
L'uniformisation des contrats de

(Suite à la page 9)

Les mots qui vivent

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres
yeux vu.

Ce qui s'appelle vu.

(Molière, Tartuffe, Acte V, Sc. 3).

En Marge de l'Actualité

De la graine de semence

Par PAUL DE MARTIGNY

— Avez-vous lu, dans la "Patrie" l'article de Maurice Desjardins par la "Presse Canadienne"? Fameux, n'est-ce pas? Mon esprit et talentueux confrère y résume la pensée de



Georges Duhamel sur l'édition au Canada de quelques oeuvres françaises.

Georges Duhamel est, à Paris, une "grosse" légume; dans le monde des lettres c'est une majuscule, sur le Quai Conti il a droit à l'habit vert et ses livres se vendent comme les petits pains à quatre heures. Il est médecin, il est même de l'Académie de Médecine et secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Un de ses livres l'a rendu célèbre en Amérique: celui dans lequel il a su exprimer avec verve son aversion de tout ce qui est américain. On y trouve un chapitre remarquable sur les abattoirs de Chicago. Il aurait pu comparer les dispositions hygiéniques de ces établissements avec ceux des abattoirs de la Vilette: à son titre de médecin, il n'a pas cru devoir le faire. Il s'en est pris, dans le chapitre suivant aux constructions, puis aux meubles de nos voisins. Il a fait violemment reproche aux fauteuils de nos amis, je cite ses propres termes, d'être établis "pour le confort des fesses", ce dont les siennes se sont indignées, étant autrement que les autres, probablement.

Dans son article du "Figaro", Georges Duhamel affirme que la France ne peut permettre: oui, vous avez bien lu, ne peut nous permettre d'imprimer des livres écrits en France, "car ils manifestent les plus opérantes et les moins imitables de ses vertus". La France toutefois peut se permettre, du moins il l'écrit en toutes lettres, de nous acheter du lait condensé, des légumes, mais non pas des livres. La pensée, ce sont ses oignons, il ne faut pas y toucher. Qu'on lui envoie notre papier, elle les imprimera elle-même: nos ouvriers n'ont pas besoin de travailler. L'intérêt de la France doit passer avant l'intérêt personnel de qui que ce soit. En principe, selon Georges Duhamel, la France veut bien accepter tout ce que nous venons à condition de garder tout ce qu'elle a: je pose zéro et je retiens le reste.

M. Duhamel se propose, paraît-il, de venir en Amérique. Si il pousse son exploration jusqu'à Chicago, espérons qu'il y trouvera des biftecks plus vastes et moins coriaces que ceux que les gens du commun mangent en France. Mais n'insistons pas, ce serait, de son point de vue, manquer de délicatesse.

Remercions Maurice Desjardins d'avoir signalé l'article de Georges Duhamel à l'opinion canadienne. Le brillant écrivain y exprime assez exactement sa pensée. Car il nous dit que le patriotisme est, au jardin de France, une plante à la vigueur admirable, alors que cette plante, chez nous, s'étiole. Nous aurions pu en demander de la graine à nos cousins de France: M. Duhamel nous évite cette peine.

Chauffeur de taxi attaqué

Un autre attentat a été perpétré, vers 9 heures, hier soir contre un chauffeur de taxi. La victime est M. Mark Kerns 4691 rue Christophe-Colomb. Deux clients montèrent dans son taxi à l'angle des rues Ste-Catherine et Bishop, demandant de les conduire à Westmount.

Comme le taxi passait avenue Terrebonne un des passagers sortit un revolver de ses goussets et l'appliqua dans le côté du chauffeur. Pendant ce temps le second voyageur prit une barre de fer et allait frapper Kerns sur la tête quand ce dernier parvint à sauter au bas du taxi pour se réfugier dans une maison voisine d'où il appela la police. Pendant ce temps les deux apaches étaient disparus.

CAMBRIOLAGE

Pendant l'absence de Mme Allen Drennan, 2408 avenue Knox, hier, des cambrioleurs sont entrés dans la maison et se sont emparés d'une tire-lire contenant \$70.

AUTRE VOL

Hier matin à 9 heures Mme Jack Ross, 2605 rue Soissons, engagea une servante. A 11 heures, deux heures plus tard Mme Ross trouvait la porte arrière de la maison ouverte. La servante était disparue emportant \$85 ainsi qu'une bague d'une valeur de \$350.

UN HOMME SAUTE DANS LA RIVIÈRE

A 8 h. 30, ce matin, le lieutenant Duchesne, du poste No 27, recevait un appel téléphonique d'un citoyen lui disant qu'un homme venait de se jeter en bas du pont d'Ahuntsic, dans la rivière des Prairies. On retrouva un chapeau sur le pont.

Les policiers et l'escouade spéciale de secours se rendirent sur les lieux, mais on n'obtint aucun renseignement précis. Plus tard, les membres de la Sûreté apprirent cependant qu'il s'agirait d'un nommé Isaïe Brunet, 79, qui habiterait chez son gendre, rue St-Denis. La police recherche le cadavre.

Tournoi de golf

M. Delphis Demers, surintendant des parcs et des jardins de la Cité de Montréal, a annoncé, ce matin, que le tournoi de golf annuel des conseillers municipaux aura lieu le 20 septembre au terrain de golf municipal, rue Sherbrooke est.

Fusion de 8 coopératives

QUEBEC, 12. (D.N.C.) — L'une des transactions les plus importantes dans l'histoire du mouvement coopératif de la province de Québec vient de s'effectuer aux Iles-de-la-Madeleine où l'Union des Coopératives vient d'acheter tous les établissements, magasins, entrepôts, terrains, fabriques, navires, postes de pêche et outillage de la firme Leslie Ltd.

Les actes préliminaires viennent d'être signés à Québec. Le prix de vente est de \$300,000.

Huit coopératives locales de pêcheurs se sont groupées sous le nom d'Union des Coopératives des Iles-de-la-Madeleine pour réaliser cet achat.

Toute cette organisation devient la propriété de l'Union des Coopératives. Celle-ci ne continuera pas le commerce de détail que faisait la compagnie. Elle achètera en gros et vendra aux coopératives locales tout ce dont elles auront besoin.

La presse appuie la collaboration franco-anglaise

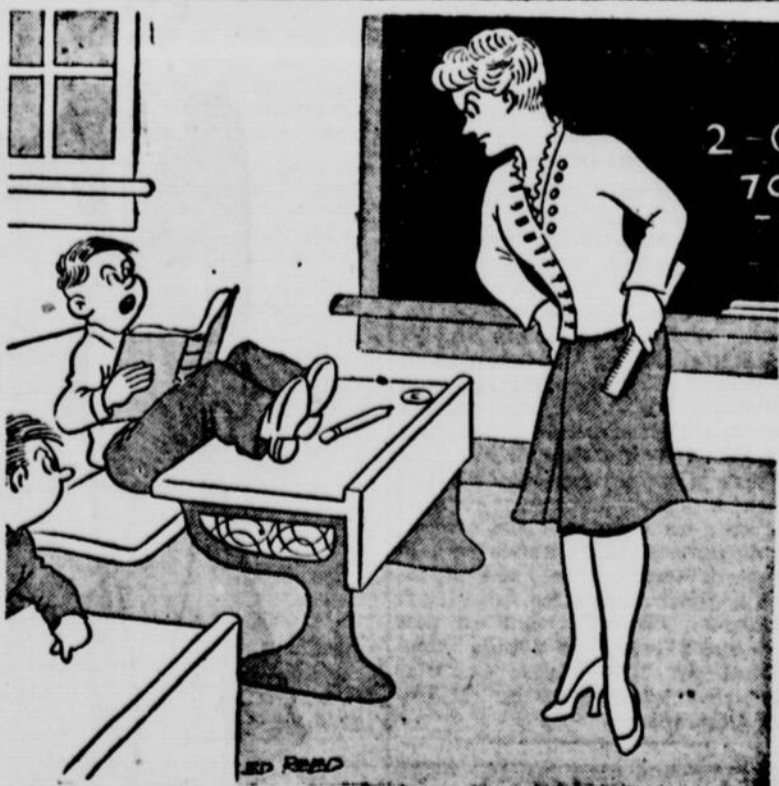
PARIS, 12. (Reuter). — La presse française appuie sans réserve la déclaration de politique générale faite par le général de Gaulle dans une interview qu'a publiée lundi dernier, le "Times", de Londres. On sait qu'à cette occasion, le chef du gouvernement provisoire de France, avait prôné la nécessité d'une collaboration franco-britannique et déclaré qu'il était urgent de juguler l'Allemagne à l'ouest, en donnant à la France certaines garanties définitives sur le Rhin.

L'"Aube" dit qu'il est important que l'on écoute les appels de la France: "Placer la Rhénanie sous le contrôle stratégique et politique de la France, de la frontière suisse à Cologne inclusivement et sous le contrôle conjoint de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la Hollande au nord de Cologne; garantir la sécurité économique de toute l'Europe occidentale par l'exploitation commune du bassin de la Rhur; internationaliser le Rhin et en faire le foyer de la coopération européenne sont toutes des mesures nécessaires. En les adoptant, on ne fera que donner le droit élémentaire d'élever des enfants à ces Français, Belges, Anglais et Hollandais, que le germanisme n'a pu exterminer".

De son côté, "Combat", journal de gauche, a qualifié l'internationalisation des mines de charbon de la Ruhr comme "la plus forte garantie de sécurité contre un danger éventuel allemand". Ce journal en même temps que l'"Humanité", quotidien communiste, commentent la possibilité d'une coalition des nations occidentales: "Il n'y aurait que peu d'avantage et de nombreux dangers, dit "Combat", à considérer une telle coalition comme une communauté autonome plus ou moins fermée".

"Le Pays", "La Nation" et l'"Epoque", journaux modérés, ont généralement bien accueilli la déclaration du chef de la France.

RIONS UN PEU



— J'ai passé mes vacances à travailler dans un bureau.

Gai Ion la...

Soyons joyeux

La Vie Humoristique

Restons français

UN PETIT DÉFAUT

Dans cette Agence de Mariages, le client cause avec le Directeur: — Voyons, cette jeune fille que vous me proposez, louche!... dit-il. — Tant mieux! réplique le Directeur. Comme ça vous serez sûr qu'elle ne regardera personne d'autre. — Et puis, elle bégaye. — Elle n'aura pas le dernier mot, lorsque vous vous disputerez. — Elle n'a pas d'argent. — Tant mieux... On ne pourra pas dire que vous l'avez épousée pour sa dot... — Elle est un peu folle. — Mon Dieu, s'écrie le Directeur. Voulez-vous me dire quelle est la femme qui n'a pas un petit défaut!

Mort de 2 quadruplés

DUNNVILLE, 12. (B.U.P.) — Des quadruplés nés à Mme Hugh Smith de Castor, Ontario, jeudi dernier, il ne reste que deux aujourd'hui. Des deux garçons et des deux filles, une des filles est morte lundi soir, et un garçon est mort hier soir. Selon les autorités de l'hôpital, la mère et les deux autres bébés se portent bien aujourd'hui.

Démission d'un commandant

Le commandant John McFetrick, chef de l'établissement naval

Chacun du sien



LA FEMME (montant sur le tandem) Moi, je me chargerai du freinage! Toi, amuse-toi à pédaler!

Donnaconna à Montréal depuis septembre 1944, a donné sa démission du Service naval et retournera prochainement à la bourse dans la métropole.

UN BÉBÉ...

(Suite de la page 3)

la bouche, dès sa naissance. Deux superbes incisives ornaient la mâchoire inférieure de Joseph Eugène René Michel Dubé; c'est là son nom tout au long.

ENFANT PRECOCE

Les garde-malades furent bien ébahies! On leur aurait demandé de froter les dents de monsieur, qu'elles l'auraient fait.

— Moi, dit l'une, j'ai vu naître plus de 10,000 bébés, et c'est la première fois que je vois chose semblable.

— Moi, dit l'autre, j'en ai bien vu près de 15,000, mais jamais ils n'ont osé se présenter avec des dents.

— C'est un enfant précoce, entonne le médecin.

— Pour une chose rare, c'en est une, reprend tout le monde.

ARME POUR LA VIE

Et, pendant que tout le monde discute le cas, bébé Dubé monde consciencieusement son biberon, et fait grande consommation de couches. Sa mère, Mme Marcel Dubé, qui a 24 ans de plus que bébé, se demande, comme tout le monde, comment Michel a tout pu se procurer ses dents.

— J'ai un autre garçon, maintenant âgé de 19 mois, mais il a attendu d'atteindre l'âge de six mois, avant de se parer de dents.

Tout le monde y perd son latin, tandis que les dentistes se frottent les mains. Et l'hôpital Sainte-Justine, où est né le bébé bien pourvu, peut se vanter de bien équiper les bébés qui y voient le jour.

Et voilà, Michel est déjà armé pour la vie!

Tribune libre

(Suite de la page 8)

vente, par législation ou simple accord des marchands, éliminerait la plupart d'entre eux. Un contrat simplifié, dépouillé de toute phraseologie légale, bref et d'une typographie claire et nette inviterait l'acheteur à lire les clauses de la vente et deviendrait une entente bilatérale protégeant également le marchand et l'acheteur, plutôt que celui-ci exclusivement.

Ce contrat standardisé pourrait aussi contenir des dispositions relatives à la reprise des objets par le marchand: délai de grâce plus long pour les derniers versements, remboursement par le marchand d'un certain montant au cas de la reprise, etc.

Des réformes de ce genre mettraient au point un système, dont l'expérience a prouvé, depuis un quart de siècle surtout, des multiples avantages.

Jean-Paul GUERIN

Le Royaume des Femmes

Réponse à Tous

Q. — Je m'excuse de vous demander une chose que vous avez dû répéter maintes fois dans votre courrier mais je ne croyais pas avoir besoin de porter le deuil de sitôt et voilà que la mort est entrée chez nous comme elle entre ailleurs. Comment se porte le deuil d'une mère? J'ai une jolie robe garnie de paillette, puis-je la faire servir pour mon deuil? Puis-je porter un peu de blanc? Pourrions-nous avoir un arbre de Noël dans la maison? Je suis l'aînée et les enfants seraient si déçus, ce me semble si on leur enlevait cette joie. Dites aux lectrices de ne pas m'imiter et de suivre votre courrier assez attentivement pour ne pas vous faire faire des redites. — LECTRICE EN NOIR.

R. — Vous comprenez que j'ai parfois besoin de patience pour répéter dans ce courrier des renseignements si souvent publiés. Mais je ne donnerai pas votre conseil aux correspondants, je sais que cela serait inutile. Chacun suit sa petite vie, il lit distraitement ou il se dit que tel détail ne l'intéresse pas. Quand la mort ne menace personne des siens, on ne pense pas que l'on aura un jour ou l'autre à porter le deuil. Mais je ne vous fais pas de reproche, je suis ici pour répondre aux lettres reçues, et je m'attends à ce que l'on me demande et redemande cent fois la même chose.

Le deuil d'une mère se porte un an et demi, soit un an de noir simple, six mois de demi-deuil. Le deuil d'une belle-mère se porte six mois, soit trois mois de grand deuil, trois mois de demi-deuil. La robe noire à paillette n'est pas de grand deuil si l'on s'en tient aux règles d'autrefois, mais le deuil est beaucoup moins sévère maintenant, et pourvu que la garniture soit discrète, on peut certainement accepter un peu de paillettes sur une robe de deuil, particulièrement si l'on possède déjà cette robe. Les cols, ruchés et lisérés blancs sont admis même dans les premiers temps du deuil.

Vous pouvez certainement faire un arbre de Noël et servir un réveillon pour votre famille. Le deuil interdit les réveillons bruyants à l'extérieur, mais n'interdit pas les réunions de famille, particulièrement quand il y a des enfants et que ce sont eux qui seront les premiers privés de cette réjouissance.

Le radio fait partie de la vie courante moderne, on peut l'ouvrir sans crainte, on ne cesse pas de lire les journaux parce que l'on est en deuil. On évite les programmes musicaux, au début, par discrétion, mais on peut fort bien écouter les nouvelles et autres programmes sérieux.

Q. — J'aimerais travailler comme hôtesse sur un avion, où adresser et que faut-il savoir faire? — UNE LECTRICE DE R.

R. — Pour avoir tous les renseignements sur les attributions d'une hôtesse d'avion, voulez-vous vous adresser aux compagnies de transport aérien dont vous trouverez les adresses dans tous les journaux. Ces compagnies annoncent régulièrement dans les journaux et c'est le meilleur moyen de savoir à quoi vous en tenir en allant directement à leur bureau. Je puis bien vous dire toutefois que l'on exige une instruction bilingue, un cours d'infirmière, une bonne santé et une bonne éducation. Chaque compagnie vous fournira les autres détails.

Q. — Je suis très corpulente, je suis un régime alimentaire sévère et je maigris très facilement de plusieurs livres, mais je suis peu forte, je prends le rhume à tout propos, etc., etc. — LILY.

R. — Un régime alimentaire trop sévère, trop jeune, ou mal

Yvonne de Carlo n'en revient pas



Vous la reconnaissez, c'est YVONNE DE CARLO, actrice de cinéma d'origine canadienne. Elle tient un ingénieux instrument fabriqué par un voleur pour retirer un porte-monnaie d'une commode. C'est une tige de quinze pieds munie d'un crochet qui fut ainsi utilisée. La victime de ce vol est le cousin de l'actrice, Ken Ross-Mackenzie.

Rôle de la J.O.C. dans les cours de justice

La J.O.C. a des autorités, l'autorisation d'envoyer ses représentants aux différents cours: celles du Recorder, de la Police et des jeunes délinquants, et depuis 10 ans, un jociste et une jociste se rendent tous les matins à ces cours.

SON RÔLE

C'est celui d'un intermédiaire entre l'accusé et la justice. La J.O.C. intervient auprès des autorités quand elle voit qu'un délinquant est susceptible de réforme et obtient des juges la tutelle de ce jeune qui très souvent est coupable de sa première offense ou qui, jusque là, n'a pas rencontré les amis sûrs qui l'aideraient à se relever.

La J.O.C.F. pour l'année 1944, a aidé ainsi 183 jeunes délinquantes de la Cour du Recorder ou de la Cour des jeunes délinquants.

AUTRE OEUVRE

Outre ce travail sur les jeunes délinquantes, la J.O.C. s'intéresse aux filles-mères et ce depuis 1935. A la maison d'Accueil Jociste, on accueille de ces jeunes malheureuses pour quelques mois et elles peuvent revenir ensuite après la naissance de leur enfant. 21 jeunes ont profité de ce service durant l'année. Ce sont de très jeunes filles de préférence, 16, 17, 18 ans. La J.O.C. a même hébergé des fillettes de 13 et 14 ans qui attendaient un bébé.

CENTRE FAMILIAL

La maison d'Accueil Jociste est

équilibré peut fort bien vous affaiblir, vous perdez vos forces en perdant votre poids, ce qui n'est pas du tout la même chose quand un régime est fait selon les règles de la diététique. Voyez donc votre médecin pour avoir un régime scientifique qui convienne à votre cas.

Hélène PREZEAU

un véritable centre familial où 56 jeunes filles vivent dans une atmosphère de confiance mutuelle, de véritable amitié. Fondée en mai 1943, l'Accueil est un complément de tous les services jocistes.

Elle loge 56 filles dont 34 pensionnaires et 15 protégées qui sont reçues gratuitement et 7 responsables ou dirigeantes. Tous les jours, on refuse des jeunes faute d'espace; il faudrait une autre maison pour répondre à toutes les demandes des autorités des cours de justice et des personnes s'intéressant au travail social jociste.

LE BUDGET

On se demande souvent si la pension payée par les jeunes pensionnaires est suffisante pour boucler le budget de l'Accueil Jociste et de ses services. Certes non, car il ne faut pas oublier qu'en 1944, la J.O.C. a donné 10.655 repas gratuits et 3.868 couchers. Avec tous les autres frais d'administration, la J.O.C. ne pourrait arriver s'il n'y avait la Fédération des Oeuvres de charité qui l'an dernier a donné plus de \$4.000, ce qui a permis de boucler le budget avec un surplus d'une centaine de dollars. Cette année les dépenses s'étant accrues, la Fédération a quasi doublé les subsides à l'Accueil Féminin, soit un peu plus que \$7.000. Ces détails sont donnés par Mlle Emilia Lacroix, directrice des services de l'Aide aux Démentés.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Pour les Gourmets

CONSOMME DE CHEZ-NOUS

3 lbs de gigot de veau ou de volaille, 1 carotte, 1 petit navet, 1 oignon, 2 branches de céleri, 4 pintes d'eau froide, persil, sel et poivre...

Laver et éponger la viande, couper par morceaux, ajouter à l'eau froide et assaisonner. Laisser mijoter sept à huit heures. Ajouter les légumes après 2 heures de cuisson et verser dans une passoire. Laisser reposer au froid et dégraisser. Enlever le gras avant de servir.

FRICASSEE A LA VOLAILLE

1 volaille, environ 5 livres

3 c. à soupe de beurre

4 c. à soupe de farine

2 tasses de bouillon

½ tasse de lait

Assaisonnements.

Débitter la volaille et la couvrir d'eau. Ajouter au goût les assaisonnements, y compris le poivre et le sel. Laisser mijoter lentement jusqu'à ce qu'elle soit tendre, soit environ 2 heures. Enlever la volaille du bouillon. Egoutter, saupoudrer légèrement, de farine et faire revenir dans le beurre. Déposer dans un plat chaud tandis que vous faites la sauce. Ajouter la farine au beurre. Ajouter ensuite le bouillon et le lait et brasser jusqu'à ce que le mélange épaississe. Faire cuire 5 minutes. Verser sur la volaille.

Sept ambassades, huit légations

Au début de la guerre, le gouvernement canadien nomma des hauts Commissaires en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Irlande et à Terre-Neuve. En 1943, le Canada étendait encore davantage ses relations diplomatiques avec tous les pays étrangers et les légations des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Chine et du Brésil étaient élevées au rang d'ambassades. De nouvelles ambassades furent aussi créées au Mexique, au Chili et au Pérou. Il y a aussi une légation, canadienne en Argentine.

En 1909, lorsque fut inauguré le ministère des Affaires extérieures, le Canada était représenté à l'étranger uniquement par un Haut-Commissaire à Londres. Il devait négocier avec les puissances étrangères par l'entremise du British Foreign Office. Aujourd'hui, le Canada maintient sept ambassades et huit légations.

Prochaines retraites à Béthanie, 80 est, Laurier, DO, 8026; retraites pour jeunes filles du 14 au 16 septembre, par le R. P. Racine, O.P.; pour fiancées, par le R. P. Massicotte, O.M.I., du 21 au 23 septembre; pour dames, du 24 au 27 septembre, par le R. P. Cousineau, C.S.R. S'inscrire à l'avance.

Poupée fantaisiste



821

PATRON No 821. — Cette jolie poupée sera un cadeau attrayant pour Monique à l'occasion de sa fête. Les cheveux de cette poupée peuvent être coiffés de plusieurs façons, ce qui amusera beaucoup les fillettes. Ce jouet sera également apprécié à l'occasion d'une vente de charité.

Le PATRON No 821 comprend les indications nécessaires pour confectionner la poupée et ses vêtements.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très habilement Nom, adresse, taille et No du Patron désiré et adressez le tout à: Bureau des modes, "La Patrie", Montréal.

Coupons valides

VIANDE: coupon M.I.

BEURRE: Coupons 110 à 121 inclusivement.

CONFITURES: Coupons 33 à 57 inclusivement et coupons P-1 à P-15 inclusivement.

SUCRE: Coupons 46 à 62 inclusivement.

VALEUR DES COUPONS

Coupons de sucre (rouges): 1 livre.

Coupons de beurre (violet): ¼ livre.

Londres, (P.C.) — Le National Trust vient d'acheter 12 acres de terre sur lesquels les ruines du château Bramber sont encore visibles.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Pour vous amincir:



Portez

Un panneau contrastant affirmera votre silhouette.

Ne portez pas

Le taffetas quadrillé n'est pas pour vous.

MONDANITES

Oeuvre de la Soupe

Sous la présidence d'honneur de Mme Roland Beaudry, épouse du député de Saint-Jacques aux Communes aura lieu la grande partie de cartes d'ouverture des activités de l'automne à l'Oeuvre de la Soupe dans le salon de l'hôtel Ritz Carlton le mardi 2 octobre à 2 h. 30 de l'après-midi.

Toutes les dames de Charité et les jeunes du Comité de l'Oeuvre prêteront leur concours à cette fête.

Les dames dont les noms suivent rehausent de leur présence cette réunion: Mmes Léon Mercier Gouin, Eugène Desmarais, Alfred Corbell, Albert Desgroisiers, Paul Paquette, Adhémar Raynault, Alcide Gagnon, Maurice Casteran, Tancrede Lebel, L. Roland Phille, Edgar David, Pierre Desmarais, Alexandre Larue, J. M. Guindon, J. A. Mousseau, Fernand Roby, Alcide Cyr, Ed. Berthiaume, J.-M. L'Heureux, V. E. Lambert, Edouard Jeannotte, Laurent Laurendeau, Benoit Bertrand, Georges Lemieux, J.-N.-A. Garceau, A. E. Moissan, J.-R. Royer, S. Perron, Germain Laurin, Philippe Lecours, Georges Dion, Mlle Fleurette Desmarais. Pour tous renseignements, s'adresser à HA. 5076.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Simone Blais, fille de M. et de Mme Emile Blais, de Notre-Dame-de-Grâce, à M. Victor DesRosiers, de Chicoutimi, fils de M. Louis DesRosiers, de Notre-Dame-de-Grâce, et de Mme DesRosiers, décédés.

On annonce les fiançailles de Mlle Pierrette Milot, fille de M. et de Mme P.-A. Milot, à M. Gérard Champagne, fils de M. et de Mme O. Champagne.

On annonce les fiançailles de Mlle Françoise Rochon, fille de M. et de Mme J.-E. Rochon, avec M. Gérard Gélinas, fils de M. et de Mme H. Gélinas. Le mariage aura lieu en octobre.

On annonce les fiançailles de M. Antonio Lecomte, fils de M. et de Mme Charles Lecomte, de Montréal, avec Mlle Rita Cloutier, fille de M. et de Mme Benoni Cloutier, de Sainte-Agathe des Monts. Le mariage aura lieu en octobre.

On annonce les fiançailles de Mlle Laura Elizabeth Alexander, fille de M. et de Mme John Buchan Alexander, et petite-fille du professeur W.-J. Alexander, de Toronto, décédé, avec le lieutenant d'aviation Fabien Germain Sansoucy, de Longueuil, Québec. Le mariage aura lieu à Vancouver, le samedi 15 septembre.

Prochains mariages

En l'église Saint-Michel, à 9 h., le 22 septembre, sera célébré le mariage de Mlle Bernice A. Turner, fille de M. John-G. Turner, décédé, et de Mme Turner, d'Outremont, avec le lieutenant d'aviation Chs-W. McLachlan, C.A.R.C., fils de M. et de Mme Charles-C. McLachlan, de Vancouver.



Mme MAURICE FORGET (à droite), épouse du major Maurice Forget, attaché militaire à l'ambassade du Canada en France, et sa fillette LOUISE, font leurs adieux à Mme A. MORIN, d'Iberville, mère de Mme Forget, au moment de quitter la gare Windsor, à Montréal, pour se rendre à Québec, où les deux voyageuses monteront à bord du paquebot "Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, pour se rendre en France, où le major Forget les attend. (Photo Pacifique Canadien).

Le mariage de Mlle Germaine Lafrenière, fille de M. Edouard Lafrenière, décédé, et de Mme Lafrenière, avec M. Jean-Paul Lafortune, fils de M. Napoléon Lafortune, décédé, et de Mme Lafortune, sera célébré dans l'intimité, le samedi 22 septembre, à 10 h. 45, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le frère du marié, M. l'abbé Marcel Lafortune, Pas de l'abbé-part.

Boisvert-Bertrand

Ces jours saints, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre Clavier, décorée de palmiers et de glaieuls, M. l'abbé Joseph Boisvert, frère du marié, a béni le mariage de Mlle Georgette Bertrand, fille de M. et de Mme Georges Bertrand, avec M. Marcel Boisvert, fils de M. et de Mme Louis-Philippe Boisvert. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mmes J.-M. Girard, Berthe de Bellefeuille, MM. Jean Vincent et J.-H. Lachance, M. F.-X. Bertrand touchait l'orgue. M. Bertrand accompagnait sa fille et M. Boisvert était le témoin de son fils.

La mariée portait une robe de crêpe français, aux lignes princesses, avec petite traîne, un voile de tulle illusion, un collier de perles et un livre d'heures recouvert de boutons de roses blanches. Mme Bertrand, mère de la mariée, portait une robe de crêpe chiffon noir et tulle brodé, un feutre noir garni de plumes roses et un bouquet de roses "American Beauty". Mme Boisvert, mère du marié, portait une robe de crêpe français gris perle, un chapeau de feutre mauve et une touffe de roses-thé à l'épaule. MM. Gaston Bertrand, frère de la mariée et Claude Langlois plaçaient les invités. Après la cérémonie, il y eut réception au Club Canadien, où les salons étaient décorés de glaieuls, d'oeillets et de fougeres. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour une croisière sur les

Grands Lacs et un séjour à Niagara. Mme Boisvert portait alors un tailleur fuschia, un manteau de même nuance, un chapeau et des accessoires noirs. Etape venue de l'extérieur à cette occasion: Mme Joseph Jobin, de Beloeil, Mlle Pauline Filiatrault, et M. Auguste Bertrand, de Québec. A leur retour, M. et Mme Boisvert habiteront Joliette.

Grignon-Mayrand

Le mariage de Mlle Suzane Mayrand, fille de M. et de Mme Joseph Mayrand, avec M. Fernand Grignon, fils de M. et de Mme A. Grignon, décédés, a été célébré par le R. P. Marcel Plamondon, C.S.C., ces jours derniers, à huit heures et demie, en l'église St-Barthélémy. Des fleurs de saison décoraient le chœur et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté. M. Mayrand accompagnait sa fille et M. A. Lefebvre était le témoin de M. Grignon. La mariée portait une robe de crêpe romain et dentelle neige, un voile de tulle légèrement froncé et un bouquet de fleurs blanches; comme unique bijou, la mariée portait un collier de perles, cadeau du marié.

Mme Jean-Paul Mayrand était dame d'honneur. Mme Mayrand, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu, un chapeau de velours noir à large passe de tulle et des orchidées à l'épaule.

Après une réception au Manoir des Oliviers où les salons et la table étaient décorés de glaieuls et autres fleurs d'été, les nouveaux mariés partirent pour Québec et Beaufort. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage brun garni de renard et des accessoires vert limon. On remarquait parmi les invités venus de l'extérieur: Mme Eugène Pagé, de Miami, Mlle Lily McFeters, de Toronto, Mlle Kathleen Lapointe, de St-Jérôme, M. L. Grignon, de Ste-Thérèse, M. et Mme Henri Grignon, de Ste-Agathe, Mlle Emélie Côté et Mme Griffin, de New-York, M. et Mme N. Charpentier, de Charlemagne et leur fille, Micheline.

Charbonneau-Lussier

Le mariage de Mlle Irène Lussier, fille de M. et de Mme J.-B. Lussier de Longueuil, avec M. Roméo Charbonneau, fils de M. Louis Charbonneau, de Chevenille, et de Mme Charbonneau, décédée, a eu lieu ces jours derniers en l'église Saint-Charles, de Longueuil.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Aristide Léonard. Mlle Pauline Martin touchait l'orgue tandis que Mme Blain et M. J.-W. Gendron exécutèrent le chant.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de crêpe maitassé bleu poudre, un voile de tulle de même ton maintenu sous de petites roses et une gerbe de roses-thé. Une réception chez le père de la mariée suivit la cérémonie. M. et Mme Charbonneau par-

urent ensuite pour un voyage au lac Simon. Mme Charbonneau portait alors une robe de lainage vert mousse, des accessoires bruns et un manteau de poil de chameau. Les nouveaux mariés habiteront Longueuil.

On remarquait parmi les invités venus de l'extérieur: M. et Mme Hercule Demers, M. et Mme R. Perreault, de Saint-Jean, M. et Mme Joseph Tougas, de Central Falls, R. I., Mme Raymond Monty, de Nashua, N. H., M. et Mme Wilfrid Lussier, de Laprairie.

Réceptions

M. et Mme Roland Jargaille, de Saint-François-de-Sales ont reçu ces jours derniers, à l'issue du baptême de leurs fils, François.

Mme Paul Bourbonnière recevait à l'heure du thé, lundi, dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, pour sa fille, Emélie, à l'occasion de son prochain mariage avec Me Marcel Trahan. La table était décorée de fleurs de saison.

De passage

M. et Mme Jacques Charpentier sont à Québec, aujourd'hui, où ils assistent à l'ouverture des tribunaux et sont les hôtes de l'hon. Antonio Talbot et de M. Fernand Choquette. Ils partiront demain pour Ottawa où ils passeront quelques jours chez l'hon. juge et Mme Robert Taschereau.

Lord Goddard, de Londres, qui est depuis quelque temps en notre ville, l'hôte de M. et de Mme Aimé Geoffrion, part ce matin pour Boston.

M. et Mme J.-R. Ascoli et leur famille sont revenus de l'île Ascoli, leur résidence d'été à Sainte-Rose, et occupent de nouveau leur résidence au 59 chemin Belvedere, Westmount. Mlle Ruby Turner, de Kingston, Jamaïque, dont le mariage avec H. René Ascoli sera célébré le 17 septembre, est attendue de Washington, vendredi, accompagnée de sa mère, Mme V. Turner, et de sa soeur, Mlle Marjorie Turner, A.T.S. Cette dernière sera l'une des dames d'honneur de sa soeur.

Soirée dansante

Mlles Claire Bélanger, Denyse Brunet, Renée Brault et Jacqueline Rollin sont les organisatrices de la soirée dansante qui aura lieu le jeudi 13 septembre, sur les courts du club de tennis F.-X. Garneau, d'Outremont.

Les patrons de la 'Patrie'



4825

PATRON No. 4825. — La fillette portera avec avantage ce coquet "jumper" de fantaisie. La jupe est ample et les épaulettes sont larges. Vous pouvez confectionner deux versions: l'une avec velours de coton et l'autre avec lainage. Le patron donne un dessin à décalquer des motifs de broderie; un modèle de la blouse.

LE PATRON No. 4825 est offert pour les tailles 6, 8, 10, 12 et 14. La taille 10 requiert pour le "jumper" 2 verges de tissu de 35 pouces; pour la blouse, 1-3 verge de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 sous, mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et No du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, "La Patrie", Montréal.

QUEBEC

Mme T.-F. Flahiff et son jeune fils, George, qui ont passé l'été les invités de l'hon. juge en chef et de Mme Sévigny, à leur villa d'été de Murray Bay sont retournés à Ottawa.

Mme Raymond Lemieux et sa fille, Mlle Barbara Lemieux, sont parties pour Montréal où elles feront un court séjour.

M. et Mme Fernand Choquette reçoivent aujourd'hui, à un cocktail, en l'honneur de M. et de Mme Charpentier, de Paris, France.

OTTAWA

L'ambassadeur des Etats-Unis au Canada et Mme Atherton, ont reçu, hier après-midi, à la résidence de l'ambassade. Ils reçoivent également aujourd'hui.

Quand les enfants ont les yeux plus grands que la panse...

Il est rare qu'un enfant ne se rende pas malade à certaines occasions en mangeant trop de bonbons ou d'aliments riches. Mais il n'y a plus lieu de leur administrer de ces vieux laxatifs violents qui pourraient causer un choc au système de l'enfant et le laisser faible et apathique. Essayez la nouvelle aide moderne — les Tablettes Children's Own — conçues spécialement pour les enfants de 3 à 15 ans. Elles agissent immédiatement pour adoucir l'estomac, soulager le malaise et régulariser parfaitement les intestins, avec douceur. Vous ne savez jamais quand vous aurez besoin de l'aide des Tablettes Children's Own — donc, par prudence, achetez-en un paquet aujourd'hui. Seulement 25¢ à la pharmacie. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own — votre garantie de la sûreté du produit.



ILONA MASSEY
Etoile de la scène et de l'écran... dit:
"Je ne comprends pas qu'une personne soignée puisse se passer d'Arrid... l'emploi quotidien d'Arrid protège les vêtements... et garantit contre toute transpiration blessante."

Enfin... Crème Désodorisante aidant, sans danger, à Enrayer la Transpiration

1. N'irrite pas la peau. N'abîme ni les robes ni les chemises d'hommes.
2. Empêche les aisselles de sentir. Aide, sans danger, à supprimer la transpiration.
3. Une crème évanescence pure, blanche, antiseptique qui ne tache pas.
4. Point n'est besoin d'attendre qu'elle sèche. Peut s'appliquer dès après le rasage.
5. Arrid a l'approbation de l'American Institute of Laundering, car il n'abîme pas les tissus. Employez Arrid régulièrement.

39¢ (Aussi en formats de 15¢ et 59¢)

ARRID

LE DESODORISANT QUI SE VEND LE PLUS



Mlle Madeleine Ferron, fille de M. J.-Alphonse Ferron, N.P., et de Mme Ferron, décédée, dont le mariage avec Me Robert Cliche, R.C.N.V.R., fils du juge Léonce Cliche, de Saint-Joseph de Beauce, et Mme Cliche, décédée, sera célébré le 22 septembre, à neuf heures, en l'église de Louiseville.

M. Léo Guindon laisse prévoir un atelier fermé pour les professeurs de la province

Lors d'une assemblée de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal tenue hier soir au Plateau, M. Léo Guindon, président de cette importante association, a annoncé pour un avenir rapproché la fondation d'une corporation professionnelle des instituteurs laïques de cette province avec atelier fermé.

ARRERAGES

Les professeurs s'étaient réunis hier soir pour approuver ou rejeter le mode de paiement des arrérages et salaires proposé par le trésorier de la Commission scolaire, M. Roméo Delcourt.

PLAN ETABLI

Selon le plan établi par M. Delcourt et approuvé à l'unanimité à l'assemblée d'hier soir, les professeurs recevront leurs arrérages entre le 15 et le 31 octobre. Le premier chèque du salaire augmenté, parviendra pour la première fois le 15 décembre. D'ici là, les chèques seront les mêmes que par le passé.

UNE BOUTADE

"Si vous avez pris trois ans pour obtenir vos augmentations, moi je ne prendrai que trois mois pour les faire parvenir", de dire en souriant le trésorier de la Commission aux quelque 1600 professeurs réunis au Plateau, heureux des résultats acquis.

HOMMAGE

L'assemblée fit une chaude ovation à M. Léo Guindon pour le beau travail accompli à la tête de l'Alliance.

M. Guindon mentionna le projet d'atelier fermé après avoir parlé des progrès de l'Alliance depuis quelques années. "Nous remercions", dit-il, "tous les professeurs qui ont fidèlement payé leur contribution à l'Alliance, car ces contributions ont permis que nous fassions la lutte qui vient de se terminer."

"Espérons que tous les professeurs qui pour une raison ou une autre ne font pas partie de notre association en ont compris aujourd'hui l'importance".

UN BILL

Dans une conversation privée qui a suivi l'assemblée, M. Léo Guindon a laissé entendre qu'un bill demandant l'incorporation des professeurs dans une association professionnelle serait introduit à la prochaine législature provinciale. M. Guindon a ajouté qu'il avait reçu mandat de l'Alliance, de la Fédération des cités et villes, de la Fédération des institutrices et instituteurs ruraux pour pousser le bill. L'incorporation des professeurs en une corporation professionnelle provinciale signifierait que tous les professeurs de la province en feraient automatiquement partie.



Me AUGUSTE DESILETS, C.R., de Grand'Mère, ancien bâtonnier général de la province, qui vient d'être nommé commissaire chargé d'étudier et de préparer les modifications à apporter au code de procédure civile de la province.

Assistant ingénieur



M. Athanase LATOUR a été nommé, ce matin, assistant ingénieur de la Commission métropolitaine de Montréal. Cette nomination a été annoncée, ce matin, par le président, M. J.-O. Asselin.

La main de Satan

MADRID, 12. — (P.A.) — Le général Franco, dans un discours qu'il a prononcé devant les amoniers du parti phalangiste, a déclaré que les critiques qui lui sont adressées sont inspirées par la maçonnerie internationale.

"Au-dessus de tous les Etats, a-t-il dit, il existe un super-Etat et c'est la maçonnerie. Cet Etat dicte ses lois. Tous ceux qui ont quelques ambitions politiques obéissent à ces lois".

Franco a également dénoncé comme maçonnique l'influence de la presse, de la radio. "Il n'est pas surprenant que la maçonnerie fasse une campagne de diffamation contre l'Espagne catholique", s'est-il écrié dans son violent discours.

« Nous ferons l'impossible pour maintenir les mêmes salaires »

(M. KING)

OTTAWA, 12. — Le premier ministre, le T. H. M. King, a donné l'assurance, hier, aux délégués représentant environ 200,000 ouvriers canadiens, que son gouvernement ferait tout en son possible pour maintenir au même niveau que durant la guerre les salaires du temps de paix.

D'autre part, l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a donné à entendre, au cours de la même réunion, que le cabinet améliorerait peut-être prochainement le système d'assurance-chômage afin que les ouvriers canadiens bénéficient plus largement encore d'une mesure dont le principe fondamental s'est avéré excellent à l'épreuve.

Les dix délégués des syndicats ouvriers faisaient partie d'un groupe de 250 représentants de syndicats qui ont envahi la capitale en fin de semaine pour soumettre un mémoire aux autorités fédérales.

MM. Robert Haddow, de Montréal, et Malcolm Murdock, de Toronto, pilotaient la délégation qui a rencontré les ministres.

Le comité du cabinet se compose, outre le premier ministre et le ministre du Travail, des hon. C. D. Howe, ministre de la reconstruction, Paul Martin, secrétaire d'Etat, Joseph Jean, solliciteur-général et Brooke Claxton, ministre de la Santé. La séance a débuté à 10 h. 15 et a duré une heure et demie.

MISE AU POINT

M. Robert Haddow, ayant signifié au cabinet que son groupe n'avait guère pris la façon dont un certain nombre d'entre eux s'étaient vu interdire l'entrée des édifices du parlement, hier, c'est le président de la Chambre, l'hon. Gaspard Fautoux, qui a mis les choses au point, à l'ouverture de la séance d'hier après-midi.

M. Fautoux a donné lecture d'un mémoire que le greffier de la Chambre, le Dr Arthur Beauchesne, lui a transmis sur ce sujet. Le mémoire explique que la Gendarmerie royale fait la surveillance à l'extérieur des immeubles parlementaires, tandis qu'un personnel d'a-

gents est assigné à la garde de l'intérieur des édifices, sous l'autorité de la Chambre des Communes et du Sénat. Parce qu'il n'y avait que quatre agents en service, hier, et que l'on attendait beaucoup de monde, le greffier a demandé du renfort au commissaire Wood, de la Gendarmerie.

LA PROCEDURE

Lorsque la délégation est arrivée, il lui a expliqué les règlements, savoir qu'elle pouvait être reçue pourvu qu'un député manifeste le désir de la rencontrer. MM. Murdock et Morrow, à leur demande, furent conduits au bureau de M. Coldwell, tandis que les autres délégués retournaient à l'entrée principale du Parlement. Le commissaire de la Gendarmerie royale affirme de son côté que personne n'a été stoppé à l'entrée du Parlement. Quant au personnel de la Chambre des Communes il n'a reçu de personne l'ordre d'interdire l'entrée des immeubles à quiconque. Il est faux de prétendre que les agents ont interdit l'accès du Parlement aux délégués. La procédure ordinaire consiste à demander à chaque visiteur qui il veut voir et, si le député consent à le recevoir, il est libre d'aller le rencontrer.

M. Beauchesne conclut qu'il faut quand même maintenir l'ordre au Parlement, d'autant qu'en plus des 300 délégués des syndicats, 622 autres personnes ont visité le Parlement hier, sans compter les 500 personnes qui ont suivi les débats de la Chambre.

M. KING

Le premier ministre a déclaré aux délégués que leur mémoire l'avait profondément intéressé. Au cours de la guerre, a-t-il dit, nous avons bénéficié

Il revoit avec joie les siens



De retour au pays après une absence de plus de deux ans et demi outre-mer, le sergent ROGER MELOCHE est accueilli ici par ses parents au dépôt de rapatriement de Lachine. De gauche à droite: Mme ARMAND ST-JEAN, le sergent MELOCHE, sa fiancée, Mlle RACHELLE LAURIN, et son père, M. ARCADE MELOCHE. Les Meloche sont domiciliés à 8186, rue St-Gérard, Montréal. (Photo RCAF, Lachine).

"J'étais nu et vous m'avez vêtu"

La campagne de collection de vêtements en vue de venir en aide aux populations souffrantes des pays dévastés par la guerre a rencontré la plus haute approbation de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

1er AU 20 OCTOBRE

Cette campagne aura lieu du 1er au 20 octobre prochain et c'est M. William-M. Birks qui est le prési-

dent national de cette campagne et du Canadian United Allied Relief Fund, organisme qui a organisé la collecte pour le compte de l'UNRRA.

DETRESSE

On estime que 125,000,000 de personnes souffrent du manque de vêtements en Europe seulement. En recommandant aux fidèles catholiques du Dominion la présente campagne, le cardinal Villeneuve a déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'insister sur la grandeur de cette campagne.

BEL EXEMPLE

"Imitons ici le bel exemple que nous donnait saint Martin de Tours, de dire son Eminence, dans une lettre à M. Birks, qui n'hésita pas à séparer en deux son manteau pour en couvrir le pauvre".

Le comité d'exposition et de vente se compose comme suit: comité général: C.-D. French, W.-W. Nichol, D.-G. Ross, G. Lavalley, Ste-Marie, N.-G. Bennett, J.-A. Ste-Marie, S. Bolly et W.-G. MacDougall; préparés à la vente: R.-K. Bennett; bovins: W.-S. Richardson, D.-J. MacMillan, J.-A. Lambert, R.-M. Elliott, L.-P. Thibodeau et H.-L. Lessard; porcs: L.-A. Beaudin, R. Scott et Gaston Marcoux; agneaux: Alphonse Schiller, D.-J. MacMillan, L.-H. Hamilton et J.-H. Bruneau; chargements: W.-G. MacDougall, Alphonse Schiller, D.-J. MacMillan, L.-A. Beaudin et R.-M. Elliott; peaux: N.-H. Beach et W.-S. Richardson; choix: C.-A. Staples, John McKeller et J.-A. Marcoux; présentation: G. Marcoux et L.-H. Hamilton.

Anniversaire



Son Eminence le cardinal Villeneuve qui a célébré hier le 15e anniversaire de son accession à l'archiepiscopat. Il fut consacré archevêque le 11 septembre 1930.

La foire d'hiver de Sherbrooke

SHERBROOKE, 12. (D.N.C.). — On est déjà à préparer la prochaine Foire d'Hiver qui aura lieu, cette année, les 17, 18 et 19 octobre. Comme par les années dernières, il y aura, au cours de cette exposition, une vente à l'enchère des animaux de race primés et le gouvernement provincial a accordé à cette exposition un octroi de \$2,000 pour être distribués en prix. Les bœufs des animaux qui seront exposés ont été choisis. Ce sont MM. C.-E. Devlin, de Toronto, pour les bovins de boucherie, L.-A. Robichaud, de Montréal, pour les porcs à bacon, et Frank Sherwood, de Toronto, pour les agneaux de marché.

Partout les bouchers veulent refuser de vendre de la viande

(Par la Presse Canadienne)

La décision de la Commission des prix et du commerce d'imposer le rationnement de la viande, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, n'a pas été bien accueillie dans toutes les parties du Canada, et en certains endroits, le mécontentement est tel que les bouchers menacent de faire la grève et de fermer leurs établissements, pour protester contre les autorités fédérales.

La plus forte opposition à la nouvelle décision du gouvernement fédéral provient de l'Ouest, de l'Ontario, de la Colombie canadienne et des Maritimes. Les bouchers signalent que les règles stipulées pour le rationnement de la viande, cette fois, entremêlant les coupons et les jetons, offrent de nouvelles complications et de nouveaux tracassés à ceux qui distribuent la viande aux consommateurs. Par ailleurs, les bouchers prétendent, en outre, que le rationnement est la cause de nombreuses pertes de viande, par le fait qu'ils sont obligés de séparer des morceaux de viande, pour arriver avec les mesures correspondantes aux coupons et aux jetons qui leur sont présentés.

Dans le Nouveau-Brunswick, les bouchers de Saint-Jean se sont réunis et dans une proportion de 95 pour cent, ont décidé de discontinuer de vendre de la viande le 24 septembre, si le rationnement est encore en force.

Depuis le mois de juillet il était

question de remettre en force au Canada, le rationnement de la viande, mais ce n'est que dimanche dernier que la nouvelle fut annoncée, remettant la mesure en force pour le lendemain matin, soit le 10 septembre.

Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue, et à laquelle les bouchers avaient invité le régisseur de la viande à venir leur parler, plus de 200 bouchers ont tout simplement hué l'officier fédéral, M. Henry-C. Blackwell, qui tentait de leur expliquer les raisons motivant le rationnement de la viande. Les distributeurs de viande menacent de discontinuer de vendre de la viande dans le comté d'Essex, et ils se réuniront de nouveau, vendredi prochain, afin de décider de la ligne de conduite à suivre, si le rationnement de la viande demeure en vigueur. On a prié le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, d'assister à la réunion.

Aviseur militaire

On apprend que le lt-col Maurice Derome, O.B.E., de Montréal, ancien officier de liaison de la 1ère Armée canadienne en France, en Belgique et en Hollande, vient d'être nommé aviseur militaire auprès des autorités hollandaises et contribuera à la direction de l'entraînement militaire en ce pays.

Au cours de l'excursion organisée par le club de canotage Radisson,

Un de Caen



Le soldat E. LEBLANC, de Montréal, revenu parmi les siens après avoir participé aux campagnes de France, Belgique, Hollande et Allemagne. Il fut particulièrement l'un de ceux qui se distinguèrent lors de la fameuse bataille de Caen.

des Trois-Rivières, les cameramen de l'Office nationale du Film étaient présents pour tourner de courtes bandes qui seront montrées sur les écrans canadiens.

L'Ontario n'a point de bois

TORONTO, 12. — (B.U.P.) — Le gérant de l'Association des Industries Forestières de l'Ontario vient de dire que dans cette province la rareté du bois atteint un point critique. W. A. Delahey croit que si, d'ici quelques semaines, on ne trouve pas 20,000 hommes expérimentés dans la coupe du bois, la province aura à faire face à une sérieuse situation.

INDIGESTION
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBAY'S
Le sel de santé

L'assurance-vie aidera au problème de l'habitation

Les compagnies d'assurance-vie opérant au Canada se proposent de procéder immédiatement à la formation de compagnies à dividende limitées, dans le but de construire des maisons d'habitation à louer dans tout le Canada. La rapidité avec laquelle les projets seront mis sur pied, dépend de plusieurs facteurs. Il faudra d'abord régler avec le gouvernement les termes des ententes nécessitées par les amendements apportés à la Loi Nationale du Logement. Les négociations à cet effet sont en cours.

Demande sera faite sous peu au secrétaire d'état pour l'obtention d'une charte pour une compagnie de gestion qui sera connue sous le nom de Housing Enterprises of Canada Limited. Une fois cette charte obtenue, l'on procédera immédiatement à l'organisation des projets de maisons à dividende limité.

Les projets sont à l'étude dans plusieurs villes, mais on n'a pas encore déterminé les emplacements. Housing Enterprises se propose de construire des maisons solides et durables, à bon compte. Après une étude sérieuse de la Loi Nationale du Logement, les compagnies d'assurance en sont venues à la conclusion qu'elles ne seraient pas justifiées de risquer les fonds des assurés en les pla-

çant dans des maisons de rapport alors que le coût de construction est à son plus haut sommet et que ce coût pourrait augmenter en raison des délais découlant de la rareté de main-d'œuvre et de matériaux. C'est pourquoi l'emploi des fonds des assurés ne peut être consenti et justifié que si ceux-ci sont garantis par le gouvernement. Les compagnies espèrent que l'Etat leur garantira un revenu minimum de 2½ pour cent annuellement, taux inférieur à celui que les compagnies doivent recevoir de leur actif total, si elles veulent honorer leurs obligations. C'est pourquoi les compagnies escomptent un rendement supérieur mais ne devant, en aucun cas, dépasser 5 pour cent par année.

Situation indépendante de notre volonté.

Les restrictions sur les ventes de spiritueux sont disparues au moment où la rareté se fait le plus sentir. Souhaitons maintenant que toutes les ordonnances fédérales sur la production diminuent afin d'être en mesure de répondre à une demande de plus en plus croissante. Comment les distilleries pourraient-elles livrer une marchandise qu'elles ne possèdent pas? Les mille et une difficultés qui surgissent à raison de la pénurie de matières premières actuellement rationnées, tel que maïs, blé d'inde, sucre, malt, etc., ajoutées au manque de bouteilles, capsules et caisses, doivent être également surmontées.

Départ du général G.-P. Vanier



Le général GEORGES-P. VANIER, ambassadeur du Canada en France, venu au Canada pour un voyage de quelques semaines, vers la mi-août, s'est embarqué pour l'Europe, hier soir, du port de Québec, à bord de l'Empress of Scotland, paquebot du Pacifique Canadien. Cette photo, prise sur le bateau, nous fait voir, outre le général, quelques dignitaires, civils et militaires, venus lui souhaiter bon voyage. On remarque, de gauche à droite, le lieutenant-colonel L.-J.-A. AMYOT, de Québec; Mme T.-L. TREMBLAY, épouse du major-général Tremblay; le général VANIER; le major-général T.-L. TREMBLAY, inspecteur général de l'armée pour l'est du Canada; et le major G. GUIMONT, de Québec. Comme on le sait, le général Vanier fut déjà commandant du district militaire No 5.

(Photo C.P.R.)

Publiée par

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC



LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ECOUTE

CHLP mercredi 12 sept.

LA "PATRIE" (201.2 mètres - 1490 kHz.) 2 h. 00-Musical Comedy Favorites. 2 h. 10-Orchestre Albert Sandier. 3 h. 00-L'heure de l'opéra. 4 h. 30-L'heure précise - (Laboratoire Vitalgine). 4 h. 00-Meet the Band - (United Advertisers Agency). 4 h. 30-Le catalogue musical - (General Broadcasting Co.). 5 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 5 h. 00-La vie dansant. 5 h. 20-CHLP ce soir. 5 h. 25-Bulletins d'informations. 5 h. 30-Radio-spectacle (General Broadcasting Co.). 6 h. 00-L'heure précise. - (Laboratoire Vitalgine). 6 h. 00-Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers). 6 h. 15-Mélo-Mélo. 6 h. 29-Prévisions atmosphériques - (Montre Lorie). 6 h. 30-Radio-annuaire.

MUSIQUE POUR TOUS

Jeu di matin - 10 h. 15 C.H.L.P. OPERA Courtoisie Dupuis Frères Lée Présentation Roméo Mousseau Du nouveau tous les jours Vendredi matin - Les Classiques 7 h. 00-L'heure précise. 7 h. 00-L'heure familiale. - (Roya Broadcasting Co.). 7 h. 30-La chanson du soir. 7 h. 45-Oncle Troy - (Buanderte Troy) 7 h. 55-Nouvelle-Lettre.

GRANDS ET PETITS ECOUTEZ CE SOIR ET TOUS LES SOIRS

AU POSTE C.H.L.P. de 7 h. 45 à 7 h. 55 L'ONCLE TROY 8 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 8 h. 00-La Métairie Rancourt. - (Commission des prix et du commerce en temps de guerre). 8 h. 15-The Inaguffins. 8 h. 30-Musical Comedy Hits. 9 h. 00-Les Tragedies de la Vie. 9 h. 30-La boîte à musique. 10 h. 00-L'heure précise (J.-D. Vallières, Lée). 10 h. 00-Orchestre Carlo Molina. 10 h. 15-Nouvelles. 10 h. 30-L'heure de la danse 10 h. 30-L'heure de la danse - Orchestre Paul Baron. 11 h. 00-L'heure précise. - Fin des émissions.

AUJOURD'HUI

CRAC (410.7 mètres - 730 kHz.) 2 h. 00-Capsules mélodiques. 2 h. 15-Méodies chanceuses. 2 h. 30-On veut savoir. 2 h. 45-Intermède. 2 h. 50-Nouvelles. 2 h. 55-Nouvelles féminines. 3 h. 00-Coffret musical. 3 h. 30-Sing Along Club. 4 h. 00-Les événements sociaux. 4 h. 15-Chansonnettes et CRAC ce soir. 4 h. 20-Nouvelles. 4 h. 30-Quart d'heure General Broadcasting. 4 h. 45-Le vieux loup de mer. 5 h. 00-Musique instrumentale. 5 h. 15-Pierre et Pierrette. 5 h. 30-La Rue Principale. 5 h. 45-Chez Fami Zéphiria. 6 h. 00-Vie de famille. 6 h. 15-Piano fantaisies. 6 h. 30-Variétés musicales. 6 h. 45-Forum des sports. 6 h. 45-La pièce du jour. 6 h. 45-Les nouvelles de chroniques. 7 h. 00-Radio théâtre miniature. 7 h. 15-Musicale. 7 h. 30-Mélo-Mélo. 7 h. 45-Orchestre. 8 h. 00-Jean Rivard, défricheur. 8 h. 30-La course au trésor. 8 h. 45-Choix du temps. 9 h. 00-Crime Photographique. 9 h. 30-L'album du souvenir. 10 h. 00-Great moments in Music. 10 h. 30-Paul-Emile Corbett. 10 h. 45-Les nouvelles.

Commentaires de M. Claude Bourgeois

10 h. 55-Commentaires de M. Claude Bourgeois. 11 h. 00-Bonsoir les sportifs. 11 h. 15-Orchestre. 11 h. 30-Invitation to Music. 12 h. 00-Bulletin de minute. 12 h. 05-Five after the hour. 12 h. 30-Orchestre. 1 h. 00-Nouvelles. 1 h. 05-Fermeture. CFCF (499.7 mètres - 600 kHz.) CFCX (49.96 mètres - 6000 kHz.) 2 h. 00-Nouvelles. 2 h. 15-Ethel & Albert. 2 h. 30-The Fitzgeralds. 3 h. 00-Revue musicale. 3 h. 30-Ladies be seated. 4 h. 45-Chansons. 4 h. 00-Time Views the News. 4 h. 15-Jack Berch. 4 h. 30-Report from Abroad. 4 h. 45-Hop Harrigan. 5 h. 00-Distinguished Service. 5 h. 15-Dick Tracy. 5 h. 30-Jack Armstrong. 5 h. 45-Melody Time. 6 h. 00-Serenade. 6 h. 15-Nouvelles. 6 h. 25-What's Happening Tonight. 6 h. 30-Danse. 6 h. 45-Adventures of Charlie Chan. 7 h. 00-Nouvelles. 7 h. 05-Musique pour vous. 7 h. 15-Liam & Abner. 7 h. 30-Oncle Troy. 7 h. 45-Orchestre. 8 h. 00-Servicemen's Forum. 8 h. 30-Chansons. 9 h. 00-Green Hornet. 9 h. 30-Jones & L. 9 h. 00-Counter Spy. 10 h. 30-Nouvelles.

2 h. 15-Musique légère.

2 h. 15-Musique légère. 2 h. 30-Concert. 3 h. 00-Femmes d'Amérique. 3 h. 15-"Ma Perkins", sketch. 3 h. 30-"Pepper Young's Family", (Sketch). 3 h. 45-"Right to Happiness". 4 h. 00-Les Ménestrels modernes. 4 h. 15-Nouvelles. 4 h. 18-Causerie d'Ethelwyn Hobbes. 4 h. 30-Compositeurs modernes. 4 h. 45-Orchestre à cordes. 5 h. 00-Musique classique. 5 h. 15-Récital de chant. 5 h. 30-La famille Robinson. 5 h. 45-Intermède. 6 h. 00-Chronique sur les programmes. 6 h. 10-Cotes de la Bourse. 6 h. 15-Radio-journal. 6 h. 25-Chronique sportive. 6 h. 30-Curtain Echoes. 6 h. 45-Nouvelles et commentaires de la B.B.C. 6 h. 55-La musique d'aujourd'hui. 7 h. 00-Intermezzo. 7 h. 30-Carolyn Gilbert chante. 7 h. 45-Les événements de la semaine. 8 h. 00-Récital et orchestre. 8 h. 30-Trois violons. 9 h. 00-Le théâtre anglais: - 9 h. 30-"Curtain Time". 10 h. 00-Radio-Journal. 10 h. 15-Causerie: Le retour du soldat. 10 h. 30-Les chefs-d'oeuvre du piano. 11 h. 00-Nouvelles de la BBC. en anglais. 11 h. 15-Chronique de la BBC. 11 h. 30-Orchestre. 12 h. 00-Nouvelles. 12 h. 03-Fermeture.

DEMAIN

CRAC (410.7 mètres - 730 kHz.) 7 h. 00-Ouverture. 7 h. 10-Pot-pourri musical. 7 h. 40-Intermède musical. 7 h. 45-Le quart-d'heure de l'opéra. 8 h. 00-Premières nouvelles. 8 h. 10-Les chansons de Louis. 8 h. 15-Matinée musicale. 8 h. 45-Coffret Club. 9 h. 00-Nouvelles mondiales. 9 h. 15-Quart d'heure de General Broadcasting. 9 h. 30-Sans tambour ni trompette. 9 h. 45-Le train de 9 h. 45. 10 h. 00-Au piano. 10 h. 15-Musique récréative. 10 h. 30-Musique enère. 10 h. 45-Le cœur dispose. 11 h. 00-Revue musicale. 11 h. 15-Radio en revue. 11 h. 30-Quart d'heure de General Broadcasting. 11 h. 45-L'heure ensoleillée. 12 h. 00-Nouvelles de midi. 1 h. 10-Opéra. 12 h. 15-Programme rural. 12 h. 30-Grande Soeur. 12 h. 45-Radio-Théâtre miniature. 1 h. 00-Musique tzigane. 1 h. 30-Le carnet de la ménagère. 1 h. 45-La Métairie Rancourt. 2 h. 00-Capsules mélodiques. 2 h. 15-Méodies chanceuses. 2 h. 30-Un peu de tout. 2 h. 55-Nouvelles féminines. 3 h. 00-Coffret musical. 3 h. 30-Sing Along Club. 3 h. 45-Les événements sociaux. 4 h. 00-L'heure de la danse. 4 h. 30-Quart d'heure de General Broadcasting. 4 h. 45-Chansons. 5 h. 00-Musique instrumentale. 5 h. 15-Pierre et Pierrette. 5 h. 30-La Rue Principale. 5 h. 45-Chez Fami Zéphiria. 6 h. 00-Vie de famille. 6 h. 15-Coups d'archet. 6 h. 30-Variétés musicales. 6 h. 45-Le forum des sports. 6 h. 45-La pièce du jour. 7 h. 00-Musique. 7 h. 15-Radio-Théâtre miniature. 7 h. 30-Paris-Montréal. 7 h. 45-Les tziganes. 8 h. 00-Service Time. 8 h. 30-Harmonies et poèmes. 8 h. 45-Choix du temps. 9 h. 00-Musique à la carte.

Musique légère.

9 h. 30-Musique légère. 9 h. 30-Concerto. 10 h. 00-Ethel Queen. 10 h. 30-Chansons des heures. 10 h. 45-Les nouvelles. 10 h. 55-Les commentaires de Claude Bourgeois. 11 h. 00-Bonsoir les sportifs. 11 h. 15-Orchestre. 11 h. 30-Orchestre. 12 h. 00-Nouvelles. 12 h. 05-Orchestre. 12 h. 30-Orchestre. 1 h. 00-Nouvelles. 1 h. 05-Fermeture. CFCF (499.7 mètres - 600 kHz.) CFCX (49.96 mètres - 6000 kHz.) 7 h. 00-Nouvelles. 7 h. 15-Nouvelles. 7 h. 45-Nouvelles. 8 h. 00-Nouvelles. 8 h. 15-Coffret Time. 8 h. 30-Top of the Morning. 8 h. 45-Méodies. 8 h. 55-Nouvelles. 9 h. 00-Breakfast Club. 10 h. 00-Nouvelles. 10 h. 15-Life Can Be Beautiful. 10 h. 30-Spotlight on Hollywood. 10 h. 45-Listening Post. 11 h. 00-Morning Concert. 11 h. 30-Women's World. 12 h. 00-Méodies du midi. 12 h. 30-Epouse de soldat. 12 h. 45-Truth or fiction. 12 h. 55-Story Teller. 1 h. 00-Bulletins. 1 h. 15-Constance Bennett. 1 h. 30-Variétés. 2 h. 00-Music of Manhattan. 2 h. 15-Ethel & Albert. 2 h. 30-The Fitzgeralds. 3 h. 00-Rhythmaires. 3 h. 30-Ladies be seated. 3 h. 45-Gay Nineties. 4 h. 00-Jack Berch Show. 4 h. 15-Time Views the News. 4 h. 30-Musicale. 4 h. 45-Hop Harrigan. 5 h. 00-Distinguished Service. 5 h. 15-Dick Tracy. 5 h. 30-Musicale. 5 h. 45-Gems of Melody. 6 h. 00-Supper Serenade. 6 h. 15-Nouvelles sociales. 6 h. 25-Ce soir. 6 h. 30-Sportscast. 6 h. 45-Charlie Chan. 7 h. 00-Musique pour vous. 7 h. 15-Valse. 7 h. 30-Oncle Troy. 7 h. 45-Danse. 8 h. 00-Silhouettes et Cameos. 8 h. 30-Town Meeting of the Air. 9 h. 30-Variations. 9 h. 00-One Foot in Heaven. 10 h. 30-Late News.

10 h. 45-Danse.

10 h. 45-Danse. 11 h. 00-Best Sellers. 11 h. 30-Danse. 11 h. 30-Variations. 12 h. 00-Danse. 12 h. 55-Nouvelles et fermeture. CBF (434.5 mètres - 690 kHz.) 7 h. 30-Nouvelles et programme musical. 8 h. 00-Nouvelles. 8 h. 30-Méodies. 9 h. 00-Nouvelles. 9 h. 05-Pot pourri musical. 9 h. 30-Les chansons que vous aimez. 10 h. 00-Sur nos ondes. 10 h. 15-Bon appétit. 10 h. 30-Vie de famille. 10 h. 45-Le quart d'heure de détente. 11 h. 00-Grande Soeur. 11 h. 15-La Métairie Rancourt. 11 h. 30-Les joyeux troubadours. 12 h. 00-Jeunesse dorée. 12 h. 15-Quelles nouvelles? 12 h. 30-Nouvelles de la B.B.C. 12 h. 35-Le réveil rural. 1 h. 00-Rue Principale. 1 h. 15-Radio-Journal. 1 h. 25-Intermède. 1 h. 30-Tante Lucie. 1 h. 45-Le quart d'heure des virtuoses. 2 h. 00-Extraits d'opéra. 2 h. 15-Intermède. 2 h. 30-Chansonnettes. 3 h. 00-Music Hall. 3 h. 30-Nouvelles. 3 h. 33-Chefs-d'oeuvre de la musique. 4 h. 30-Comédie musicale. 4 h. 45-Récital. 5 h. 00-Histoire de la musique. 5 h. 30-Programme musical. 5 h. 45-Bourse. 6 h. 00-A Radio-Canada, ce soir. 6 h. 15-Radio-Journal. 6 h. 25-Chronique sportive. 6 h. 30-Revue de l'actualité. 6 h. 45-Musique légère. 7 h. 00-Chansonnettes. 7 h. 15-Métropole. 7 h. 30-Rythme musical. 7 h. 45-Récital. 8 h. 30-Anna Malenfant et orchestre. 9 h. 00-Radio-Théâtre. 10 h. 00-Nouvelles. 10 h. 15-Concert promenade. 11 h. 00-Jazz. 11 h. 10-Airs d'opérettes. 11 h. 25-Nouvelles. 12 h. 30-Orchestre. 12 h. 00-Nouvelles. 12 h. 03-Fin des émissions. CBM (319 mètres - 940 kHz.) 2 h. 00-"Big Sister", sketch.

CHLP jeudi 13 sept.

LA "PATRIE" (201.2 mètres - 1490 kHz.) 8 h. 15-Bonjour voisins. 8 h. 30-Réveil matin musical. 8 h. 55-Bulletins d'informations. 9 h. 00-L'heure précise. 9 h. 00-Mascarade musicale. - (General Broadcasting Company). 9 h. 30-Radio-Journal. 9 h. 45-L'orchestre Ozile Nelson. 10 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 10 h. 00-Orchestre symphonique Strings - (United Advertisers Agency). 10 h. 15-Musique pour tous - (Dupuis Frères Lée). 10 h. 30-Radio-Information - (General Broadcasting). 11 h. 00-L'heure précise. - (Laboratoire Vitalgine). 11 h. 00-Orchestre Jimmy Walsh. 11 h. 15-Chansonnettes. 11 h. 30-Frankie Carle au clavier. 11 h. 45-Orchestre Raymonde. 12 h. 00-L'heure précise. 12 h. 00-L'heure féminine. 12 h. 15-L'art dans les fleurs. (Fleurist-La Patrie). 12 h. 30-L'heure féminine. 1 h. 00-Radio-journal. 1 h. 10-L'heure féminine. 1 h. 30-L'heure précise. (Montre Tavares). 1 h. 30-L'heure féminine. 2 h. 00-Orchestre Jack Teagarden. 2 h. 15-Organola. 2 h. 30-Marches Régimentaires. 2 h. 45-Orchestre Dave Rose. 3 h. 00-Extraits d'opéra. 3 h. 05-Extraits d'opéra. 4 h. 00-L'heure précise Vitalgine. 4 h. 00-Meet the Band - (United Advertisers Agency). 4 h. 30-Le Catalogue Musical - (General Broadcasting Co.). 5 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 5 h. 25-CHLP ce soir. 5 h. 30-Radio-spectacle (General Broadcasting Co.). 6 h. 00-L'heure précise. - (Laboratoire Vitalgine). 6 h. 00-Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers). 6 h. 15-Mélo-Mélo. 6 h. 30-Prévisions atmosphériques. - (Montre Lorie). 6 h. 30-Radio-annuaire. 6 h. 55-Domains de la lutte. - (Stad-Exchange). 7 h. 00-L'heure précise. 7 h. 00-L'heure familiale. - (Roya Broadcasting Co.). 7 h. 30-L'orchestre Leighton Noble. 7 h. 45-L'Oncle Troy (Buanderte Troy). 7 h. 55-Nouvelles.

LES NOUVELLES A C.H.L.P. MATIN

8 h. 55 à 9 h. 00-Bulletins d'Information 9 h. 30 à 9 h. 45-Radio-Journal APRES-MIDI 1 h. 00 à 1 h. 10-Radio-Journal SOIR 6 h. 00 à 6 h. 15-Radio-Journal 7 h. 55 à 8 h. 00-Nouvele-Eclair 7 h. 58 à 8 h. 00 (Dimanche) Bulletins d'Information 10 h.15 à 10 h. 30-Radio-Journal Tous les lundis et vendredis soirs de 8 h. 15 à 8 h. 30 "TEMPS PRESENTS" avec: M. E. LETELLIER DE STJUST

ROYAL BROADCASTING CO. Présente L'Heure Familiale Du lundi au vendredi inclusivement de 7 h. à 7 h. 30 Poste C.H.L.P. Renseignements commerciaux agréments de chants et de musique. 8 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 8 h. 00-La Métairie Rancourt. - (Commission des prix en temps de guerre). 8 h. 15-Musical Impressions. 8 h. 30-Les drames ignorés. 9 h. 00-What America is playing. 9 h. 30-Concert Master. 10 h. 00-L'heure précise. (J.-D. Vallières, Lée). 10 h. 00-Phil Moore & His Flock. 10 h. 15-L'heure précise: (J.-Donat Langeller). 10 h. 15-Nouvelles. 10 h. 45-Danse avec l'orchestre de Joe Reichman. 11 h. 00-Fin des émissions.

Étatiser les aciéries

Au cours d'une conférence qu'ils ont tenue, hier soir, à leurs quartiers généraux, angle Atwater et Notre-Dame, les délégués de seize locaux des United Steelworkers of America, affiliés au C.I.O., ont décidé de prier le gouvernement de nationaliser partiellement les industries de la sidérurgie qui ne seront pas en mesure de payer leurs ouvriers selon les échelles de salaires raisonnables, fixées par les conventions collectives de travail. Les décisions prises au cours de la conférence d'hier soir seront soumises, ce soir, à la réunion publique qui aura lieu à la salle de l'Assistance publique, sous les auspices du Congrès canadien du travail, et à laquelle adresseront la parole le président du congrès, M. A.-R. Mosher, ainsi que de nombreux autres dirigeants de ce groupement ouvrier.

Un prêt à long terme et sans intérêt

WASHINGTON, 12. (B.U.P.) - La conférence anglo-américaine tenue à Washington par les économistes des deux grandes nations est entrée dans sa seconde journée. Quatre comités ont été formés pour l'étude des relations économiques anglo-américaines. Les envoyés anglais ont trouvé un fort argument en leur faveur. Avant le prêt-bail, ils payaient tout très cher, mais l'entrée des Etats-Unis dans le conflit a stabilisé le coût de la vie, et c'est pour maintenir une telle situation qu'ils sollicitent des Américains un prêt à long terme et si possible sans intérêt.

DE NOUVEAU SUR LES ONDES CE SOIR! Le programme que vous préférez CEUX QU'ON AIME Une histoire, tendre et touchante, de notre peuple présentée tous les Mercredis soir par Pond's NOTEZ LE NOUVEAU POSTE CBF 690 sur votre 8 H. du cadran 8 H. soir Ecoutez S'il Vous Plaît

THÉÂTRE

Cinéma

MUSIQUE

AU S.-DÉNIS

Début de la 5e saison d'opéra avec Raoul Jobin et Bidu Sayao

C'est par "Manon" de Jules Massenet, qu'a brillamment débuté hier soir au Saint-Denis la cinquième saison annuelle d'opéra avec un groupe d'artistes du Metropolitan Opera de New-York... C'était une reprise ici par la même troupe, car on se souviendra que "Manon" était aussi à l'affiche, lors de la seconde saison organisée par France-Film. Mais cette fois-ci, l'œuvre de Massenet a reçu un traitement de faveur par deux artistes que nous souhaitons depuis longtemps voir réunis sur le même plateau, dans le même opéra : notre compatriote Raoul Jobin et Bidu Sayao. Il n'est pas étonnant que le Saint-Denis fut plein à craquer.

Bidu Sayao et Raoul Jobin ont triomphé dans "Manon"... La première était toute grâce, toute beauté. Il fallait la voir au premier acte, dans son costume provincial du dix-huitième siècle, arrivant à l'hôtelier d'Amiens en compagnie des autres voyageurs. A ce moment, l'irradiation qui se dégage de Bidu Sayao remplit toute la scène. L'emballage instantané de des Grieux, ses épanchements, s'expliquent alors le plus naturellement du monde. On serait même choqué qu'il en fut autrement. Le rôle-titre fut joué avec le plus grand charme par cette artiste d'une intelligence rare. On a admiré son style, ses nuances et son jeu à la fois passionné et sincère. C'est la meilleure Manon que nous avons vue depuis bien des années.

Enfin, le public de Montréal voit ses vœux comblés en pouvant

applaudir son artiste favori, notre compatriote Raoul Jobin. C'est lui qui fut hier soir le maître de la représentation, surtout à partir du second acte où il commença à se réchauffer. Il nous laissera pour longtemps le souvenir de son personnage, des Grieux, dans lequel il brille d'un vif éclat. Il sait tirer de ce rôle tous les effets qui empoignent un auditoire. Il donne une vie intense à son personnage. La voix est aussi sympathique qu'auparavant. Il ne la force jamais. S'il y a quelque chose, elle est devenue plus douce et plus flexible. A ce point de vue-là il a rendu avec un charme prenant le Rêve de Manon. Raoul Jobin a l'ampleur de voix requise pour le grand air de Saint-Sulpice : "Ah! fuyez, douce image", qu'il a chanté de façon unique.

Nicola Moscona (le comte de Des Grieux, le père) chante avec distinction. Martial Singher comprend parfaitement le rôle de Lescant, il le chante avec autorité de sa belle voix de baryton. C'est un chanteur impeccable qu'il fera plaisir de voir dans un rôle plus important. Il nous a fait plaisir de revoir Jeanne Desjardins dans le rôle de Javotte.

La représentation est sous la direction de Wilfrid Pelletier, un excellent animateur à tous points de vue. Il a semblé, à certains moments, que l'orchestre couvrirait trop les voix. Cette anomalie disparaîtra sans doute aux représentations suivantes. Ce soir, "Carmen".

Dominique LABERGE

13e saison du Club musical et littéraire

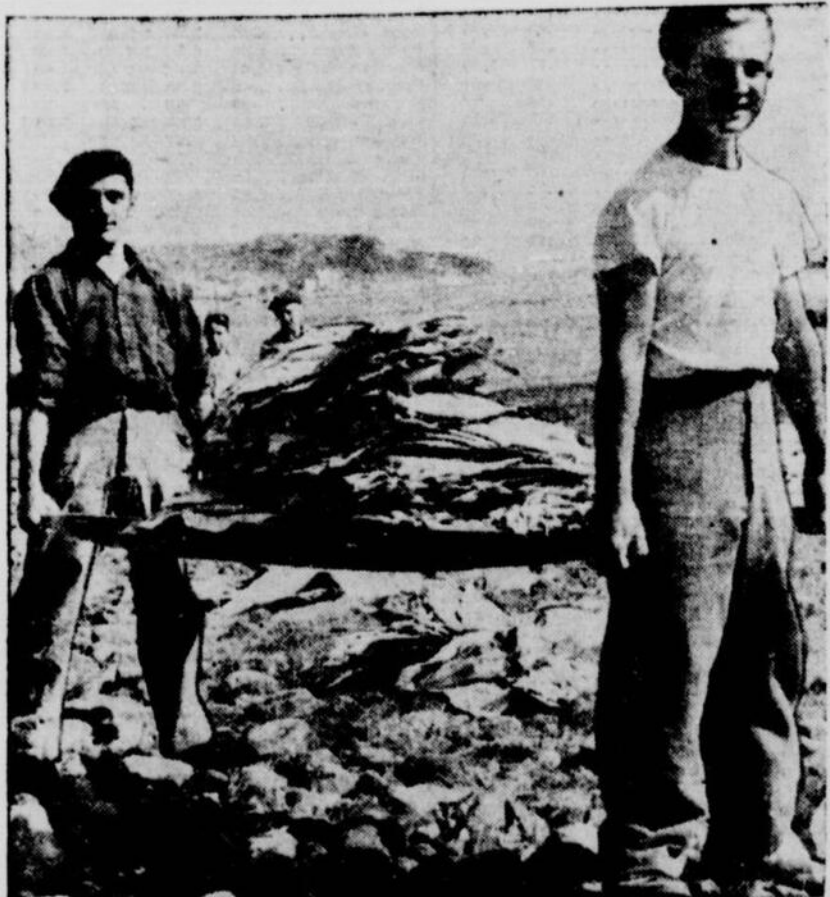
La treizième saison artistique du Club musical et littéraire de Montréal commencera le 30 octobre prochain.

Durant cette saison, les membres auront l'avantage d'assister aux

huit conférences-concerts donnés par le club.

Toutes ces réunions auront lieu le mardi, à 9 h. p.m., en la salle de concert de l'hôtel Ritz Carlton aux dates suivantes: 30 octobre; 20 novembre; 11 décembre 1945; 22 janvier; 19 février; 12 mars; 2 avril; 23 avril 1946.

Les gars de St-Pierre sont là !



Les St-Pierrais vivent surtout de pêche. On voit, ci-dessus, deux jeunes gens de là-bas, Victor Aurdoux et Ernest LeBars, transportant de la morue. Les St-Pierrais semblent quelque peu désorientés du fait que, pour la première fois, leurs compagnes peuvent voter.

A l'affiche

AU CAPITOL

"Frisco Sal" sera en ville vendredi, et si jamais il y eut une jeune fille—ou un film—qui ont mérité d'être vus, c'est "Frisco Sal", la production Universal qui met en vedette Susanna Foster, Turhan Bey et Alan Curtis. Ce film prend l'affiche vendredi, au cinéma Capitol.

L'histoire intéressante et toute d'action, se situe sur la côte barbare à la fin du 19e siècle. Sal, une jeune fille qui fait partie d'un chœur de la Nouvelle-Angleterre, arrive à San-Francisco pour tenter de retrouver son frère qui aurait été assassiné. Elle manœuvre de telle façon qu'elle obtient de chanter dans l'établissement de Turhan Bey, qu'elle suspecte d'avoir été pour quelque chose dans la disparition de son frère.

Pour compléter le programme, "Easy to Look At" avec Gloria Jean.

AU PRINCESS

"A Medal for Benny" prend l'affiche vendredi au cinéma Princess. Il s'agit d'une nouvelle qui a été écrite par le célèbre romancier américain John Steinbeck et on lui dit posséder les mêmes qualités et cette même éloquence qui ont fait de "Going My Way" le film le mieux aimé de l'année. Cette ressemblance est peut-être due au fait que Frank Butler en a écrit le scénario tout comme il le fit pour le film de Bing Crosby.

Les jeux de Frank McHugh, Charles Dingle et Douglas Dumbrille, qui font partie de la distribution sont particulièrement remarquables. McHugh personnifie un haut employé civique qui voit une opportunité de mettre sa ville en vedette, lorsque les exploits de Benny font le sujet des manchettes de journaux. Charles Dingle le second dans son entreprise et Dumbrille campe le général qui remet la décoration à Naish, le père de Benny. D'après la critique d'avant première, Rasmus est merveilleux dans le rôle de l'ami de Naish. Avec des gestes éloquentes et sa façon bien personnelle de jouer, Mikhail tire bel avantage des situations comiques.

A L'IMPERIAL

De vendredi à dimanche inclusivement, le film principal au cinéma Impérial sera "I'll Be Seeing You" avec Ginger Rogers, Joseph Cotten et Shirley Temple. Pour compléter le programme "Boston Blackie's Rendez-vous" avec Chester Morris.

Les principaux caractères de "I'll Be Seeing You" sont une jeune fille (Ginger Rogers) qui purge une sentence en prison pour homicide involontaire, et un soldat (M. Cotten) qui est sous traitement dans un hôpital militaire après avoir fait du service actif dans le Pacifique.

La jeune fille est considérée comme criminelle parce qu'elle a tué sans le vouloir son ancien patron en repoussant ses avances brutales. On lui accorde des vacances de huit jours à la prison, afin de lui donner l'avantage de passer la Noël dans sa famille.

Sur le train, elle rencontre le jeune homme qui revient du sanatorium. Ensemble ils travailleront à leur réhabilitation mutuelle.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Pèlerinage à la Chapelle de la Réparation, Dimanche 16 septembre 1945 à (2 h. 30).

Le dix-septième pèlerinage annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu dimanche prochain, 16 septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi à la chapelle de la Réparation à la Pointe-aux-Trembles.

La Société organise ce pèlerinage pour remercier la Providence de nous avoir donné la victoire et lui demander une paix juste et durable.

Le Révérend Père Supérieur du Monastère souhaitera la bienvenue aux pèlerins et notre président-général, M. Charles-Auguste Chagnon répondra.

Le Révérend Père Norbert, o.f.m., cap. prêchera le chemin de la croix qui commencera à 3 heures.

Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal officiera au salut du Très-Saint-Sacrement.

Les membres de la Société et le public en général sont priés de se rendre directement à la Réparation soit en auto soit en tramways.

Ceux qui voyagent en tramways devront se rendre par la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Georges V; de là des autobus les conduiront directement à la chapelle.

Toute la population de Montréal et des environs est priée de se rendre en grand nombre à cette manifestation de piété.

Un pêcheur de St-Pierre



Les hommes sont en minorité à Saint-Pierre et c'est le vote des femmes, accordé pour la première fois, qui décidera, en fin de compte de l'opinion de cette vieille possession française. Ci-dessus un pêcheur de l'île, Paul Hareguy, qui n'en semble pas plus peiné pour cela!

Conroy à Paris

OTTAWA, 12. (D.N.C.) — M. Pat Conroy, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail, est parti pour Paris, aujourd'hui même, afin



M. CONROY

d'assister au premier congrès mondial des trade-unions constitués à Londres, en février dernier. On croit qu'il sera le seul Canadien à prendre part à ces importantes asises ouvrières.

M. Conroy a déclaré qu'il réclamerait deux choses: une situation pour le Canada dans l'exécutif du monde et une réduction substantielle des cotisations d'affiliation, qui sont actuellement d'environ \$18 pour chacun des 1,000 membres de toute union affiliée.

L'horaire du film

LOEWS — "Incendiary Blonde"; 1.15, 1.45, 4.20, 6.50, 9.25.

PALACE — "Conflict"; 11.25, 2.05, 4.40, 7.15, 9.50.

CAPITOL — "Out of This World"; 10.15, 1.10, 4.05, 7.00, 9.55; "Scared Stiff"; 11.55, 2.50, 5.45, 8.40.

PRINCESS — "The Southerner"; 10.30, 1.20, 4.10, 7.05, 9.55; "Bedside Manner"; 12.00, 2.50, 5.45, 8.35.

ORPHEUM — "La Valse Dans l'Ombre"; 11.00, 11.0, 4.20, 6.55, 9.35.

A l'Impérial: — Lundi, mardi, mercredi et jeudi, "Escape in the Desert" et "Horn Blows at Midnight".

Sucre rationné toute l'année

OTTAWA, 12. (P.C.) — "Bien que beaucoup de territoire, produisant du sucre dans le Pacifique ait été reconquis, il ne faut pas s'attendre à ce que la ration soit levée cette année", déclare un porte-parole de la Commission des Prix. Il faudra près de deux ans avant que ces pays soient revenues à la production normale. De plus les envois aux populations libérées demandent plus de sucre. L'approvisionnement du Canada provient d'un pool mondial.

VIVIEN ROBERT
LEIGH TAYLOR
LA Valse DANS L'OMBRE
LUCILE WATSON - VIRGINIA FIELD
MARIA GUSPENSKAYA - G. ANDREY SMITD
Maintenant
ORPHEUM

LOEWS A l'affiche
BETTY HUTTON
ARTURO DE CORDOVA
Dans
"Incendiary Blonde"

PALACE A l'affiche
HUMPHREY BOGART
ALEXIS SMITH Sydney GREENSTREET
Dans
"CONFLICT"

CAPITOL 2e semaine
"Out Of This World"
avec Eddie Bracken • Veronica Lake
Aussi
"Scared Stiff"

PRINCESS A l'affiche
"The Southerner"
Zachary SCOTT • Betty FIELD
Aussi
"Bedside Manner"

IMPERIAL 2 derniers jours
Philip DORN • Jean SULLIVAN
"Escape In The Desert."
— En plus —
"The Horn Blows At Midnight."

Le ton est plus fort à Montréal et N.-York

BOURSE DE MONTRÉAL

Sur un marché généralement plus fort, les affaires sont actives, à la Bourse de Montréal.

(Presse Canadienne). — Sur la Bourse et le Curb de Montréal, aujourd'hui, le marché est actif et les prix en hausse.

Les titres Canadian Breweries augmentent leur récente avance et touchent de nouveaux sommets. Les autres titres en avance comprennent St-Lawrence Corporation "A", Provincial Transport United Steel, National Steel Car, Commercial Alcohol, Lowney et M. & O. Paper.

Au groupe des mines, Aubelle, Central Cadillac, Sullivan et Louvicourt sont en progrès.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Dom. Bridge	35		
D. Steel Coal B.	9 1/2		
H. Smith P. M.	23 1/2		
St. Law. A. pr.	26 1/2		
United Steel	6 1/2		

Dividendes payables

International Nickel Co. of Canada, \$1.75 par action privilégiée, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 2 octobre.

Dome Mines Ltd., 30 cents par action, payable le 30 octobre aux actionnaires inscrits le 29 septembre.

Canadian Fairbanks-Morse Co., 1 1/2 p.c. par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 29 septembre.

Bralorne Mines, 20 cents par action, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 22 septembre.

Famous Players Canadian Corp., 37 1/2 cents par action, payable le 29 septembre aux actionnaires inscrits au 15 septembre.

Restrictions levées

OTTAWA, 12. — (D.N.C.) — Les contrôles de simplification touchant la fabrication des draps de lit, des taies d'oreiller, des serviettes, des descentes de bain et de certains genres de tentures ont été annulés, annonce la commission des prix et du commerce aujourd'hui. Cependant la réglementation des prix demeure en vigueur.

Les fonctionnaires de la commission ont signalé, cependant, que la production n'était pas encore suffisante pour satisfaire à la demande courante très élevée de draps de lit et de tissu à serviettes, mais qu'on s'attend que la situation de l'approvisionnement s'améliore graduellement à mesure que la main-d'œuvre deviendra disponible dans les filatures au Canada et aux Etats-Unis, et à mesure que la demande militaire de textile diminuera. La conservation réalisée par les ordonnances n'était pas assez considérable pour les maintenir en vigueur plus longtemps. On a levé récemment aux Etats-Unis des restrictions semblables.

Bonville G. Mines

Bonville Gold Mines, Ltd., rapporte que les 13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 19e tous de sonde atteignent maintenant une profondeur respective de 209, 555, 550, 454, 302 et 300 pieds, tous dans la zone minéralisée centrale.

On poursuit le sondage du 18e trou dans une formation favorable, au sud, de la zone centrale. Le 12e trou, qui explore la grande faille qui court à l'extrémité du batholite de granodiorite Vellebon, est foré actuellement au-dessous de 1,000 pieds, en vue de toucher environ 1,500 pieds.

Les résultats jusqu'à maintenant indiquent que la région la plus prometteuse devrait être dans la partie centrale de la propriété, près des intersections des failles de Cooper Lake et du batholite Vellebon.

Can. Credit Institute

A l'assemblée annuelle du Canadian Credit Institute tenue récemment à l'hôtel Queen's, M. T.-H. Ashworth, de Montréal, directeur des finances de l'institut, a été élu président national et doyen de l'institut pour le prochain terme.

M. L.-J. Hancox, de Winnipeg, a été élu vice-président et M. A.-S. Crighton, de Toronto, gérant général de la Canadian Credit Men's Trust Association, Limited a été réélu registraire et trésorier.

M. E.-A. Reading, de Toronto, président sortant de charge, présidait cette assemblée. On a annoncé également que MM. K. Gardner et J.-S. Fairbairn, tous deux de Montréal, ont obtenu leur degré M.C.I.



M. P.-L. TREMBLAY, natif de Chicoutimi, attaché pendant quelques années à la succursale montréalaise de Shell Oil Company of Canada, a été nommé assistant-gérant du service des produits techniques de la Compagnie, à son siège social à Toronto. M. Tremblay, diplômé en génie chimique de Queen's University, a occupé divers emplois à Shell, dans la province de Québec, depuis 1933. Pendant les six dernières années, il a dirigé le service des produits techniques de la succursale Shell à Montréal.

Profit en retrait à Lake Shore Mines

Durant l'exercice terminé le 30 juin, Lake Shore Mines, Ltd., a réalisé un bénéfice net de \$1,337,134, soit l'équivalent de 67 cents par action. Ces chiffres se comparent à \$1,521,977 et 76 cents l'exercice précédent. La production s'établit à \$4,276,226, y compris le traitement des résidus, au regard de \$4,498,530. L'intérêt ajouté (\$42,814), le revenu total se place à \$4,319,040, contre \$4,537,803.

Les frais de développement, d'extraction, d'usinage, généraux et d'administration se montent à \$2,343,172, au lieu de \$2,224,239. Les provisions pour taxes diminuent à \$520,460, de \$628,159, et la dépréciation se traduit par \$118,169, en comparaison de \$163,428.

Le bétail sur pied

Sur les deux marchés du bétail à Montréal, les prix des porcs étaient instables et ceux des autres bestiaux se maintenaient. Les arrivages se composent comme suit: 223 bêtes à cornes, 576 moutons et agneaux, 240 porcs et 338 veaux.

Toutes les bêtes à cornes se vendirent hier, et les offres portaient sur des animaux de qualité passable à juste bonne. Les bons bouvillons ont fait \$11.25-\$11.75, les moyens, \$10-\$11, les communs, \$8, les bonnes vaches de boucherie, \$9 et moins, les moyennes \$7.50-\$8.25, les communes, \$6.50 et davantage, les animaux de boucherie et de conserve, \$5-\$6.25, les bons taureaux de boucherie, \$8-\$8.75, et les communs, \$6.

Les bons veaux rapportèrent \$13.50-\$14.50, les moyens, \$12-\$13, les veaux abreuvés, \$8-\$8.75, et ceux d'herbe, \$6-\$9. Les bons agneaux s'échangèrent à \$13, les bœliers, à \$12, les moyens, à \$11, et les avortons, à \$7. Les moutons donnèrent \$3-\$6.50.

Les acheteurs offraient pour les porcs habillés (abattus) de la catégorie A \$18.50 et ne purent en obtenir. Les truies se vendaient à \$18.50.

Marché des changes

NEW-YORK, 12. — (P.C.) — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien fléchissait de 1-16 de point à escompte de 10 1-2 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de \$4.02 5-8 interprétée en monnaie des Etats-Unis, était stationnaire.

BOURSE DE NEW-YORK

Le ton de hausse persiste aujourd'hui sur la Bourse de New-York. — Marché généralement ferme.

NEW-YORK, 12. — (P.A.) — Les cours sont généralement en hausse aujourd'hui sur la Bourse de New-York.

Maintenant l'allure tardive d'hier, les titres en hausse comprennent entre autres Anaconda, Baltimore & Ohio, Pullman, Electric Power & Light, Standard Oil of New Jersey, Baldwin Locomotive et Sperry. Un bon nombre de leaders sont stationnaires à leur cote finale de la veille.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
America T. T.	185 1/2		
Anaconda	34 1/2		
Achison	88 1/2	88 1/2	87 1/2
Bethlehem Steel	86 1/2	86 1/2	85 1/2
Chrysler	125 1/2	125 1/2	125 1/2
Douglas Aircraft	85 1/2		
Gen. Electric	48 1/2	48 1/2	48 1/2
General Motors	74 1/2		
Int. Paper Com.	32	32	31 1/2
Int. Paper pr.	99 1/2		
Int. Nickel	34 1/2		
Kenn. Copper	39 1/2		
Montgomery Ward	69 1/2		
N.Y. Central	26 1/2		
North Am. Av.	11 1/2		
North Amer. Co.	26 1/2		
Radio Corp.	16 1/2		
Remington Rand	30 1/2		
Republic Steel	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Southern Pacific	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Stand. Oil N.J.	62 1/2		
United Aircraft	27 1/2	27 1/2	27 1/2
U.S. Steel	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Westinghouse	36 1/2	36 1/2	36 1/2

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD

Winnipeg	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Avoine					
Octobre	51 1/2				51 1/2
Décembre	51 1/2				51 1/2
Orge					
Octobre	64 1/2				64 1/2
Décembre	64 1/2				64 1/2
Seigle					
Mai	152 1/2	152 1/2	153 1/2	152 1/2	153 1/2
Juillet	144 1/2	145 1/2	145 1/2	144 1/2	145 1/2
Octobre	165 1/2	166 1/2	166 1/2	165 1/2	166 1/2
Décembre	155 1/2	156 1/2	157 1/2	155 1/2	157 1/2

Blé	Mai	Juillet	Septembre	Décembre
	164 1/2	164 1/2	164 1/2	164 1/2
	156 1/2	156 1/2	157 1/2	156 1/2
	166 1/2	166 1/2	166 1/2	166 1/2
	166 1/2	165 1/2	166 1/2	165 1/2
Maïs				
Mai	113 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2
Juillet	112 1/2	112 1/2		112 1/2
Décembre	115 1/2	115 1/2	115 1/2	115 1/2
Avoine				
Mai	61 1/2	61 1/2	61 1/2	60 1/2
Juillet	58 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Septembre	59 1/2	59 1/2	60 1/2	60 1/2
Décembre	60 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Seigle				
Mai	137 1/2	137 1/2	138 1/2	137 1/2
Juillet	129 1/2	129 1/2	129 1/2	129 1/2
Septembre	153 1/2	154 1/2	154 1/2	154 1/2
Décembre	146 1/2	146 1/2	147 1/2	146 1/2

Opawica Gold Mines

Opawica Gold Mines Ltd. est constituée avec un capital de 3 millions d'actions d'une valeur au pair de \$1 chacune, pour exploiter un groupe de 30 concessions acquises de Continental Diamond Drilling & Exploration, au lac Opawica, dans la région de Chicoutimi, 70 milles à l'ouest et un peu au sud des lacs Chibougamau et Opemiska.

La principale formation géologique de cette partie de la province de Québec, une faille bien minéralisée, traverse d'est en ouest la propriété d'Opawica. Les caractéristiques en sont telles que Consolidated Smelters, qui met en valeur une vaste propriété située immédiatement au sud et à l'ouest d'Opawica Gold, a fait, dit-on, trois découvertes d'or, séparées l'une de l'autre de un quart à un demi-mille de distance. L'une d'elles a donné de l'or à l'état libre de façon sensationnelle.

Une équipe de 5 hommes, sous la direction de M. Tom Duval, représentant de Continental, et de M. Ken Burwash, fait de l'exploration en surface, avant l'exécution d'un programme extensif de sondage au diamant.

Les mêmes personnes qui ont permis le succès d'East Sullivan,



M. R.-H. SPERLING, qui vient d'être élu vice-président de Canadian Celanese Limited. M. Sperling est gérant de l'usine de la compagnie à Drummondville. — (International Newspaper Service Reg'd.)

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Abenakis	13	15
Albany River	37	40
Amber O. & M.	20	30
Amal. Kirk	16	18
Amal. Larder	140	150
Athona	19	21
Annamaque	14	16
Barber Larder new	65	67
Beatrice Red Lake	29	31
Beaucourt	55	60
Brock Gold	11	13
Can. Goldfield	20	25
Cheminais	29	
Chibougamau	64	66
Cons. Chibougamau	50	55
Comet	16	18
Courtmont	30	33
Dorbaska	66	68
De Santa	14	16
Dickenson	140	150
Duvay	50	55
Dumico		15
Electra	14	15
Fontana	15	17
Grand Bend		68
Guillet	24	26
Hoyle	30	34
Hugh Pam	20	23
Kamlae	34	36
Lake Rowan	21	24
LaSalle	22	25
Lake Rowan	67	69
Lavalle	15	17
Major	11	13
Magnet Cons.	56	59
Martin Bird	20	23
Mar. McNeilly	28	31
Natl. Malartic	38	42
New Augusta	25	28
New Malartic	69	11
Norbeau	110	120
Norseman	22	24
Obalski	22	24
Opem. Copper	18	20
Obaska Lake	45	50
Orpit	13	16
Pam Canadian	11	13
Pascallus	40	43
Payore		14
Pershing Man.	60	65
Pitt	28	30
Presdor	67	69
Privateer	49	54
Quebec Man.	48	52
Rand Mal.	21	23
Rainville	25	30
Renfort	69	11
Seventh Mal.	20	23
Scott Chib.	12	14
Starlight	17	20
Wingait	25	28
Young Dave	28	32

Bourse de Toronto

TORONTO, 12. (P.C.) — Les gains et les pertes sont presque également partagés aujourd'hui sur la Bourse de Toronto, au groupe des mines d'or. Les titres industriels inscrivent des gains fractionnaires et les métaux usuels inclinent à la baisse. Des gains de 5 cents vont à Mining Corporation et Pioneer; Senator et Lingman avancent de 3 cents et Donald, de 2. Macleod glisse de 5 cents, et Eldona et Lapasna reculent de 3. Gunnar est plus faible.

Des gains fractionnaires favorisent National Steel Car et Tamblyn pour l'industriel, et Consumers Gas fléchit de 1-8. Pour les métaux usuels, Sherritt perd 7 cents et Waite-Amulet 5. Steep Rock est ferme et gagne 1 cent.

d'Aumaque, d'Aubelle, etc., financeront l'entreprise.

Voici les noms des membres de la direction: M. Frederick Reid, président; M. T.-J. Day, vice-président; M. W. McKee, secrétaire-trésorier; MM. J.-J. Coghlan et Clark Ruse, directeurs

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Abit. P.P. Co.	4		
Bathurst P. B.	3 1/2		
Br. Dist. of V.	10 1/2		
B. C. Packers	39 1/2		
C. D. Sugar	24 1/2		
Can. Malting	56		
Can. Ind. B.	158		
Can. Lt Power	17		
Can. Marconi	4		
Can. Vickers	7 1/2		
C. Vickers pr.	72		
Catell Fd Pro.	13 1/2		
Catell F. pr.	15		
Com. Ale. Ltd	4 1/2		
Com. Al. pr.	7 1/2		
Cons. Paper	10		
D. Oil. Linol.	39		
Dom. Woollens	9 1/2		
Don. Paper A	12 1/2		
Fairchild Air.	3 1/2		
Fleet Aircraft	4 1/2		
Ford Motor A	29 1/2		
Fraser Co. Ltd	43		
L. St. John P.	33		
MacLaren P.P.	24		
Maple L. Mill	14 1/2		
Melchers Dist.	5 1/2		
Melchers D. pr	10		

Mines	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Aubelle	60			
Beaufort G. M.	30			
Central Cad.	29			
Century Min.	27			
Dome Mines	26 1/2			
East Sullivan	450			
Heva Cad.	45			
Joliet Que. M.	80			
Louvicourt	170	172	170	172
O'Brien G. M.	325			
Rochette	36	37	36	37
Sher. Gordon	73			
Sisocoe G. M.	73			
Sullivan Cons.	325			
Stadacona	80			
Wasa Lake	135			

Bourse des Mines

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Anglo Can. Oil	87	87	87	87
Aumaque	122	122	122	122
Bear X	148	148	148</	

Verdun veut que les militaires à Verdun quittent l'auditorium

Un centre sportif nouveau

Prenant connaissance d'un protêt de la cité de Montréal contre le haut pourcentage de matière incombustible envoyée par la cité de Verdun à un incinérateur montréalais, le conseil de cette municipalité a décidé, hier soir, au cours d'une séance présidée par S. H. le maire, M. Edward Wilson, de publier, conformément à la recommandation de l'inspecteur de l'enlèvement des vidanges, des avis pour demander à la population de placer les vidanges combustibles et incombustibles dans des réceptacles séparés afin que le coût d'incinération soit réduit au minimum et que le règlement exigeant une telle séparation des vidanges soit mis en vigueur.

Au cours de la même séance les échevins G.-T. Brown, H.-L. Poirier, Gérard Cool, A. Gauthier, J.-A. Soulière, F. Quinn et T. A. B. Wilcox ont pris d'autres décisions.

DES DONNS

Ils ont ainsi voté les dons suivants: \$50 au Club St-Laurent Kewanis, à l'occasion de sa vente annuelle de pommes; \$25 à la Société d'adoption et de protection de l'enfance, à l'occasion de la Campagne du dix sous; et \$50 à l'hôpital Ste-Justine, à l'occasion de sa campagne annuelle de souscription.

La déduction à même les salaires et les gages des employés municipaux pour l'achat de certificats d'épargne de guerre ne sera plus obligatoire, puisque la guerre est terminée.

On a confirmé la nomination du Dr P. Vandanaigne au poste d'inspecteur médical des Ecoles catholiques de Verdun au salaire de \$1,000 par année jusqu'au premier janvier 1946 et de \$1,500 par année après cette date.

LES SOLDATS

Donnant suite à une suggestion de Me Paul-Emile Côté, député du comté de Verdun à la Chambre des Communes, le maire discutera avec les autorités militaires locales de la possibilité de transférer à l'usine de Defense Industries Limited les unités présentement cantonnées à l'auditorium de Verdun de sorte que la ville puisse disposer de nouveau de l'auditorium qui lui appartient. S'il le juge à propos, le maire

Retour à l'heure normale

OTTAWA, 12. (D. N. C.) — L'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déclaré, hier, aux Communes que le Canada retournerait à l'heure normale à une date que l'on annoncera bientôt.

En réponse à l'hon. John Bracken, chef de l'Opposition, il expliqua que l'on espérait faire coïncider le changement d'heure au Canada et aux Etats-Unis pour que le remaniement des horaires de chemin de fer se fasse en même temps.

C'est le 30 septembre probablement que les Etats-Unis reprendront l'heure normale. M. Martin espère pouvoir dévoiler, dans quelques jours, la date du changement d'heure au Canada.

Wilson délèguera des représentants à Ottawa.

CENTRE SPORTIF

La ville de Verdun disposera d'ici deux semaines d'un terrain de rugby et se propose de construire, comme travaux d'après-guerre, un centre sportif d'importance, déclarait hier, S. H. le maire, M. Edward Wilson, aux journalistes qu'il rencontrait à l'issue d'une assemblée du conseil municipal verdunois.

C'est à la suite d'une recommandation formulée par les échevins

MOTS CROISÉS DE LA «PATRIE»

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- Désagrément.
- Oter l'écale — Absence de couleur.
- Gamins de Paris — Mesure.
- Avec qui on est lié d'amitié —

- Compagnie, en anglais — Epoque.
- Manque de célérité — Du verbe avoir.
 - Parcours des yeux — Souverain — Ile de l'Atlantique.
 - Instrument servant aux usages de la vie courante.
 - Revenu — Somme à payer.
 - Possessif — Taille la tête d'un arbre.
 - Fille d'Inachos — Dans ruse.
 - Fils de Jacob — Ville de Chaldée — Préposition.

Solution du problème d'hier

G	A	U	L	O	I	S	E	R	I	E
A	M	A	R	I	T	E	S			
U	A	B	C	D	E	A	R	C		
C	O	C	O	R	I	C	O	I	R	
H	I	U	R	I	S	O				
E	S	T	R	A	G	O	N	P	Q	
R	E	A	I	U	T	O	U			
I	E	G	R	P	N	E				
E	N	E	E	L	I	U	R			
U	U	R	I	O	L	E	I			
M	E	N	T	O	N	N	I	E	R	E

VERTICALEMENT

- Art d'extraire et de travailler les métaux.
- Machine à scier les plantes — Partie dure du corps.
- Etoffe de soie fine — Dynamite.
- Pacha de Janina — Pièce de bois longue et étroite.
- Genre de légumineuses — Venus au monde.
- Terminaison — Homme sauvage — Petit ruisseau.
- Raldeur.
- Charge d'un âne — Petites lies.
- Qui est à nous — Ville des Pays-Bas.
- Qui cire — Pronom neutre anglais.
- Epoque — Odorat.

T. A. B. Wilcox, P. Quinn et G. T. Brown que le conseil municipal a décidé de prendre les mesures nécessaires pour aménager un terrain de rugby dans un parc public, de dire le maire Wilson, en pré-

sence de l'échevin Wilcox. Ce terrain de rugby est aménagé dans le parc Lafrance et il sera utilisable dans deux semaines, ajoutait-il. C'est la première fois que l'on aménage un tel terrain dans un parc de la ville.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 406,983, Klippers Incorporated, de San Francisco, Californie, T.U., accordé le 25 août 1942, pour "AGRAFE" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 407,990, The M. W. Kellogg Company, de New-York City, E.U., accordé le 13 octobre 1942, pour "FABRICATION DE PRODUITS DEMI-FINIS EN ALLIAGE" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que les propriétaires accredités du brevet canadien No 384,273, accordé le 26 septembre 1939, pour "APPAREIL A FABRIQUER DU VERRE MULTICELLULAIRE" désireaient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder leurs droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 400,143, Salisbury Corporation, de Inglewood, Californie, E.U., accordé le 21 octobre 1941, pour "VEHICULE-MOTEUR ET SA TRANSMISSION" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 407,439, Lindsay Ripe Olive Company, de Lindsay, Californie, E.U., accordé le 15 septembre 1942, pour "ENOYAUTEUSE" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 408,074, Akron Brass Manufacturing Company, Incorporated, de Wooster, Ohio, E.U., accordé le 20 octobre 1942, pour "ACCOUPLLEMENT DE BOYAUX" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 408,160, Vanadium Corporation of America, de New York City, E.U., accordé le 20 octobre 1942, pour "PRODUCTION DE FONTE DE FER" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 407,919, Ralph D. Lemert, de Los Angeles, Californie, E.U., accordé le 13 octobre 1942, pour "DISPOSITIF SCRUTEUR DE TELEVISION" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL, 2, P.Q.

La victime et le meurtrier présumé



A gauche, la petite PHYLLIS JEAN EPPERSON, 3 ans, qui fut tuée à coups de pierre par LLOYD JAMES EDWARDS, 9 ans. La petite fille est ici photographiée avec sa maman, à South Fork, Pennsylvanie. Se promenant sur son vélocipède, le garçonnet ne semble pas se rendre compte de l'énormité du crime dont il est accusé. Le jeune Edwards est détenu dans la prison de Cambria County à Ebensburg.

EMPLOIS POUR FEMMES

On demande immédiatement des

TRAVAILLEUSES

pour le

Service personnel et domestique

dans les Hôpitaux, Buanderies, Restaurants, Hôtels et Maisons Privées dans les emplois suivants

- | | |
|------------------|----------------|
| Cuisinière | Blanchisseuse |
| Aide-cuisinière | Lingère |
| Fille de chambre | Gouvernante |
| Femme de charge | Bonne |
| Servante | Fille de table |

Salaires et conditions de travail habituels... Quelques emplois... comprenant chambre... et pension...

Pour plus amples renseignements au sujet de ces positions et des autres emplois offerts, adressez-vous immédiatement à votre Bureau Local du

SERVICE DE PLACEMENT

de la

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Le manque d'opportunisme fait perdre la première aux Royaux

Les Orioles blanchissent le club local devant 17,000 personnes, et Roy subit une défaite non méritée

(par LOUIS-G. GOSSELIN)

Contre toutes les prévisions et en dépit d'un barrage de douze coups sûrs réussis contre Podgajny et Red Kress, les Royaux et Jean-Pierre Roy ont perdu la première partie de leur série contre les Orioles de Baltimore, par 5 à 0. Les Royaux, qui se sont affichés comme l'équipe ayant conservé la meilleure moyenne générale au bâton, ont continué à bien frapper, mais Podgajny, bien secondé par ses coéquipiers, fut à la hauteur de la situation, dans les moments critiques.

Deux erreurs désastreuses de Durrett et de Schultz parurent décourager Jean-Pierre, qui jusqu'à la neuvième manche, avait tenu les redoutables Orioles à seulement quatre coups sûrs. Il faut dire que le Baltimore a joué de façon presque impeccable au champ et on ne peut passer sous silence les magnifiques lancers de Drake au marbre, frustrant les Royaux de deux points certains alors que des coureurs tentaient de compter à la suite de coups sûrs frappés par les nôtres.



John Podgajny

Environ 17,000 personnes n'ont pas craint la température un peu froide, après les chaleurs accablantes des derniers jours, et virent Jean-Pierre Roy, artisan de vingt-cinq victoires pour les Royaux, durant la saison régulière, prendre sa place au monticule, au début de la partie.

Au cours des deux premières manches, seul Drake réussit à frapper en lieu sûr, pendant qu'à leur voyage au marbre, les Royaux frappaient deux coups sûrs sans pouvoir compter. Corriden débuta avec un simple. Durrett frappa un ballon au champ centre, mais Schultz suivit avec un beau simple, faisant avancer Corriden au deuxième-but. Lorsque Gladu frappa très loin dans le champ centre, Corriden se fit retirer au marbre en tentant de compter.

A la troisième manche, après un but sur balles à Braun, Pfeiffer y alla d'un deux-but qui fit compter E. aun. Dans cette même reprise, Schultz se fit retirer par Mellendick sur une haute chandelle près de la clôture.

A la cinquième manche, Nichols et Roy frappèrent l'un après l'autre de beaux simples, mais Corriden fut retiré sur un ballon dans le champ droit, et Elmer Durrett se fit retirer au bâton, laissant deux coureurs sur les buts.

Un deux-but de Roland Gladu à la sixième fut inutile quand Parker et Todd se firent retirer facilement à l'arrêt-court et au deuxième-but.

Les Orioles devinrent menaçants à la manche suivante. Latshaw débuta avec un deux-but. Mellendick, frappeur suivant, y alla d'un sacrifice, mais quand Braun frappa un dur roulant à Nichols, celui-ci le retira au premier-but, en retenant Latshaw au troisième but.

C'est durant cette reprise que les Royaux eurent leur plus belle chance de compter. Bréard, en effet, frappa un simple, et après le sacrifice de L. Nichols, Roy réussit son deuxième coup sûr de la partie, mais Bréard, essayant de compter se fit retirer au marbre, sur un lancer impeccable de Drake, du champ droit.

Le solide Red Kress fut envoyé à la rescousse de Podgajny et Johnny Corriden l'accueillit avec un autre simple qui fit avancer Roy au troisième. Mais Durrett, pour la deuxième fois, fut retiré au bâton.

Bréard, Parker et Schultz exécutèrent un rapide double-jeu à la manche suivante sur le coup de Kahn, après que Pfeiffer eut regu un but sur balles. C'est alors que commença la dé-

sastreuse neuvième manche. Skaff, tenu en respect toute la soirée, de même que Lollar, reçut un but sur balles. Il se rendit au deuxième sur le sacrifice de Lollar. Schultz laissa ensuite passer un roulant de Latshaw, qui par la suite, se rendit au troisième sur un "wild pitch" de Roy. Skaff compta le deuxième point des Orioles. Corriden arrêta bien ensuite le coup frappé par Mellendick dans le champ centre, mais des coups sûrs successifs de Braun, Kress et Pfeiffer, portèrent à cinq points, l'avance du Baltimore.

Tom Warren venant frapper pour Nichols, dans cette manche, resta sur les buts, quand ses coéquipiers furent impuissants à frapper.

Les plus dangereux frappeurs des Orioles, Skaff et Lollar, n'ont pu frapper une seule fois en lieu sûr, alors que du côté des Royaux, tous ont réussi un coup sûr au moins, à l'exception de Red Durrett, qui, en plus d'échapper un ballon, au champ, s'est fait retirer deux fois, au bâton.

Podgajny fut le lanceur gagnant. La deuxième partie de cette série entre les Orioles de Baltimore et les Royaux sera jouée ce soir, à 8 heures 30. John Gabbard prendra sa place au monticule, tandis que pour le Baltimore, le lanceur sera Hooks ou Kleine.

BALTIMORE (5)					
	Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Pfeiffer, 2b.	4	0	2	4	0
Drake, cd.	5	0	1	3	1
Kahn, cg.	4	0	1	0	0
F. Skaff, 3b.	3	1	0	2	1
Lollar, r.	3	0	0	5	1
Latshaw, lb.	4	1	1	5	3
Mellendick, cc.	3	0	0	6	0
Braun, ac.	3	1	1	1	4
Podgajny, l.	3	1	0	0	0
Kress, l.	1	1	1	1	0
Totaux	33	5	7	27	10

MONTREAL (0)					
	Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Corriden, cc.	5	0	2	1	0
Durrett, cg.	4	0	0	0	1
Schultz, lb.	4	0	2	15	0
Gladu, cd.	3	0	1	0	0
Parker, cd.	4	0	1	4	6
Todd, r.	4	0	1	5	0
Bréard, ac.	4	0	1	2	4
Nichols, 3b.	2	0	1	0	4
Roy, l.	4	0	2	0	3
a-Warren.	1	0	1	0	0
Totaux	35	0	12	27	17

a-Frappa pour Nichols à la 9e. Baltimore 001 000 004-5 Montréal 000 000 000-0

Sommaire
Points produits par Pfeiffer (2), Kress. Coups de deux-but: Pfeiffer, Kahn, Latshaw, Gladu. Sacrifices: Nichols, Gladu, Lollar, Mellendick. Double-jeu: Bréard à Parker à Schultz. Laissés sur les buts: Montréal 11, Baltimore 6. Lanceur gagnant: Podgajny. Lanceur perdant: Roy. Buts sur balles contre: Podgajny 0, Kress 0, Roy 3. Retirés au bâton par: Roy 4, Jodgajny 1, Kress 1. Mauvais lancer: Roy (2). Arbitres: Tobin, Gore, Winters. Temps: 2:01. Assistance: 17,000.

La première au Louisville sur le Milwaukee

MILWAUKEE, 12. — Faisant prendre le chemin des douches à



JACK BANTA, l'un des as du monticule local au cours de la saison 1945.

deux lanceurs du Milwaukee, à la suite de six coups sûrs et de sept points, dans la quatrième manche, les Colonels de Louisville ont battu les champions de l'Association Américaine par le score de 9 à 1. Comme dans la Ligue Internationale, le club favorisa dû baisser pavillon, dans cette première joute des éliminatoires.

Rex Cecil, lanceur droitier des Colonels, qui ont fini en troisième place dans le classement, à la fin de la saison, a tenu les Brewers à huit coups sûrs, pendant que ses coéquipiers en frappaient un total de douze. Trois erreurs du Milwaukee n'ont pas aidé leur cause. Louisville . . . 000 720 000-9 12 1 Milwaukee . . . 000 001 000-1 8 3

Cecil et Walters; Acosta, W. Davis, Lindquist et Padden.

BASEBALL

RESULTAT D'HIER

Ligue Américaine
Detroit 5, Boston 0.
Chicago 2, Washington 1.
Cleveland à New-York (partie remise).

Ligue Nationale
Chicago 5, Boston 4.
Cincinnati 5, Brooklyn 4.
Brooklyn 11, Cincinnati 4.
Pittsburgh 5, Philadelphie 4.
Pittsburgh 5, Philadelphie 1.
St-Louis 6, New-York 5.

Ligue Internationale
Baltimore 5, Montréal 0.
Baltimore mène 1-0.
Toronto 4, Newark 2.
Toronto mène 1-0.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Chicago à New-York.
St-Louis à Boston.
Detroit à Philadelphie.
Cleveland à Washington (soir).

Ligue Nationale
Brooklyn à St-Louis (soir).
New-York à Cincinnati.
Philadelphie à Chicago.

Ligue Internationale
Baltimore à Montréal.
Toronto à Newark.

POSITION DES CLUBS

Ligue Américaine		
	G.	P.
Detroit	80	57
Washington	80	61
New-York	70	65
St-Louis	71	66
Cleveland	6	65
Chicago	67	72
Boston	66	73
Philadelphie	47	89

Ligue Nationale		
	G.	P.
Chicago	85	50
St-Louis	83	53
Brooklyn	75	60
Pittsburgh	77	65
New-York	73	65
Boston	59	78
Cincinnati	55	81
Philadelphie	42	97

Premier succès du club Toronto aux dépens des Bears de Newark

NEWARK, 12. — Inspirés par la brillante tenue au monticule de leur lanceur Lester McCrabb, les Maple Leafs de Toronto ont gagné la première partie de leur série contre les Bears de Newark, par le score de 4 à 2, devant une maigre assistance de 5,473 personnes.

McCrabb, qui n'a rejoint les Maple Leafs qu'il y a six semaines, a espacé les cinq coups sûrs qu'il a accordés aux Bears. Deux de ces coups sûrs furent des coups de circuit par Jerry Crosby, l'un dans la deuxième manche, et l'autre dans la quatrième, qui enregistrèrent les deux seuls points de son club.



Les McCrabb

Dans la cinquième, alors que les buts étaient remplis, McCrabb réussit à sortir de cette impasse, et par la suite, Lester n'eut aucune difficulté à contrôler ses dangereux adversaires. Il retira cinq frappeurs au bâton, dont Phil Weintraub, trois fois, et ne donna que trois buts sur balles.

Les Maple Leafs ont compté trois de leurs quatre points, au cours des deux premières manches, contre Frank Hiller. Une balle passée entre des simples par Chet Morgan et Ira Houck donnèrent un premier point au Toronto. Et dans la seconde manche, ils enregistrèrent deux autres points sur des doubles réussis par Leo Ogorek et McCrabb et un simple du géant Harry Davis. Alors qu'il y avait deux hommes de retirés, à la deuxième manche, Moore remplaça Hiller au monticule, pour les Bears. Sa seule erreur fut de permettre à Harry Davis de frapper pour le circuit, à la quatrième, pour le dernier point du Toronto, alors qu'il n'y avait aucun coureur sur les buts.

TORONTO

	Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Theole, ac.	3	0	0	2	4
Morgan, cc.	5	1	1	4	0
Davis, lb.	3	1	2	5	1
Norman, cd.	2	0	0	2	0
Houck, cg.	5	0	1	2	0
Castano, 3b.	5	0	1	1	0
Pruett, rec.	2	0	0	6	1
Ogorek, 2b.	5	1	2	4	1
McCrabb, lanc.	5	1	1	1	1
Totaux	35	4	8	27	8

NEWARK

	Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Rabe, cc.	2	0	1	5	0
F. Drews, 2b.	3	0	1	3	2
Douglas, cd.	4	0	0	4	0
Weintraub, lb.	4	0	0	7	0
Crosby, cg.	4	2	2	2	0
Buzas, 3b.	4	0	0	1	3
Baker, ac.	3	0	0	0	4
Steinecke, rec.	3	0	1	4	0
Hiller, lanc.	0	0	0	0	0
Moore, lanc.	2	0	0	1	0
z-Bearden.	1	0	0	0	0
Makosky, lanc.	0	0	0	0	0
Totaux	30	2	5	27	9

z-Frappa pour Moore à la 7e. Toronto 120 100 000-4 Newark 010 100 000-2

Sommaire

Points produits par Houck, McCrabb, Davis, Crosby 2, Davis. Deux-but: Ogorek, McCrabb. Circuits: Crosby 2, Davis. Double-jeu: Buzas à Weintraub. Laissés sur les buts: Toronto 14; Newark 4. Buts sur balles de Hiller 2; Moore 6; McCrabb 3; Makosky 2. Retirés au bâton, par McCrabb 5; Moore 3; Makosky 1. Coups sûrs, sur balles de Hiller, 5 en 12-3 manche; Moore 2 en 5-1-3 manches; Makosky, 1 en 2 manches. Balle passée: Steinecke. Lanceur perdant: Hiller. Arbitres: Solodare, Fowler, Tatler et Fellerski. Temps: 2:15. Assistance: 5,453.

Saint-Paul bat Indianapolis, 2 à 1, à la 10e.

INDIANAPOLIS, 12. — Le club St-Paul a gagné la joute d'ouverture de sa série éliminatoire contre

Les Royaux font l'acquisition du prometteur Glane

Le lieutenant-colonel Roméo Gauvreau, président actif des Royaux de Montréal, a annoncé l'acquisition d'un jeune et brillant lanceur gaucher, Bill Glane, de Détroit, âgé de seulement 17 ans. Glane se rapportera au camp d'entraînement des Royaux, au printemps 1946.

Le jeune homme s'est signalé lors de la partie organisée récemment entre garçonnets de l'Est des Etats-Unis et ceux de l'Ouest, partie pilotée par Babe Ruth et Ty Cobb, aux Polo Grounds de New-York.

On a révélé que les dirigeants des Dodgers ont versé la jolie somme de \$12,500, au jeune Glane, pour lui faire signer son contrat, après que sept autres clubs majeurs eurent tenté de retenir ses services. Lançant pour le Chadsey High School, à Détroit, en quatre saisons, Glane, en 344 manches de jeu, a retiré pas moins de 506 frappeurs au bâton. Pendant ce temps, il n'accordait que 148 coups sûrs, pour remporter 33 victoires contre 13 défaites.

Quand il fit ses débuts dans la catégorie moyenne, il retira 17 frappeurs au bâton dans la même joute, et il contribua aux succès de son club qui décrocha le championnat de sa Ligue. Il avait, au cours de cette saison, retiré 137 frappeurs au bâton, en 93 manches et n'avait accordé que 45 coups sûrs.

Dans une partie récente, il n'accorda aucun coup sûr à ses adversaires, en retirant 18 sur des prises. Son club l'emporta facilement par 19 à 0. Contre des clubs amateurs ou de collèges, Glane a déjà lancé cinq parties parfaites, sans point ni coup sûr. Son record pour les retraits au bâton est de 25 en une joute de neuf manches.

Ce jeune joueur sensationnel, qu'on aura probablement l'occasion de voir évoluer au stade de la rue Delorimier, finira ses études au High School, en janvier.

le club Indianapolis, par le score de 2 à 1, en dix manches, hier soir.

Otho Nitcholas, lanceur du St-Paul, a fait gagner son club en frappant un simple opportun à la dixième manche, alors qu'il y avait des coureurs sur le premier et le troisième but. C'était le deuxième coup sûr seulement donné par Jim Wallace, meilleur lanceur de la Ligue. Ce dernier fut chargé de la défaite.

St-Paul . . . 010 000 000 1-2 2 2 Indianapolis 000 001 000 0-1 5 1 (10 manches)

Nitcholas et Lewis; Wallace et Brady.

• St-Paul mène par 1 à 0.

BASEBALL AU STADIUM

ELIMINATOIRES

Coupe des Gouverneurs

BALTIMORE vs ROYAUX

CE SOIR à 8 h. 30

Aucune admission gratuite

LES PRIX DU DIMANCHE ET JOURS DE FETE

Les leaders gagnent leurs parties

Détroit fait un léger gain sur Washington et les Cubs battent les Braves avec Borowy en forme

En blanchissant le club Boston, hier, par le score de 5 à 0, les Tigers de Détroit ont gagné une demi-partie sur les Sénateurs de Washington qui ont perdu aux mains des White Sox de Chicago, par 2 à 1.

Paul "Dizzy" Trout n'a donné que deux coups sûrs à ses adversaires pour remporter sa dix-septième victoire de la saison contre treize défaites. Les Tigers comptent trois de leurs points grâce à un coup de circuit de Doc Cramer, alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Seuls Skeeter Newsome et Johnny Lazor purent frapper les balles de Trout.



Dizzy Trout

A Washington, un ralière de deux points dans la dernière manche a donné la victoire aux White Sox de Chicago sur les Sénateurs, qui avaient compté leur unique point à la septième manche. Niggeling fut le lanceur perdant.

La partie New-York - Cleveland fut remise à cause de la pluie.

Une foule d'environ 6,000 personnes a vu les Cubs de Chicago, de la Ligue Nationale, triompher des Braves de Boston, par le score de 5 à 4, grâce au brillant travail de Hank Borowy, au monticule.

Celui-ci, lançant dans sa dixième partie complète depuis qu'il a été acheté des Yankees de New-York, dans la transaction la plus mystérieuse de l'année, a ainsi remporté son huitième gain, dans la Nationale. Il tint les Braves à dix coups sûrs espacés. Bill Nicholson frappa son treizième circuit de la saison et Phil Masi réussit le même exploit pour les Braves.

Les Dodgers ont perdu la première partie de leur programme-double contre les Reds de Cincinnati, par le score de 5 à 4. Bowman fut le lanceur gagnant.

Dans la seconde joute, frappant quinze coups sûrs contre Fox, Modak et Carter, les Dodgers l'ont emporté facilement par le score de 11 à 4, lorsque Gregg et King limitèrent les Reds à six coups sûrs seulement. Modak, deuxième lanceur des Reds, fut chargé de la défaite.

Les Cardinals de Saint-Louis ont défait les Giants de New-York, par le score de 6 à 5, dans une partie qui a été

marquée par une véritable parade de lanceurs au monticule. Mel Ott se servit de trois lanceurs pour son club, tandis que pour les Cardinals cinq artilleurs se succédèrent au monticule. Les hommes de Billy Southworth frappèrent dix coups sûrs pendant que leurs adversaires en réussissaient neuf. Crouch, des Cardinals de Saint-Louis fut le lanceur gagnant.

Les Pirates de Pittsburgh ont continué leur poussée de septembre en triomphant à deux reprises des Phillies de Philadelphie par les scores de 5 à 4 et 5 à 1.

Xavier Rescigno et Max Butcher furent les lanceurs gagnants. Bob Elliott, excellent joueur de troisième-but des Pirates, a fait compter deux points pour son club, au cours de la première partie, pour porter à 101, son total de la saison. C'est la troisième année consécutive que Elliott fait compter plus de 100 points.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie .002 020 000-4 9 2
Pittsburgh ..300 010 000-5 6 1
Schanz et Seminick; Gables, Rescigno (10) et Salkeld.
2e partie:
Philadelphie .000 001 000-1 9 0
Pittsburgh ..000 000 005-5 8 0
Sproull, Karl (8) et Spindell, Mancuso (8); Roe, Butcher (8), Rescigno (9) et Lopez, Salkeld (8).

Brooklyn ..101 000 200 0-4 10 2
Cincinnati ..100 000 300 1-5 10 2
Herring, Buker (8) et Sandlock; Bowmen et Lakeman.
2e partie:
Brooklyn020 144 000-11 15 2
Cincinnati ..230 100 000-6 7 2
Gregg, King (2), Buker (4) et Dantonio; Fox, Modak (5), Carter (6) et Lakeman.

New-York ...022 001 000-5 10 2
St-Louis000 010 212-6 9 1
Maglie, Adams (8) et Klutz, Berres (8); Dockins, Jurisich (3), Byerly (6), Parthenhelmer (7), Crouch (8) et Rice, Crumling (8).

Boston000 020 200-4 10 1
Chicago021 010 001-5 13 0
Lee, Hutchings (5), Hendrickson (7), Logan (9) et Masi; Borowy et Gillespie.

LES NENEURS DANS LES MAJEURES

Joueur	Club	J.	Ab.	Pts	Ca.	P.
Cavarretta	Cubs	114	130	88	155	360
Holmes	Braves	138	569	118	200	352
Rosen	Dodgers	128	536	113	179	334
Cuccinello	Wh. Sox	110	373	47	115	308
Boudreau	Indiens	97	346	50	106	306
Case	Sénateurs	119	448	65	136	304

POINTS PRODUITS — Ligue Nationale: Walker, Dodgers, 115. — Ligue Américaine: Etten, Yankees, 92.
CIRCUITS — Ligue Nationale: Holmes, Braves, 28. — Ligue Américaine: Stephens, Browns, 21.

NEW BEDFORD, 12. — Benny Singleton, 145, de Waterbury, Conn., a gagné aux points contre Joe Celliti, 139, de Providence, R.I., en dix rondes. Kenny James, 148, de Waterbury, a gagné par décision sur Al Tinel, 154, de New Bedford, en six rondes.



Au cours d'une partie contre les Dodgers de Brooklyn, ANDY PAFKO, voltigeurs des Cubs de Chicago, glisse au marbre, sur le simple de Bill Nicholson. Cette dépense d'énergie, était toutefois inutile, et pour deux raisons. D'abord le lancer de Stan Bordagary au receveur Johnny Peacock était évidemment trop haut, comme l'indique la vignette. De plus, c'était le dernier point d'une joute que les Cubs gagnèrent au score de 20 à 6. Pafky aurait donc pu réserver cet esprit combatif pour la poussée de septembre.

LIGUE AMERICAINE

Détroit000 002 300-5 9 1
Boston000 000 000-0 2 0
Trout et Richards; Woods, Hausmann (7), Barrett (9) et Holm, Steiner (8).

Chicago000 000 002-2 4 0
Washington ..000 000 100-1 6 2
Lee, Johnson (8) et Fresh, Castillo (8); Niggeling et Ferrell.

Cleveland à New-York, remise à cause de la pluie.

LE TENNIS

MATCHES REMIS, HIER, AU CLUB STUART

La pluie d'hier a forcé le dévoué organisateur du club Stuart, Paul Bedard, à remettre à ce soir les deux matchs de quarts de finale qui devaient être disputés hier soir dans le grand tournoi de doubles annuel du club Stuart.

A 7 heures et trente, on verra les champions de l'an dernier, les fameux Roger Durivage et Joe Boyer, tenter de remettre les deux rusés joueurs que sont le vétéran Paul Deschênes et Harry Cardall. Ce match devrait certes être fort intéressant et Durivage et Boyer, qui espèrent bien conserver leur titre, cette année au Stuart, seront probablement les vainqueurs bien que Deschênes et Cardall possèdent tous deux une bien fameuse expérience qui pourrait surprendre les deux jeunes champions. De toute façon, on assistera sûrement à un match de toute première qualité.

A 9 heures, dans un autre match, on verra aux prises les solides Bernard Faubert et Lucien Lavardure, deux "jeunes vétérans" toujours populaires, et Gilles Côté et Marcel Tremblay qui sont bien décidés à l'emporter sur leurs rivaux. Ce devrait être un autre match, fertile en émotions de toutes sortes.

Mike Jacobs est heureux du retour de Billy Conn

NEW YORK, 12. — Le promoteur Mike Jacobs est un homme au comble de la joie, aujourd'hui. Son candidat pour un match avec Joe Louis est de retour aux Etats-Unis. Et Billy Conn paraît en meilleure condition que jamais.

On sait que Joe Louis est aux Etats-Unis depuis quelque temps. Billy Conn est arrivé à New

York, hier, par avion, de Paris, France. Le promoteur Jacobs s'est porté à sa rencontre à l'aéroport et a immédiatement assuré le boxeur de Pittsburgh qu'il aurait une autre chance de rencontrer le champion Joe Louis. Conn pèse 194 livres, quelque vingt livres de plus que lorsqu'il fut mis hors de combat par Louis, avant Pearl Harbor.

Conn doit se rapporter au camp Lee, en Virginie, où il doit recevoir son licenciement de l'armée américaine. On croit que Joe Louis sera, lui aussi, licencié bientôt de l'armée.

La rencontre entre les deux fameux boxeurs aurait probablement lieu en juin prochain. Jacobs a refusé de révéler où serait livré ce combat, mais on mentionne comme sites possibles Philadelphie, New York ou Chicago.



BILLY CONN

Le GOLF

DERNIER FIELD-DAY AMATEUR DE LA P.Q.G.A.

Le quatrième et dernier field-day de l'Association de Golf de la Province de Québec aura lieu demain après-midi, sur le parcours du club Marlborough. Il viendra apporter son importance dans le classement de la saison chez les golfers de la province. Actuellement, Tommy A. Riddell, du Beaconsfield, est en avant des autres avec une marge de trois coups. Son plus proche rival est Fred Booth, du Grovehill, avec un total de 236 pour les trois premiers field-days de l'Association. Andy Wilson, du Mont-Royal, suit avec 242.

Hilles R. Pickens, Jr., a 243. Jim Teifer, 244 et Elot Rivard, du Rosemère, 245. D'autres golfers seront intéressants à surveiller, notamment Gordie Taylor, du Beaconsfield, Armand Desbiens, du club Municipal, Dave Morrison, Guy Roland, de Laval-sur-le-Lac, Frank Pope, Bert Barnabé, Mike McShane, Ivan Dion, de Laval récent vainqueur du field-day au Municipal. Suit l'horaire des matches:

- 1.00 T. A. Middel 3, Beaconsfield; W. Biggs 9, Municipal.
- 1.05 D. D. Morrison 8, Beaconsfield; D. Bower 9, Grovehill.
- 1.10 Jim D. Teifer 6, Seignior Club; Guy Roland 4, Laval.
- 1.15 R. Grogan 21, Islesmere; G. Langlois 21, Municipal.
- 1.20 T. Smyth 23, Islesmere; J. Spengel 24, Municipal.
- 1.25 Frank Pope 8, Hamstead; J. Slutsky 9, Elm Ridge.
- 1.30 Bert Barnabé 4, Laval; A. Desbiens 8, Municipal.
- 1.35 W. D. Home 4, Country Club; L. Deschamps 17; Grovehill.
- 1.40 N. Juster 14, Country Club; B. Orr 15, Wentworth.
- 1.45 T. M. Stevens 9, Rosemère; M. Kucynick 9, Grovehill.
- 1.50 H. Hill 9, Marlborough; G. Layton 10, Knowlton.
- 1.55 A. Kokko 14, Bellevue; W. R. C. Field, Marlborough.
- 2.00 J. A. Gauthier 12, Country Club; D. L. MacLaren 11, Wentworth.
- 2.05 G. Evans 21, Royal Montréal; J. B. Wright 21, Rosemont.
- 2.10 H. D. Vuile 22, Montréal; W. Cook 21, Rosemère.
- 2.15 J. Kerrigan 5, Royal Montréal; D. V. McLenn 9, Grovehill.
- 2.20 E. A. Green 15, Grovehill; A. Leblanc 14, Rosemont.
- 2.25 J. Lober 20, Municipal; J. E. Fross 19, Royal Montréal.
- 2.30 J. O. Taillefer 14, Marlborough; R. C. McKenzie 11, Municipal.
- 2.35 M. McShane 8, Municipal; Hilles R. Pickens 4, Beacsfield.
- 2.40 A. R. Wilson 9, Mont-Royal; Fred Booth 11, Grovehill.
- 2.45 D. Dawson 15, Marlborough; O. B. Burley 12, Wentworth.
- 2.50 W. Tappenden 15, Grovehill; R. J. Dooner 15, Rosemère.
- 2.55 L. Audette 15, Rosemère; J. T. Every 16, Grovehill.
- 3.00 F. V. Pearce 16, Rosemère; R. S. Smith 16, Marlborough.
- 3.05 B. Zucken 18, Municipal; J. H. Wells 20, Marlborough.
- 3.10 W. S. McAllister 21, Mar. Brought; Ed. Melancon 19, Municipal.
- 3.15 W. Metc. Gardner 23, Seig. Club; C. Phelan 23, Municipal.
- 3.20 W. Slutskoff 24, Rosemont; M. Freder 24, Municipal.
- 3.25 J. V. Desloges 22, Marlborough; J. A. Dumesnil 24, Municipal.
- 3.30 Ivan Dion 8, Laval; H. Dechêne 9, Municipal.
- 3.35 E. Rivard 7, Rosemère; E. G. Taylor 6, Beaconsfield.
- 3.40 L. Côté, Grovehill; nonnu.
- 3.45 Jules Chartier 8, Laval; A. McLenn 9, Municipal.

TOURNOI DES HOMMES D'AFFAIRES DE NORD

C'est le 19 septembre qu'aura lieu le tournoi de golf des hommes d'affaires du Nord sur le parcours du club Islesmere, à Ste-Dorothee. Il y aura aussi le dîner dressant dans le spacieux chalet du club Islesmere, sous la présidence de M. Rodrigue Moore.

HUOT ET HORNE EN FINALE

Jules Huot, de Laval-sur-le-Lac et Stanley Horne, du club Islesmere, de Ste-Dorothee ont atteint la finale pour la possession du fameux trophée Freeman et dans ils ont défait respectivement, hier après-midi, Damien Gauthier, du Municipal et Len Harmon, du club Knowlton. Huot a défait Gauthier par 2 à 1 tandis que Horne l'a emporté sur Harmon par 2 à 1. Chose remarquable, c'est le "putting" vraiment remarquable des deux demi-finalistes du club Islesmere, Huot et Horne, deux inséparables pour ainsi dire, qui leur a valu la victoire sur les réputés professionnels Gauthier, du Municipal et Harmon, du club Knowlton.

Jules Huot et Stan Horne se rencontreront maintenant dans la grande finale pour le trophée Freeman dimanche prochain le 23 septembre, au club Marlborough.

NEW YORK, 12. — Tony Pallone, 141, de New York, a défait Billy Graham, 135½, de New York, en dix rondes. Vincent Gigante, 172½, de New York, a gagné aux points contre Teddy Brown, 170½, de Garfield, N.J., en six rondes.

Les favoris peu chanceux, hier

Les seconds choix et négligés gagnent cinq des sept épreuves de la 3e matinée de King's Park

(Par Horace LAVIGNE)

Les premiers choix n'ont guère eu de chance au cours de la troisième matinée de la seconde moitié du meeting du King's Park Jockey Club, hier après-midi, à la piste Mont-Royal. En fait, les favoris n'ont réussi qu'à s'adjuger deux épreuves, la première dans laquelle Shoebeau, au turfman local J.-O. Proulx, triompha, sans difficulté, et Bit O'Gossip, à T.-E. Smith, le vainqueur de la septième course.

Dans les autres attractions de l'après-midi, les seconds choix et les négligés eurent le dernier mot. Transbriar s'adjugea la deuxième course pour payer \$6.20, tandis que Tela Clark, la favorite, ne finit que troisième, en arrière de Reconduite.



Bob Murphy

Un meilleur prix fut payé dans la troisième course, lorsque Mr. Grief, à B. Morris, rapporta \$9.65 pour \$2.00; Josette, à C. Campeau, fut deuxième, et Rocky Hill arriva troisième. Puis, Van Man continua la progression dans la quatrième en rapportant \$10.55 pour \$2.00 pendant que le pari-double, sur Van Man et Mr. Grief, rapportait le fort montant de \$94.85.

L'ascension des prix tint bon avec la cinquième épreuve, la vedette de la journée, la Bourse St-Lambert. Kenton Bar, à F. T. Butler, paya \$13.60 pendant que Flying Pretty, le favori, prit la troisième position, en arrière de Mellow, à R. Pion.

Mais, Pinnacle Light, la gagnante de la sixième course, fit encore mieux. Bien piloté par Bob Murphy, qui remporta sa troisième victoire de la journée, cette jument rapporta \$17.45 pour \$2.00, Tommy Gun finissant deuxième avec American Fire troisième. La monture victorieuse appartient à H. Costen et elle eut l'avantage du poids sur Tommy-Gun, chargée à 120 lbs, sur une piste d'une boue épaisse et collante.

Mais, la septième course ramena les choses dans l'ordre lorsque Bit O'Gossip, à T. E. Smith, qui n'avait pas couru depuis six semaines, triompha de Golden Silence par une longueur, pour rapporter \$5.30 pour \$2.00. Ces deux chevaux contribuèrent à un second "Quinella" de \$36.05.

Cet après-midi, autre programme de sept courses avec la bourse Cartierville comme vedette. Ce sera la cinquième épreuve de la journée et la piste devrait être passable, grâce à l'influence des vents d'hier et de cette nuit.

PREMIERE COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus, 6 furlongs. Temps: 1:59 2-5 minute. Shoebeau, 117, Fonte 3.15 2.35 2.60 Progress, 120, Powers — 3.69 3.45 Ostris Lullaby, 198, — — 4.05

Ont aussi couru: In The Groove, Royal Lass, Morsel Of Hope, Flag Carrier, Spin And Win.

Retiré: Super Service. Le Quinella a rapporté \$9.80 pour \$2.00.

DEUXIEME COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus, Un mille et un seizième. Temps: 1:59 2-5 minute. Transbriar, 116, — — 2.95 Bardales, 110, — — 3.85 2.95 Recondite, 113, Fonte — 4.25 2.20 Tela Clark, 198, — — 2.95 Powers — — 2.95

Ont aussi couru: Raffles Problem, Frank C, Mill River, Khorol.

TROISIEME COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs. Temps: 1:19 3-5 minute. M. Grief, 115, — — 3.65 4.00 2.55 Josette, 167, — — 2.95 2.10 Billington — — 2.95 2.10 Rocky Hill, 120, — — 2.95 Powers — — 2.95

Ont aussi couru: Broasol, Budran, York River, High Renown, Miss Varennes, My Mother.

QUATRIEME COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus; 5 1-2 furlongs. Temps: 1:56 1-5 minute. Van Man, 118, Fonte 10.55 5.19 3.10 North Spate, 118, — — 3.65 2.55 Bardales — — 3.65 2.55

Ont aussi couru: Compton, Plumcot, Philharmonic, Sweeping Flame, Punta Final.

Retiré: Differential. Le Quinella a rapporté \$36.05 pour \$2.00.

Inscrits d'aujourd'hui à Mont-Royal

PREMIERE COURSE — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs. — Nitnot 108, Whirling Dun 116, High Range 116, Allistic 111, Pennscot 108, Lexbrook 116, Flush 111, Belstone 106, Allstate Dreams 106, Dashing Along 108.

a—Entrée: C. O'Donnell et Pierotti. **DEUXIEME COURSE** — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — Regan Mark 113, Hunting Home 113, Drayton Lad 113, Rare Diamond 113, Open Season 113, Linwood Miss 110, Transbriar 118, Ring Wise 108.

TROISIEME COURSE — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs. — Tommy Buchon 111, Tit Liz 108, Fair Mall 106, Dustless Fat 105, Master Mark 101, Thortina 108, Mary Clark 103, Stray Boy 111.

QUATRIEME COURSE — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs. — Legion Boy 111, Skimming 113, aPort Lawyer 111, Goal Mark 109, aKerris Gem 108, Red Model 106, Halcron Lass 108, Gormley Boy 111, Winding Sun 106, Late Altee 108.

a—Entrée: N. McLeod. **CINQUIEME COURSE** — \$500, alloués, The Cartierville Purse, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Fittspod 110, Miss Tint 111, Sly Ring 115, Mad Crusader 115, York River 115, Bright Bomber 110, Mr. Grief 112, Patsy Fly 115, Ada's Pat 104, Crestworth 10, British Flag 107, Brotelea 107.

SIXIEME COURSE — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Erica 108, Boston Victory 116, Marstar 103, Linwood Belle 108, Spin and Win 111, Swettee Face 108, Paddy 111, Broasol 106.

SEPTIEME COURSE — \$400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs. — De-froster 106, Country Cousin 116, Miss Canada 100, Quick Quick 103, Kaydeckay 113, Adrif 106, Lotcer 108, In the Groove 106, Gay Fad 111.

BUFFALO, 12. — Mike Martyk, 132 1/2, de St-Catharines, Ontario, a mis hors de combat Don Luis Gonzales, 132 1/2, de Mexico City, en trois rondes. Tom Daniels, 136 1/2, de Pittsburgh, a mis hors de combat Jack Brace, 138, de Hamilton, Ontario, en deux rondes. Stan Stinson, 129, de Hamilton, a gagné par décision en quatre rondes contre Bob Bawls, 127, de Flint, Michigan.

HARTFORD, 12. — Dennis Pat Grady, 129 1/2, de New York et Nick Stato, 130 1/2, de Springfield, ont annulé en huit rondes. Luc Lima, 138, de Fall River a arrêté Winnie Winslow, 139, de New York, en quatre rondes.

Ont aussi couru: Chic Prince, Menifel, Navy Time.

Retiré: Jane Mark. Le pari double a rapporté \$94.85 pour \$2.00.

CINQUIEME COURSE — A réclamer; \$400; allouances; 3 ans et plus, 6 furlongs. Temps: 1:17 4-5 minute. Kenton Bar, 198, — — 13.60 6.30 2.70

Mellow, 110, Bardales — 19.75 2.55 Flying Pretty, 115, — — 2.15 Powers — — 2.15

Ont aussi couru: Storm Hood, Mariranc, Grovela, Baby Chick, Hickory.

Retirés: Paddy, Balaxy, Iris Cloud.

SIXIEME COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus; un mille et soixante-dix verges. Temps: 1:56 2-5 minute.

Pinnacle Light, 113, — — 17.46 6.10 3.70

Murphy — — 3.60 2.85 Tommy Gun, 120, — — 3.60 2.85 American Fire, 112, — — 3.10 Billington — — 3.10

Ont aussi couru: Powers Gouraud, Moonmisse, Follage, Master Spirit.

SEPTIEME COURSE — A réclamer; \$400; 3 ans et plus; 5 1-2 furlongs. Temps: 1:11 2-5 minute.

Bit O'Gossip, 108, — — 5.30 3.25 4.05 Golden Silence, 112, — — 4.10 4.05 Billington — — 4.10 4.05 Patsy Fly, 120, — — 2.70 Bardales — — 2.70

Ont aussi couru: Compton, Plumcot, Philharmonic, Sweeping Flame, Punta Final.

Retiré: Differential. Le Quinella a rapporté \$36.05 pour \$2.00.



M. EMILE GAUTHIER DANS LE DEUIL

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Arthur Gauthier décédé hier à l'âge de 66 ans après quelques semaines de maladie. Le défunt était le père du bien connu M. Emile Gauthier, conseiller municipal, membre de la Commission ethnique de Montréal et promoteur de courses sous harnais du parc Richelieu. M. Gauthier, employé civil, repose en chapelle ardente au salon mortuaire J.-Lorenso Lebeau, rue Crémazie, coin La-Jeunesse. Ses funérailles auront lieu vendredi ou samedi matin à 10 heures en l'église St-Alphonse d'Youville. C'est l'arrivée d'un des fils du défunt, le R. P. Raphaël-Henri, O.P., aumônier dans l'armée canadienne et qui a quitté l'Allemagne vendredi dernier en route pour Montréal, qui déterminera la journée des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux autres fils: Emile et Roland, ainsi que deux filles: Mme Nelson Gélianas (Simonne) et Mme J. P. Dussault (Jeanne). Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



RESULTATS DU STADE EXCHANGE

Voici les résultats de la soirée de boxe amateur d'hier soir au Stade Exchange:

112 livres: A. Charbonneau, Champion, défait Henry Abrams, K.O., 3e ronde.

126 livres: Johnny Noury, Spu. A. C., défait Louis Francis, I.S., décision.

126 livres: Jean Campeau, Squ. A. C., défait L. Bertrand, I.S., K.O. 1^{ère} ronde.

147 livres: Bobby Raso, S.A., défait W. Morrison, décision.

135 livres: Maurice Laporte, Champion, défait G. Gervin, N.D.G., décision.

128 livres: Rolland Prairie, Squ. A.C., défait Edgar Jones, N.D.G., K.O. (1).

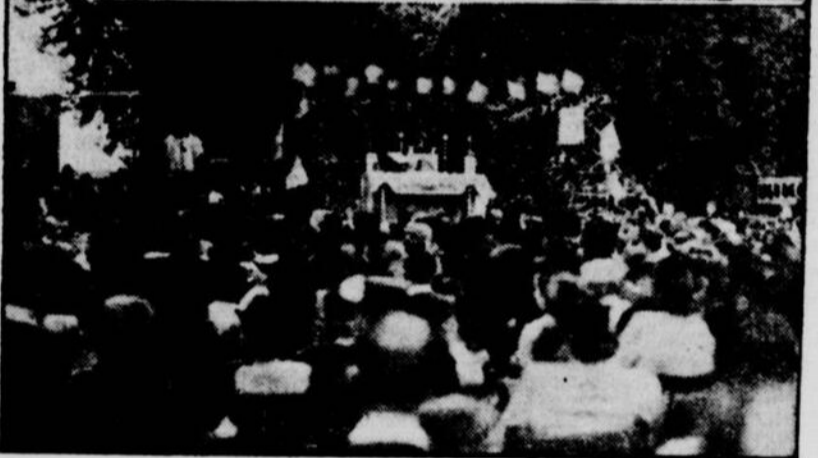
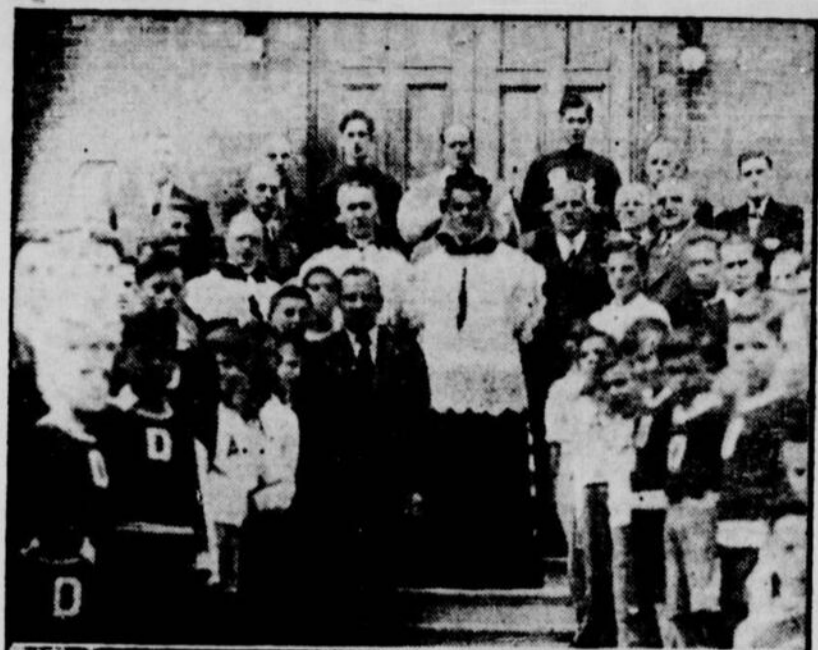
135 livres: R. Hamel, N.D.G., défait Sunny James, Champ., décision.

118 livres: M. Servant, Champion, défait W. Richard, W.E., décision.

118 livres: M. Lachapelle, Champion, défait Tony Ducharme, S.A., décision.

160 livres: Gaston Davis U.S., défait Guy Déroy, Champion, décision.

126 livres: Hubert Gagnier défait Yvan Leblanc, Cham. A.C., K.O. (1).



Ces deux photographies furent prises lors du récent festival, organisé par l'O.T.J. de la paroisse Ste-Claire de Tétraultville. La photo du bas, nous donne une idée de l'immense foule qui assistait à la messe. On remarque au prone le R. P. Gariépy, S.J., curé de l'Immaculée-Conception et aumônier général de l'O.T.J., qui fit la prédication. Dans celle du haut, on remarque en avant, M. Rosaire Tessier, président de l'O.T.J.; de gauche à droite, M. Ph. Morel, administrateur en chef, l'abbé P.-E. Soly, vicaire, l'abbé D. Bélisle, ptre, curé de Ste-Claire, le R. P. Gariépy, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, l'échevin E. Allen, conseiller dans Mercier, M. Dutilly, conseiller général de l'O.T.J., M. Marcel Monette, M.A.O.T.J., M. Ed. Hamelin, représentant et membre du conseil législatif, M. Morel, membre en charge, M. F. Tessier, servant, le R. P. Labrosse, C.S.C., célébrant, M. R. Cormier, servant, M. Ménard et M. Mayrand, tous deux directeurs de l'O.T.J. et M. Grenier, administrateur en chef des terrains de jeux.

Managoff sera-t-il le nouveau champion du monde, ce soir?

Bob Managoff et "Jumping" Joe Savoldi en viendront aux prises, ce soir, au Forum, dans un match, dont dépendra le championnat poids lourd de la lutte au genre libre.

Il y a quelques semaines, les deux maîtres du tapis se rencontrèrent au Forum et Savoldi, qui avait enlevé le titre à Yvon Robert peu auparavant, ne le conserva que par le plus singulier hasard. On sait comment les choses se passèrent et Managoff fut triché par le destin dans cette affaire. Aussi, le match de ce soir est-il regardé par plusieurs comme une revanche certaine pour le jeune Arménien. La chose ne nous semble pas aussi assurée que cela, car Savoldi a une abondante moisson d'écus à faire s'il conserve son championnat jusqu'à l'hiver. Il a, en effet, reçu maintes offres alléchantes aux Etats-Unis et, s'il bat Managoff, il partira ce soir ou demain pour aller livrer plusieurs importants matches à l'étranger.



Joe Savoldi

Les autres rencontres de ce soir seront les suivantes: Bob Russell vs Rudy Dusek, en semi-finale; Don Eagle, de la réserve iroquoise de Caughnawaga, vs Harry Kulka-vitch, et Jean Pusie vs Lucien Leblanc, dans le lever du rideau. Le match pour le championnat sera deux dans trois, sans limite de temps, mais, il n'y aura qu'une chute si elle est prise après une heure.

Bill Reay serait instructeur des As

QUEBEC, 12. — Le capitaine des As de Québec, de la Ligue de Hockey Senior de Québec, Bill Reay, sera probablement nommé instructeur de son club, en remplacement de Don Penniston, qui vient d'être nommé instructeur des Bears de Hershey, de la Ligue Américaine.

Reay, qui conduisit les As à la coupe Allan, en 1944, essaie d'avoir un laisser-passer des officiers de l'Immigration, pour aller jouer aux Etats-Unis, la saison prochaine. On sait qu'il est sur la liste de réserve des Red Wings de Détroit, et que l'an dernier, il ne put obtenir la permission de traverser la frontière, à la suite de son licenciement de la Marine, au printemps.

FORUM
CE SOIR A 8 H. 30
Championnat mondial de
LUTTE
BOBBY MANAGOFF
vs **JOE SAVOLDI**
2 chutes dans 3 à finir
3 — AUTRES COMBATS — 3
D'ETOILES
Prix populaires: 60c, \$1.25, \$1.75
Toutes taxes incluses.
Reservations Wilbank 6131

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

DÉCÈS

VERSCHULDEN—A Montréal, le 10 septembre 1945, à l'âge de 49 ans est décédé Mme Dr Louis Verschelden, née Emelda Bélisle, demeurant au numéro 350, Blvd St-Joseph est. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Enrg. No 25 est, rue Laurier, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis où un service sera chanté à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme Joseph Sénécal, née Pélaudeau (Victoire), est décédée, hier soir, à sa résidence de Plantagenet, en Ontario, à l'âge de 88 ans et 10 mois. Elle était la mère de M. l'abbé Alphonse Sénécal, de Ste-Cécile de Masham, et du R. P. Wilfrid Sénécal, C.S.V., ancien supérieur du collège Bourget, de Rigaud, et présentement directeur du scolasticat St-Charles, à Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 13 septembre à 10 h., en l'église St-Paul, de Plantagenet. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

M. Charles Moore Clarke, secrétaire-trésorier et directeur de la Solex Co. Ltd, est mort lundi à l'hôpital Royal Victoria, Né le 4 octobre 1892 à Boston, Mass., il était le fils de Joseph Clarke et de Mary Moore également de Boston. Il fit ses études à l'université de Dartmouth. Ensuite il se rendit au Brésil et à la Havane pour le Général Electric. En 1925 il revint à Montréal et entra à la Solex Co. Ltd. Très actif, M. Clarke était membre du Beaconsfield Club et du Lac Chaboulay Fish and Game Club. Lui survivent son épouse, née Alice Marie Clipperton, deux fils, John et Edward, et deux filles: Marie-Louise et Nancy; sa mère; deux frères et trois sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 h., a.m. à sa résidence au No 57 avenue Viny, Outremont.

STE-AGATHE-DES-MONTS. —En l'église de Sainte-Agathe-des-Monts ont eu lieu les obsèques de Mme Zéphir Raymond, née Sauvé (Léontine), décédée à Montréal le 4 septembre à l'âge de 61 ans. La dépouille mortelle quitta les salons Georges Vandelaar au No 129 est, rue Rachel, pour se rendre à Ste-Agathe-des-Monts où le service funèbre a été chanté par l'abbé Maurice Gagneau, qui avait fait la levée du corps assisté de M. l'abbé Clément Marthial, comme diacre et de M. l'abbé Carmel Corbell, comme sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait: Mgr J.-Bte Bazinet, curé de la paroisse et son frère, M. l'abbé André Bazinet, curé de St-Philippe d'Ardenneville, le capitaine abbé Jules Simon, l'abbé J.-E. Léonard, la chorale sous la direction de M. Marcel Auger exécuta la messe de P. Yon, M. Yon Pilon, touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son mari, M. Zéphir Raymond; ses fils: MM. Raymond Raymond, avocat de St-Jérôme; Richard Raymond; son gendre: Me Gaston Gibeau, avocat de Ste-Agathe-des-Monts; ses petits-enfants: Miles Louise Raymond, Rose-Marie Raymond; ses beaux-frères: MM. Thomas Raymond, L. Albert Chartrand, Abel Laurier; ses sœurs: Mmes Albert Sauvé (Julia),

Abel Laurier (Thérèse), Hervé Prévost (Maria Sauvé); ses neveux: MM. Clément Prévost, Maurice Rinfret et son épouse, Royal et Jacques Raymond; ses cousins: MM. J.-M. Charbonneau, Yvan Charbonneau, Dr René Charbonneau et Geo. Raymond.

QUEBEC, 12. — (P.C.) — M. Timothée Delisle, à l'emploi du ministère de la colonisation pour la construction des ponts depuis 31 ans est mort mardi à Québec à l'âge de 73 ans. Lui survivent son épouse, née Joséphine Hardy, et quatre enfants. Les funérailles auront lieu à Québec, jeudi.

Me Gérard Lemire, avocat et vice-président de la Commission des tramways de Montréal vient d'être promu dans le deuil par la mort de sa soeur, Mme J.-Z. Gauthier (Maria), survenue hier après-midi au domicile de son époux, 2602, rue Soissons.

Outre son mari, architecte de Montréal, elle laisse dans le deuil deux filles: Miles Marie et Claire Gauthier; ses frères: Gérard, Médard, prêtre de St-Sulpice, Hercule et Rodolphe. Son père, M. Emile Lemire, marchand bien connu de Montréal et sa mère, née Charest (Corinne) sont décédés. Les funérailles auront lieu jeudi matin à l'église St-Pascal Baylon.

ST-AIME — M. Emilien Letendre, de St-Aimé, est décédé. Outre son épouse, la défunte laisse ses enfants: les RRL SS, Sainte-Éléonore et Marie-Emilien, de la Présentation de Marie; Mmes J. A. Sylvestre (Marie-Aimée) et Arthur Lamothe (Blanche-Alice), de St-Hyacinthe; J.-Aimé Desrosiers (Irène), de St-Aimé; MM. Oscar Letendre, Emile, Camille Letendre, de St-Aimé; Donat Letendre, de Woonsocket, R.I.; MM. J.-A. Sylvestre, J.-Aimé Desrosiers et Arthur Lamothe, gendres de la défunte.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Hermann Hébert, curé de Waterloo, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés J.-P. Desparts et J. Lafond, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, M. l'abbé Edmour St-Pierre, curé de la paroisse, et les RR. FF. Bernard et Aristide, petits-fils de la défunte. Les porteurs étaient MM. C. Auger, Delphis Sylvestre, Jos. Bibault, Norbert Mathieu, Joseph Mithot, Romuald Joyal.

OTTAWA, 12.—(D.N.C.) — Un ancien échevin de la ville de Hull, et un homme d'affaires bien connu de la région, M. Zénon Boucher, est décédé hier à l'hôpital du Sacré-Coeur, à l'âge de 63 ans, à la suite d'une longue maladie.

Il était directeur de la Société des Artisans Canadiens français, de la Mutual Insurance Company, de Montréal; directeur de la Hull Electric Co., et gérant de la Compagnie Boucher et Frères, marchand de bois et de charbon.

Le défunt était le père du procureur de la Couronne à Hull, Me Jacques Boucher. Lui survivent aussi deux autres fils: quatre filles, dont deux de Montréal, Mme H. Grenon, et Mme Percy-B. Caswell, et sept petits-enfants. Son épouse, Caroline Coley, l'a précédé dans la tombe au mois de juillet cette année.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 5349. A. Tartinville, demandeur, vs M. Zalac, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 816, 2ème avenue Pre-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, chest-of-field etc.

Conditions: Argent comptant. P. E. RACINE, H.C.S. PL. 1125 Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — Cour Supérieure — District de Montréal — No 237815 — Robert Cabott, demandeur vs Hazel M. Cousineau, (Hazel Deane Floral Shop Reg'd.). Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 1845, rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en comptoirs, une glacière électrique pour fleurs, une balance, etc.

Conditions: Argent comptant. Roma AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — Cour de Circuit — District de Montréal — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — Cour Supérieure — District de Montréal — No 237815 — Robert Cabott, demandeur vs Hazel M. Cousineau, (Hazel Deane Floral Shop Reg'd.). Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 1845, rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en comptoirs, une glacière électrique pour fleurs, une balance, etc.

Conditions: Argent comptant. Roma AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — Cour de Circuit — District de Montréal — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 243929 — Elman & Co., demanderesse vs Henri Joannette, défendeur.

Le 21e jour de septembre 1945. A dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 8487, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en maching pour nettoyer la fourrure, table de bois, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. LA. 0607. Montréal, 11 septembre 1945.

</

Tojo supplie les médecins alliés de le laisser mourir

TOKIO, 12. (B.U.P.) — Les chances de retour à la santé du général Hidéki Tojo, ancien premier ministre du Japon, qui s'est tiré une balle au coeur, hier matin, augmentent d'heure en heure. Des médecins américains prodiguent à leur prisonnier les meilleurs soins afin de le remettre sur pieds en vue de son procès comme criminel de guerre numéro un.

Le lieutenant-général Robert Eichelberger a rendu visite à Tojo et a ordonné qu'on donne les plus grands soins à celui qui a admis être responsable de la guerre. En dépit des supplications de l'ex-premier ministre nippon, qui veut qu'on le laisse mourir, les médecins alliés le surveillent continuellement. Tojo est dans un hôpital allié, à Yokohama, et pleinement conscient.

Un soldat américain, le sergent John-A. Archinal, d'Allentown, Pennsylvanie, s'est offert, ce matin, à donner une transfusion de sang au blessé. "Je veux qu'il revienne bien afin de subir son sort. Je veux le faire souffrir pour les 21 mois qu'il m'a obligé à passer en Nouvelle-Guinée, à Morotai et dans les Philippines". L'offre du sergent fut acceptée. Le capitaine Roy Gold, de Mont-

réal, médecin dans l'armée américaine, a déclaré, ce matin, que l'état de Tojo était "très satisfaisant", bien que le poumon gauche ait été touché par la balle, à un endroit sis à un pouce seulement du coeur.

On a offert, ce matin, au prisonnier blessé du café et des biscuits. Tojo refusa ce qu'on lui présentait, mais demanda un peu d'eau. Lorsqu'on lui apporta de l'eau, il dit merci. Ce fut le seul mot qu'il prononça, à part ses supplications pour le laisser mourir en paix.

Pendant ce temps, un compagnon de Tojo, l'homme qui prépara les plans techniques de l'attaque de Pearl Harbor, l'amiral Shigetaro Shimada, a été capturé par les Américains. L'ancien ministre de la Marine s'est rendu sans résistance, dans sa demeure, à Tokio. L'épouse du vieillard de 61 ans demanda aux soldats alliés

leurs lettres de créance, puis se rendit auprès de son mari. L'amiral fit ensuite son apparition, revêtu de son uniforme, et se constitua prisonnier.

Un autre officier japonais a suivi l'exemple donné par le général Tojo et s'est tiré une balle. Son suicide, toutefois, fut un succès. Après avoir empoisonné son épouse, son fils et sa fille, le colonel T. Oydomari, un originaire d'Okinawa, officier des relations extérieures au grand quartier impérial, décida d'aller rejoindre ses ancêtres.

Huit villes...

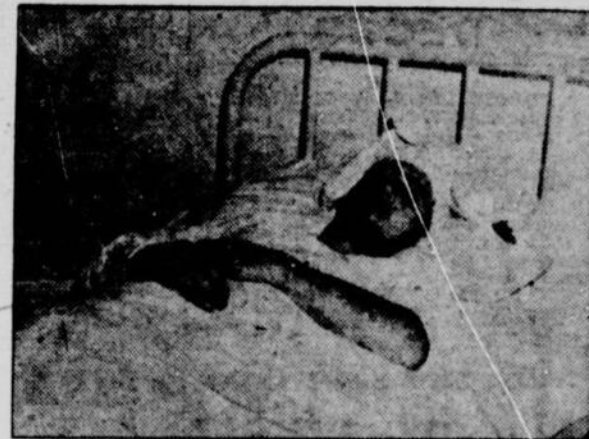
(Suite de la page 8)

Ephrem Brisebois, secrétaire de la commission.

Le rapport signale que l'exemple

«(»)X(»)»

Gérard Bédard, blessé lorsque le véhicule de M. Lamontagne dérapa et frappa un arbre à Iberville. (Photo la "Patrie")



«(»)X(»)»

* Deux morts...

(Suite de la page 3)

donné par les conseillers Romuald Bourque et J.-S. Astbury, d'Outremont qui furent les premiers à protester contre la décision des autorités provinciales, a été suivi par les municipalités suivantes: Westmount, Mont-Royal, Montréal-Ouest, Hampstead, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord et Ville Saint-Michel.

On estime qu'une telle décision fera perdre aux municipalités affiliées à la Commission métropolitaine, une affaire comme \$130,000 en impôts municipaux et scolaires.

Ce matin, à la réunion de la Commission métropolitaine, on a décidé de demander à Me Charles Laurendeau, conseiller juridique, son opinion sur la loi adoptée par la Législature provinciale, voulant que tous les biens de l'Hydro-Qué-

avec son compagnon, M. Gérard Bédard. Ils sont hospitalisés, le premier pour fracture du bras droit et le second pour contusions multiples. Le détective Léon Pronovost qui s'était rendu sur les lieux pour faire enquête dans la première affaire fut chargé de la seconde.

Le camion qui heurta la voiture des Larivière était piloté par M. Jean Tétrault, de Marieville.

bec soient exemptés d'impôts, à l'exception des propriétés et des terrains lui appartenant.

D'après M. Percy Adams, maire de Westmount, cette loi viendrait en contravention avec un jugement du Conseil Privé.

TARZAN

Il choisit sa victime

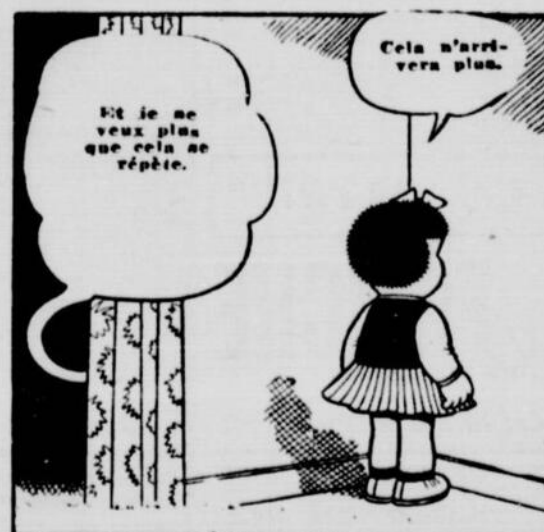
Terreur



PHILOMÈNE

Elle ne recommencera plus

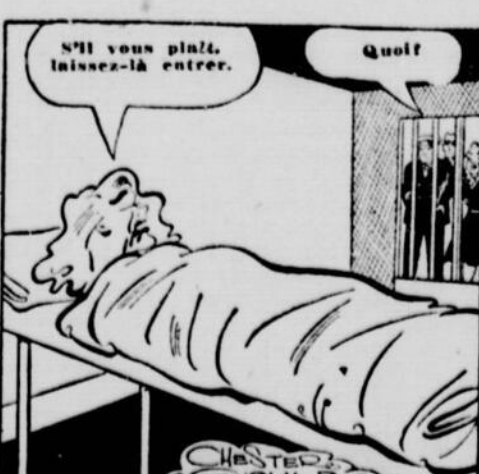
Obéissance



ROBERT L'INTRÉPIDE

Elle veut voir sa mère

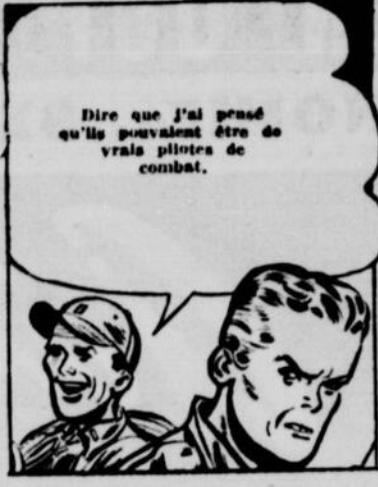
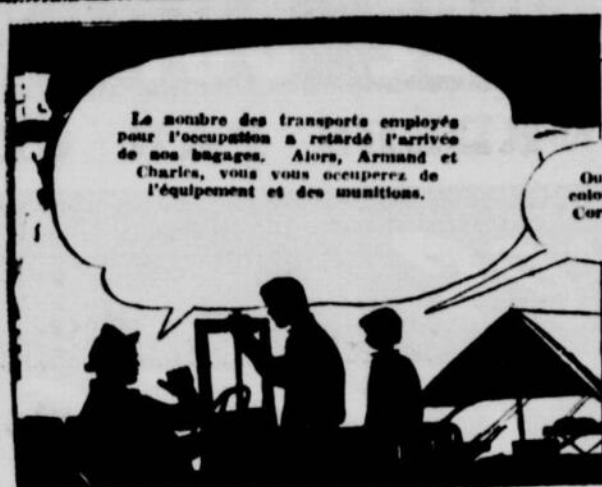
Voleuse



ARMAND ET LES PIRATES

Rira bien qui rira le dernier

Fat



JEANNINE ET PATAUD

Poupée reçoit

Invitations



MARGOT TRAVAILLE TROP

Elle aime moins cela

Changement



LE FANTÔME

Le Fantôme apprend quelque chose

Histoire



JOS BRAS-DE-FER

Ce n'est pas lucratif

Paris



OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS
RAPIDITÉ...ÉCONOMIE...SÉCURITÉ ACCORDÉES PAR CES

Autoclaves PRESTO

la sensation du jour que cette nouvelle marmite maintenant fabriquée au Canada.

Indications de temps de cuisson des légumes:



MAIS
(blé d'Inde)
½ tasse d'eau
temps: 3 à 5 m.

PATATES
pommes de terre
coupées en deux
nature: 12 à 13 m.
nature: 15 à 20 m.
½ tasse d'eau



CAROTTES
tranchées: 2 à 3 m.
nature: 4 à 5 m.
¼ tasse d'eau



CHOU-FLEUR
découpé: 2 à 3 m.
nature: 5 m.
½ tasse d'eau



POIS
1 minute
¼ tasse d'eau

TOMATES
½ à 1 minute
¼ tasse d'eau



ASPERGES
1 à 2 minutes.
¼ tasse d'eau

OIGNONS
tranchés
3 à 4 minutes
nature: 5 à 6m.



CELERI
2 à 3 minutes
¼ tasse d'eau

MODERNISEZ VOTRE FACON DE FAIRE LA CUISINE TOUT EN EPARGNANT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

L'autoclave est le nom de cette marmite à cuire qui s'imposait dans toute famille. La cuisson se fait à la vapeur sous pression. Autoclave en aluminium lisse, poli et clair qui fera l'orgueil de toute cuisinière. La marque PRESTO est digne de ce nom car, l'avantage le plus important, c'est de cuire mieux et plus vite les aliments tout en leur conservant leurs qualités nutritives, le goût fin, les vitamines qu'ils contiennent. Venez acheter le vôtre demain. . .

17.50

CONDITIONS DE PAIEMENT en conformité avec les ordonnances de la commission des Prix et du Commerce.

En vente au rayon des ustensiles.

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUPUIS, v.p. et gér. g. BAYBOND DUPUIS, sec. adm.